

Les entreprises marnaises ont encore la cote

■ Sept entreprises marnaises sur dix sont très correctement cotées par la Banque de France, un taux supérieur à la moyenne régionale. *Page 5*

Une station au service de la filière viti-vini



■ La station d'épuration d'Épernay-Mardeuil peut traiter jusqu'à 4000 m³ d'effluents phytosanitaires viticoles par an. *Page 7*

Le repowering solaire fait école à Bazancourt

■ L'agriculteur Alain Bourdair a fait moderniser son installation photovoltaïque pour en améliorer la performance. *Page 6*

Le pessimisme affiché des entreprises aubois

■ 65 % des entreprises aubois n'ont pas réalisé d'investissement récemment et 40 % n'en prévoient pas à court terme. *Page 8*

Portrait

■ L'Ardennais Cyril Hourriez. *Page 32*

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 13 à 28

TagEnergy branche Reims sur le futur

À Cernay-lès-Reims, 140 Megapacks Tesla composent depuis mai 2026, le plus grand site français de stockage d'électricité par batteries. Porté par TagEnergy avec le soutien de la Banque des Territoires, le projet représente un investissement supérieur à 100 millions d'euros. En capacité d'injecter jusqu'à 240 MW pendant deux heures dans le réseau, soit l'équivalent de la consommation de 450 000 foyers, la batterie géante permet de stocker l'électricité lorsqu'elle est abondante, notamment lors des périodes de forte production renouvelable, puis de la restituer lorsque la demande augmente.

Le site marnais illustre parfaitement le rôle croissant du stockage dans un système électrique marqué par l'évolution des usages et aussi par le développement du solaire et de l'éolien. Durant ses quatre premiers mois d'exploitation, 30 % des recharges du site ont eu lieu lorsque le prix de l'électricité était nul ou négatif. L'installation permet également de limiter le recours aux centrales à gaz lors des périodes de pointe. Le chantier, lancé en 2022, a nécessité plus de 40 000 heures de travail et mobilisé jusqu'à 150 personnes. Tesla a fourni les batteries, tandis qu'Eiffage a réalisé les travaux de génie civil et électriques. Le financement a associé TagEnergy, qui détient 51 % de la société de projet, et la Banque des Territoires, à hauteur de 49 %.



Implantés par l'entreprise TagEnergy sur un terrain de plus de trois hectares à proximité de Reims, les 140 Megapacks Tesla composent le plus grand site français de stockage d'électricité par batteries.

Page 4

Focus sur l'activité des services de l'Etat dans la Marne

Dans son rapport annuel de l'activité de l'Etat dans la Marne, le Préfet détaille et résume l'action de ses services en trois temps : l'Etat protège, l'Etat agit pour les transitions et l'activité économique, l'Etat s'engage pour le quotidien des Marnais. L'Etat protège en assurant la sécurité du quotidien et en luttant contre l'insécurité routière, en prévenant les risques et en garantissant la sécurité sanitaire. Sur ce premier chapitre, le bilan 2025 s'énonce ainsi : près de 8 900 faits d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (+ 6%), 900 violences sexuelles (+ 9%), 3 600 victimes prises en charge (+ 1%) et 30 tentatives d'homicide (- 25%).

Concernant les atteintes aux biens, le rapport note près de 18 400 faits (+10%), plus de 1 700 vols de véhicules (+19%), plus de 3 000 cambriolages (2,5%) et 338 vols avec violences (+4%).

La lutte contre les trafics mentionne 3,7 M€ d'avares criminelles saisies (+150%), 500 opérations de sécurisation, 17 points de deal démantelés (+140%), plus d'un millier d'amendes forfaitaires pour usage de stupéfiants, 360 kg de stupéfiants saisis et 247 mis en cause pour trafic (+27%).

Page 10

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



Le salon viti-vinicole régional

VITIVINI

13.14.15.16

OCTOBRE 2026 au Millesium d'Épernay

Unique et convivial !

Mardi 13 : 9 h 19 h

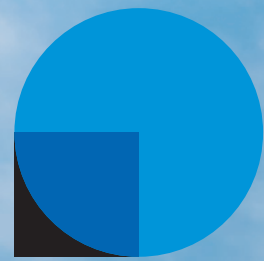
Mercredi 14 : 9 h 19 h (+ Apéro Club jusqu'à 21 h)

Judi 15 : 9 h 21 h (+ Animation jusqu'à minuit)

Vendredi 16 : 9 h 16 h

www.salonvitivini.fr

Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur

 **ici** Champagne
Ardenne

Ma radio locale.



Le média qui vit comme nous, ici.

baromètre



En août 2026, le prix du gaz continue de monter fortement

En août 2026, le prix du pétrole en euros accélère (+3,3 % sur un mois après +0,3 % en juillet) et celui du gaz continue de monter fortement (+15,1 % après +20,1 %). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) accélèrent légèrement sur le mois (+1,2 % après +0,9 %) et augmentent nettement sur un an (+9,9 %). Les prix en euros des matières premières industrielles rebondissent sur le mois (+1,8 % après -3,1 %) et augmentent fortement sur un an (+22,4 %). Les prix des matières premières stratégiques évoluent en ordre dispersé sur le mois, mais augmentent fortement sur un an. Enfin, les prix en euros des matières premières alimentaires ralentissent sur le mois (+0,7 % après +4,9 %) et augmentent très légèrement sur un an (+0,6 %). (INSEE)



Le prix du pétrole accélère, celui du gaz continue de monter fortement

En août 2026, le prix en dollars du pétrole brut de la mer du Nord (Brent) rebondit nettement (+4,9 % après -0,7 % en juillet), s'établissant en moyenne à 88,0 dollars le baril. En euros, il accélère de façon moins marquée (+3,3 % après +0,3 %), en raison de la dépréciation du dollar sur la période. Sur un an, le prix du baril reste en forte hausse en dollars (+29,6 %), comme en euros (+30,0 %). Le prix du gaz sur le marché européen (TTF) continue de monter fortement sur le mois (+15,1 % après +20,1 %), s'établissant en moyenne à 62,1 €/MWh. Il s'emballe sur un an (+90,0 %). Enfin, le prix de l'uranium en euros accélère légèrement sur le mois (+1,2 % après +1,0 %) et augmente nettement sur un an (+21,1 %). (INSEE)



Les prix en euros des matières premières industrielles rebondissent

En août 2026, les prix en euros des matières premières industrielles rebondissent sur le mois (+1,8 % après -3,1 % en juillet). Sur un an, ils sont en forte hausse (+22,4 %). Les prix des matières minérales rebondissent (+2,4 % après -3,6 %). Les prix des métaux précieux repartent à la hausse (+7,4 % après -4,9 %), tout comme ceux des métaux non ferreux (+2,7 % après -3,7 %). En revanche, ceux des métaux ferreux continuent de baisser (-3,4 % après -1,7 %). Sur un an, les prix des matières minérales augmentent fortement (+25,6 %), tirés par ceux des métaux précieux (+38,7 %) et des métaux non ferreux (+33,5 %). À l'inverse, ceux des métaux ferreux baissent un peu (-0,8 %). Les prix des matières premières agro-industrielles repartent à la baisse sur le mois (-3,0 % après +0,9 %). (INSEE)

Les aménagements prennent forme aux Berges de Reims



Une aire de jeux pour enfants est déjà en place.

La passerelle qui doit enjamber le canal à la place du pont De Gaulle devrait être opérationnelle en juillet 2027. En attendant, l'aménagement des berges se poursuit.

Courant février 2027, les 5 tronçons composant les 280 mètres de la passerelle enjambant le canal - pour un poids total de 580 tonnes - seront mis en place et soudés. Viendra ensuite l'installation des différents éléments d'habillage : le revêtement de circulation en béton haute performance, les garde-corps, et tous les systèmes d'accès (escaliers, ascenseur...). Des tests seront alors effectués pour mettre en place, si besoin, des amortisseurs dynamiques destinés au confort des usagers. Ce qui devrait conduire à une livraison de l'ensemble prévue pour l'instant à la mi-juillet 2027.

Composée de différents matériaux

(acier, carbone, inox poli miroir ["effet waouh" annoncé]), cette passerelle constitue une réalisation complexe et peu commune.

Pour l'heure, si on ne parle pas de coût prévisionnel, Arnaud Robinet, maire de Reims, précise que le coût total de l'ensemble sera communiqué lorsque tout sera effectivement achevé.

20 000 M² AMÉNAGÉS

En attendant, l'aménagement des berges se poursuit sur quelque 650 mètres de long et une largeur évoluant entre 50 et 20 mètres, parallèlement au boulevard Paul Doumer (en gros, depuis la rue Libergier jusqu'à la rampe d'accès au pont Marchandeaup). À noter qu'à la fin des travaux, le boulevard retrouvera ses 2 x 2 voies de circulation automobile. Entre le boulevard et la promenade sur berge, une piste cyclable est en cours de

réalisation.

De part et d'autre l'une place centrale arborée, une fontaine de 250 m² (dans l'axe de la Cathédrale) marquera le début de la promenade, qui sera agrémentée d'une aire de jeux pour enfants, d'une aire de sports (fitness, basket 3x3, beach volley, tennis de table, pétanque...), d'une aire de pique-nique sous pergola, et de brumisateurs pour se rafraîchir. Le tout se terminant par les locaux de la capitainerie et la halte nautique où les pontons dédiés aux activités de plaisance et d'aviron sont déjà en place. En fin d'année, des péniches-restaurants viendront s'amarrer aux pontons.

De l'autre côté du canal (côté Coulé Verte), des jardins aquatiques seront réalisés. Au total, des deux côtés du canal, ce sont environ 20 000 m² qui vont être ainsi aménagés.

J.R.

Ils bougent



HADRIEN MOUFLARD NOMMÉ PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE CHAMPAGNE POL ROGER

Hadrien Mouflard rejoint Champagne Pol Roger, fort de près de vingt années d'expérience dans l'univers du champagne, des vins et des spiritueux. Sa connaissance de la Champagne, son expérience acquise au sein de Maisons reconnues (Champagne Ayala et Bollinger) et sa culture de l'entreprise familiale constituent des atouts sérieux pour accompagner Pol Roger dans une nouvelle étape de son histoire. Diplômé de NEOMA Business School, Hadrien Mouflard est titulaire de l'Advanced Management Program de l'INSEAD. Il poursuivra l'expansion de Pol Roger en conjuguant investissements et développement commercial en France et à l'international, tout en contribuant au rayonnement de la Maison. Dans la continuité d'une vision qui guide la Maison depuis 1849, fondée sur l'indépendance, l'excellence, la constance et le respect du temps nécessaire à l'élaboration de grands champagnes, Hadrien Mouflard sera le garant de la singularité de Pol Roger et de son identité tout en préparant son avenir.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Avec ses batteries, TagEnergy branche Reims sur le futur

Energie. Soutenue par la Banque des Territoires, l'entreprise TagEnergy a investi plus de 100 millions d'euros pour réaliser la plus grande installation de stockage d'électricité par batteries de France, à Cernay, près de Reims.



Le choix de Cernay-lès-Reims n'est pas le fruit du hasard, l'existence d'un poste RTE disposant d'une capacité de connexion de 240 MW a constitué un élément déterminant.

À Cernay-lès-Reims, au pied du poste RTE, 140 Megapacks (containers de batterie) Tesla, bien alignés sur un terrain de plus de 3 hectares, assurent le plus grand stockage d'électricité par batteries de France depuis mai 2026. « Cernay-lès-Reims est la démonstration que le stockage d'électricité à grande échelle est désormais une réalité industrielle en France. Les chiffres de ces quatre premiers mois le montrent : le site fonctionne et nous sommes fiers de ce succès collectif. Ce modèle est exactement celui que nous souhaitons pouvoir reproduire à l'avenir et il démontre notre capacité à délivrer en France des projets ambitieux, rentables et utiles », souligne Franck Woitiez, président-directeur général de TagEnergy. Le projet représente un investissement de plus de 100 millions d'euros qui repose sur un montage associant l'entreprise et la Banque des Territoires. Cette dernière détient aujourd'hui 49 % de la société de projet, TagEnergy en conservant 51 %.

L'enjeu du projet, qui a débuté en 2022, dépasse largement les dimensions impressionnantes de l'installation. D'une capacité de stockage de 480 MWh, la batterie peut injecter 240 MW dans le réseau pendant deux heures, soit l'équivalent de la consommation de 450 000 foyers. Parmi ses principaux atouts, sa capacité à stocker l'électricité lorsque celle-ci est disponible en abondance et ensuite de la restituer lorsque le réseau en a davantage besoin. Une fonction

appelée à prendre une importance croissante avec la progression des énergies renouvelables et l'électrification de l'économie.

« Si plusieurs pays en Europe ont déjà des systèmes de stockage par batteries, la France a commencé à s'y intéresser plus récemment. Nous sommes donc très heureux de contribuer au déploiement du stockage en France. Aujourd'hui, l'évolution du mix énergétique, la pénétration des énergies renouvelables et l'électrification de la société font que ces systèmes de stockage par batterie vont devenir indispensables », insiste Franck Woitiez.

DES ATOUTS LOCAUX

Ce qui fait aussi la particularité de l'installation rémoise c'est sa taille hors du commun, d'autant qu'elle intervient aujourd'hui dans un secteur qui commence seulement à se structurer. « Aujourd'hui en France on peut compter les projets 100 Mégawatts et plus sur les doigts d'une main », précise Christophe Léonard, directeur associé de TagEnergy pour la France. « C'est vraiment une industrie qui démarre puisqu'il y a seulement 7 projets de 50 Mégawatts et plus. Il y a beaucoup de projets de petite taille - un Mégawatt - qui sont connectés au réseau de distribution. La tendance à faire de plus gros projets se dessine, c'est une tendance à laquelle on contribue avec ce projet. »

Le choix du site de Cernay-lès-Reims n'est pas le fruit du hasard. L'existence d'un poste RTE disposant d'une capacité de connexion

de 240 MW a constitué un élément déterminant. À cela se sont ajoutés une parcelle disponible, la proximité de l'autoroute et de zones industrielles, ainsi qu'un éloignement des habitations dont les premières sont à 400 mètres. Des atouts cumulés qui se font rares. « À l'heure actuelle on ne pourrait pas refaire un tel projet de 240 Mégawatts en France parce que l'état du réseau fait qu'il est très difficile de trouver des sites de ce type », ajoute le dirigeant.

Le projet marnais illustre concrètement l'un des nouveaux rôles des batteries dans le système électrique. Au cours des quatre premiers mois d'exploitation, les équipes de TagEnergy ont en effet observé que 30 % du temps de recharge est intervenu lorsque le prix de l'électricité était nul ou négatif, conséquence d'un excédent de production. La forte production solaire estivale, a aussi fourni des volumes d'électricité disponibles pour charger les batteries. « Avec le beau temps il y a eu beaucoup de production solaire en milieu de journée, nous avons donc très souvent consommé des surplus, ce qui a permis d'éviter de gâcher cette électricité », ajoute Christophe Léonard. « Nous constatons aussi que 80 % du temps nous consommons en période creuse et que 80 % du temps, nous injectons de l'énergie en période pleine. On vient donc vraiment exploiter au maximum les énergies renouvelables ». L'autre intérêt est lié à la consommation de gaz. « L'impact de nos batteries c'est d'encourager la pénétration de renou-

velables dans le mix énergétique et de diminuer l'usage du gaz aux heures de pic, le soir par exemple », souligne Franck Woitiez.

Le modèle économique de TagEnergy repose d'ailleurs précisément sur cette capacité à profiter des écarts de prix et à fournir des services au réseau. « Le modèle économique d'une batterie c'est d'acheter l'électricité pas cher, de la vendre cher ou de vendre des services au réseau pour le stabiliser », résume le Pdg.

Conçue pour être exploitée pendant au moins vingt ans selon ses dirigeants, la batterie géante de Cernay tire aujourd'hui la majorité des revenus par la régulation de la fréquence du réseau. TagEnergy anticipe cependant une progression de ses revenus issus de l'arbitrage entre les périodes de prix bas et de tarifs élevés.

Le projet a démarré en avril 2022 avec les premières discussions concernant le foncier. Les travaux d'archéologie ont débuté en avril 2024 et le chantier a pu être achevé début 2026 pour une mise en service des batteries en mai 2026. Le chantier a représenté plus de 40 000 heures de travail et mobilisé jusqu'à 150 salariés à son pic. Pour TagEnergy, le site de Cernay constitue à la fois une vitrine technologique et un modèle reproductible. L'entreprise, créée en 2019, revendique un portefeuille de plus de 10 GW de projets solaires, éoliens et de stockage au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, au Japon et en Australie, dont plus de 2 GW sont déjà en exploitation. « En Australie nous venons de finir la construction du plus grand parc éolien de l'hémisphère sud, avec 215 éoliennes pour 1,3 Gigawatt », précise Franck Woitiez.

OUTIL DE SOUVERAINETÉ

À Cernay-lès-Reims, le pari consiste désormais à démontrer que le stockage peut devenir une composante économique à part entière du système électrique. Alors que la production renouvelable progresse et que les besoins en électricité augmentent, la capacité à stocker l'énergie lorsqu'elle est abondante puis à la restituer au meilleur moment est en passe de devenir un maillon essentiel du futur marché de l'électricité.

« Il ne s'agit pas seulement d'un équipement technique, souligne Arnaud Robinet, maire de Reims et président de la communauté urbaine du Grand Reims. Il s'agit d'une infrastructure



stratégique pour accompagner les besoins énergétiques de demain. Nous le savons, notre pays doit produire une électricité décarbonée, mais il doit être capable également de la stocker, de la réguler et de la mobiliser au bon moment. C'est donc un outil de notre souveraineté ». La production d'électricité renouvelable dépendant des conditions météorologiques, sa disponibilité est fluctuante, puisque si elle peut être abondante à certains moments, elle peut également être moins disponible à d'autres moments. Un contexte qui fait de la question du stockage un élément essentiel de la stabilité du réseau. « Cette plateforme répond à trois fonctions majeures : optimiser l'utilisation de la production électrique décarbonée, apporter une capacité complémentaire lors des périodes de forte demande et renforcer la stabilité du réseau grâce à un temps de réponse quasiment instantané », insiste Arnaud Robinet.

Des enjeux sur lesquels la Banque des Territoires intervient de plus en plus souvent, comme le souligne François Wohrer, directeur de l'investissement : « Notre ambition est de renforcer les capacités de stockage et contribuer à la construction d'un système énergétique compétitif et capable d'intégrer toujours plus d'électricité renouvelable ». Si la Banque des Territoires dispose déjà de plus de 250 MW de batteries en exploitation, de 150 MW en construction, elle est aussi engagée dans des projets de plusieurs centaines de MW en développement.

BENJAMIN BUSSON

Conjoncture. Dans les grandes lignes de l'économie marnaise, l'industrie progresse peu, mais investit, les services marchands progressent mieux qu'en 2025, la construction stagne, après un repli en 2025, le BTP revoit ses investissements à la baisse. Dans un tableau d'ensemble plutôt gris, sept entreprises marnaises sur dix sont très correctement cotées par la Banque de France.

La cotation Banque de France plus favorable dans la Marne que dans l'ensemble du Grand Est



Olivier Simon, Directeur départemental de la Marne de la Banque de France et Valérie Corradi, directrice déléguée à l'antenne de Châlons-en-Champagne ont animé l'enquête économique de mi-année du département de la Marne.

Le périmètre de cette enquête de mi-année 2026 recense les réponses de 1 237 entrepreneurs marnais 561 pour l'industrie, 339 pour les services et 337 pour la construction. Le bilan 2025, les prévisions 2026 et le point à mi-année 2026 structurent la méthodologie de base, des trois grands secteurs d'activité analysés par la Banque de France.

L'activité industrielle globale accuse une baisse de 1,4% au bilan 2025, une prévision de +1,8% pour

2026 et un constat de mi-année de +0,9%. Hormis la fabrication d'équipements électriques, électroniques et autres machines (+3,6%), l'année 2025 a été en retrait. Le bilan à mi-année (+0,9%) ne contredit pas les prévisions (+1,8%). « Avec une rentabilité jugée stable pour 52% des entreprises industrielles, le secteur prévoit des effectifs en recul de 0,8%, tout en annonçant des investissements en hausse (+5,8% en prévision et +7,8% en réalisation à mi-année) », détaille Olivier Simon,

Directeur départemental Marne de la Banque de France.

L'activité des services marchands, plutôt atone en 2025 (+0,1%) annonce un mieux (+3,5% en 2026) et affiche une hausse de 2,8% à mi-année. Cette hausse joue sur les effectifs : +6,1% à mi-année, bien au-dessus des prévisions. Les entrepreneurs du secteur sont 55% à estimer stable leur rentabilité actuelle.

UN SECTEUR DE LA CONSTRUCTION JUGÉ PEU RENTABLE

La construction marnaise sort d'une année difficile, avec une activité en repli de 2,7%. Très mesurée, elle se projette sur un très léger redressement en 2026 (+0,8%), mal engagé avec seulement +0,1% à mi-année. Les effectifs de ce secteur évoluent peu entre prévision à +0,3% et constat à mi-bilan (+0,5%). Si 2025 a été une année d'investissement (+12,6%), le BTP annonce -20,3% à mi-année et -25,5% à fin 2026. Le secteur n'est jugé rentable que par 47% de acteurs.

Comparativement, si l'activité est annoncée en hausse dans les trois grands secteurs, et surtout pour les services marchands, le bilan à mi-année n'est pas à la hauteur de l'annonce. Du côté de l'évolution

des effectifs, bon bilan de mi-année pour les services marchands, prévisions et constats en retrait pour l'industrie et la construction. Enfin, si l'industrie investit relativement bien, les services marchands et la construction font état de reculs conséquents à mi-année (-21,6% et -20,3%).

DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN HAUSSE DE 25% EN CINQ ANS

Comment évolue le parc des entreprises marnaises ? « Il a augmenté de 25% entre 2020 et 2024, passant de 14 000 à près de 17 600 unités. Les services pèsent 55,5% de l'ensemble, les commerces 22,5%, le bâtiment 12% et l'industrie 10%. En cinq ans, les entreprises de services ont progressé de près de 36%, le bâtiment de 18%, le commerce et l'industrie de 13% », note Olivier Simon,

En 2025, la Marne a enregistré 1 300 créations d'entreprises et 334 défaillances, les premières en augmentation de 28% par rapport à 2020, les secondes de 70%. À fin septembre 2026, la Banque de France enregistre 473 défaillances d'entreprises sur les douze derniers mois, c'est 80% de plus sur une année.

Outre créations et défaillances, la vie des entreprises passe aussi par

des reprises. Sur ce sujet, la Banque de France rappelle le paysage marnais. Au 31 décembre 2025, les trois premières tranches d'âge, 0-39 ans, 40-49 ans et 50-59 ans pèsent chacune un plus de 27% de l'ensemble. Les 60-69 ans comptent pour 13% et les plus de 70 ans pour un peu plus de 5%.

SEPT ENTREPRISES MARNAISES SUR DIX BIEN COTÉES

La cotation Banque de France est excellente pour 24% des entreprises du bâtiment, 29% du commerce, 20% de l'industrie et 28% des services. Elle est bonne à très satisfaisante pour 47% des entreprises du bâtiment, 45% du commerce, 51% de l'industrie et 42% des services.

Au total, 72% des entreprises marnaises profitent de cotations « excellente, bonne à très satisfaisante », un score supérieur de six points à celui de l'ensemble des entreprises du Grand Est. Banque oblige, l'enquête de mi-année fait état du crédit aux entreprises. À mi-juillet 2026, l'encours du crédit des entreprises est de 1 424 224 M€ en France, de 92 982 M€ dans le Grand Est (6,5% de l'ensemble national) et de 18 570 M€ dans la Marne (20% du Grand Est).

GÉRARD DELENCLOS

Le salon viti-vinicole régional

VITIVINI

Unique et convivial !

13.14.15.16

OCTOBRE 2026 au Millesium d'Epernay

Mardi 13 : 9 h 19 h

Mercredi 14 : 9 h 19 h (+ Apéro Club jusqu'à 21 h)

Jeudi 15 : 9 h 21 h (+ Animation jusqu'à minuit)

Vendredi 16 : 9 h 16 h

www.salonvitivini.fr

Environnement. La station d'épuration d'Épernay-Mardeuil est désormais équipée d'une filière de traitement dédiée aux effluents phytosanitaires viticoles. Une première en France.

Une station d'épuration dédiée aux effluents phytosanitaires



Patrice Hofman devant les différentes étapes de transformation de l'eau chargée en pesticides.

Maison de champagne lave ses cuves de traitement, les eaux issues de ce lavage ne peuvent pas être rejetées directement dans le réseau. Elles doivent être récupérées dans une cuve dédiée, installée sur le site de l'entreprise. Une fois la cuve pleine, les effluents doivent être pris en charge et transportés, généralement par camion-citerne », explique Patrice Hofman. La présence de métabolites de pesticides dans l'eau potable fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière car – faut-il le rappeler – un effluent contenant des produits phytosanitaires directement déversé dans le milieu naturel, notamment en bout de parcelle, pollue durablement et de manière dramatique les nappes phréatiques. Or, jusqu'à présent, ces effluents ne pouvaient pas rejoindre le réseau d'assainissement classique car ce dernier n'était pas conçu pour traiter ce type de produits. Le dispositif mis en place repose aujourd'hui sur les aires de lavage collectives, au nombre de 19 dans toute l'appellation Champagne, qui mutualisent les eaux chargées en phytosanitaires viticoles.

L'objectif est donc de proposer un service clé en main aux viticulteurs. « Le producteur peut ainsi appeler le service pour signaler que sa cuve est pleine. Nous utilisons alors un camion hydrocureur, équipé d'une citerne et d'une pompe embarquée qui permet de pomper l'intégralité de l'effluent afin de vider complètement la cuve. Les effluents sont ensuite transportés jusqu'à la station de traitement dédiée de Mardeuil, où ils sont déposés dans nos cuves de stockage pouvant comprendre à la fois la partie liquide et les boues. » L'unité de traitement est implantée sur le site de la station d'épuration mais fonctionne indépendamment de celle-ci : les eaux usées classiques arrivent à la station d'épuration par canalisations, tandis que les effluents phytosanitaires sont apportés par camion et traités dans l'unité, dans deux cuves différentes pour un volume total de 50 m³.

la période des vendanges, cette charge provient aussi des eaux de lavage des caisses dans lesquelles sont transportés les raisins. » D'autres périodes de l'année peuvent également être marquées par des charges polluantes ponctuelles supplémentaires.

OPÉRATIONNELLE DEPUIS JUIN 2026

Après des discussions avec les professionnels, CIVC et CSGV en tête, la station d'épuration d'Épernay-Mardeuil s'est aussi dotée d'une filière de traitement spécifiquement dédiée aux effluents phytosanitaires viticoles, opérationnelle depuis juin 2026. Avec une capacité de traitement de 4 000 m³ par an, « cette installation apporte une réponse de proximité et conforme aux exigences réglementaires pour l'ensemble de la filière », fait savoir le Directeur. Avant cela, les Coopératives et Maisons devaient transporter leurs effluents vers des installations dédiées du côté de Nancy ou dans le Nord de la France. « Concrètement, lorsqu'une

LE CAS CONCRET DE L'AIRE DE LAVAGE DE LA CSGV D'AVIZE

L'aire de lavage d'Avize mise en place par la CSGV fêtera ses 20 ans l'année prochaine. « Elle est aujourd'hui victime de son succès. Il s'agit davantage d'un service que d'une prestation : le viticulteur vient lui-même sur l'aire de lavage, réalise ses opérations de lavage et vide ses effluents. L'ensemble du suivi de ces effluents est ensuite assuré par les équipes de la CSGV, jusqu'à leur prise en charge complète », explique Glenn Le Devendec, responsable du service technique de la CSGV à Épernay. « Jusqu'à présent, plusieurs systèmes étaient utilisés. Le BF Bulle (unités de dépollution des effluents agricoles, par ultrafiltration sur charbon actif) représentait environ 90 % des installations. Il reste également un petit nombre d'autres dispositifs, dont certains sont encore visibles sur le site. Mais depuis 2026, ces volumes sont acheminés vers le site dédié aux effluents phytosanitaires de la station d'épuration de Mardeuil. » Trois autres systèmes de dépollution étaient utilisés par la Coopérative du Syndicat Général des Vignerons. L'objectif était ainsi de simplifier progressivement la gestion de ces différents systèmes. « La nouvelle organisation permet désormais de prendre en charge l'ensemble de la chaîne : l'enlèvement des effluents, la gestion séparée des filtrats et des boues, ainsi que leur traçabilité complète après enlèvement », précise Glenn Le Devendec. « L'intérêt est également environnemental. L'objectif est d'améliorer la gestion des effluents phytosanitaires à l'échelle de toute la filière. »

REVALORISATION EN GNV

180 analyses sont effectuées par an pour tester la qualité de l'eau rejetée. L'unité est en cela innovante qu'elle traite aussi bien les eaux que les boues. Première station française à avoir adopté le procédé d'oxydation par voie humide (OVH), elle fait partie des trois seuls sites au monde à mettre en œuvre cette technologie, aux côtés de Rennes et de Bruxelles. Après de nombreux traitements, l'eau est, en bout de filière, rejetée dans le milieu naturel. Les boues constituent quant à elles le sous-produit du traitement et sont acheminées par tuyauterie dans d'autres cuves, à l'intérieur de la station cette fois-ci, dont les produits finaux seront incinérés à Saint-Brice-Courcelles. « Les boues restantes de la station d'épuration sont quant à elles revalorisées en déchets routiers quand d'autres sont mises en méthaniseur pour en faire du bioGNV, dont la production sera

lancée en 2027. » La station d'épuration d'Épernay-Mardeuil poursuit par ailleurs sa modernisation avec la pose future de 1 800 m² de panneaux photovoltaïques devant servir à couvrir 23% de la consommation totale d'énergie de la station.

L'objectif du nouvel outil est aussi de mutualiser l'investissement afin que plusieurs acteurs puissent bénéficier d'une installation commune et en retirer un bénéfice économique. « C'est une solution unique proposée à un prix compétitif », soutient Patrice Hofman qui annonce un coût inférieur à 200 € du m³ « eaux et boues comprises ». 250 000€ d'investissement auront été nécessaires pour déployer cette unité à part, « un outil au service de la filière viti-vini et pour préserver la ressource en eau. » Et à l'heure où certains pesticides interdits ont été réautorisés, une telle installation semble plus que nécessaire.

NASTASIA DESANTI

Numérique

Le Cyberpôle Marne Ardennes officiellement créé : 29 acteurs engagés pour renforcer la résilience numérique

Labellisé par la Région Grand Est et membre du Campus Grand Est Cybersécurité, le Cyberpôle Marne Ardennes fédère 29 membres autour d'une ambition commune : renforcer la résilience du territoire face aux cybermenaces et faire de la cybersécurité un levier de souveraineté et de compétitivité pour les entreprises et les acteurs locaux.

Le Cyberpôle Marne Ardennes constitue un réseau fédéré autour d'une mission commune : accompagner le territoire face à l'augmentation des risques numériques et favoriser une culture partagée de la cybersécurité. Avec 29 membres et 61 acteurs cyber recensés sur le territoire, il rassemble des expertises complémentaires issues du monde économique, institutionnel, académique et de la cybersécurité afin de développer des actions adaptées aux besoins locaux.

Cette dynamique s'inscrit au service de plusieurs filières stratégiques pour le territoire, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, la viticulture et l'industrie.

À travers la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et l'innovation, le Cyberpôle entend contribuer à la maîtrise des risques numériques et à la construction d'un véritable territoire de confiance, au bénéfice des entreprises, des collectivités et de l'ensemble des acteurs économiques.

Labellisé par la Région Grand Est, le Cyberpôle Marne Ardennes s'inscrit dans la dynamique régionale portée par le Campus Grand Est Cybersécurité, aux côtés des deux autres pôles territoriaux labellisés, CYBERIAN Nancy et M2A Sud Alsace Mulhouse. Cette organisation permet de valoriser les spécificités de chaque territoire tout en favorisant la complémentarité des expertises, le partage d'expériences et la coopération entre les acteurs de la filière.

La CCI Marne Ardennes et l'UIMM Champagne-Ardenne, co-chefs de file du consortium, jouent un rôle central dans cette dynamique et dans son déploiement sur le territoire.

Pour la CCI Marne Ardennes, cet engagement s'inscrit pleinement dans son action en faveur de la résilience et de la souveraineté économiques, en accompagnant les entreprises dans la compréhension et la maîtrise des cyber-risques et en favorisant l'émergence d'un écosystème local structuré et de confiance. Les 29 membres du Cyberpôle Marne Ardennes ont officiellement signé l'accord de consortium, concrétisant ainsi leur engagement commun en faveur du développement de la cybersécurité en Marne et dans les Ardennes. Cette signature constitue une étape majeure dans la structuration du Cyberpôle et ouvre une nouvelle phase consacrée au déploiement de ses actions et au renforcement des coopérations entre ses membres.

Énergie. La centrale photovoltaïque installée sur le toit du hangar de l'exploitation agricole d'Alain Bourdaire, à Bazancourt, a fait l'objet d'une opération de *repowering*. Tout l'intérêt en était récemment expliqué... sous le hangar.

À Bazancourt, Alain Bourdaire promeut le *repowering* solaire



Alain Bourdaire, devant son hangar au toit couvert de panneaux photovoltaïques.

À Bazancourt, Alain Bourdaire exploite 140 hectares de grandes cultures depuis 1999. En 2011, il a fait construire un nouveau hangar pour son exploitation et installé des panneaux photovoltaïques sur le toit. L'électricité produite par cette centrale photovoltaïque, d'une puissance totale de 167 kWc*, étant par contrat directement et intégralement revendue à EDF, initialement à 0,60 € le kWc, revalorisé actuellement

à 0,72 € le kWc. « *Ce revenu photovoltaïque m'a permis de financer mon hangar* », se félicite Alain Bourdaire. En 2023, Feedgy** contacte Alain Bourdaire pour lui proposer de changer ses panneaux solaires (certains étant défectueux) pour augmenter la puissance de son installation, et d'en valoriser la production par l'autoconsommation collective (ACC), solution lui permettant de revendre cette énergie supplémen-

taire à des consommateurs voisins.

REPOWERING ET AUTOCONSUMMATION COLLECTIVE

Après accord d'EDF, Alain Bourdaire a donc procédé à la rénovation de l'ensemble de ses panneaux photovoltaïques, l'évolution technologique permettant, d'une part, d'accroître la puissance initiale de 10 % (à 183 kWc) et, d'autre part, de gagner de la place pour installer en complément et sur la même surface de toit une nouvelle centrale photovoltaïque dédiée à l'autoconsommation collective, d'une puissance de 69 kWc.

À l'issue de cette opération de *repowering*, Alain Bourdaire vend toujours l'essentiel de l'électricité produite à EDF, mais vend également, depuis le mois de juillet, la production de la "nouvelle centrale" au magasin Carrefour Contact de Bazancourt, ainsi qu'à deux autres habitations à proximité, tout en conservant une partie de cette production pour les besoins de sa ferme. Et EDF s'engage à lui acheter également le surplus qui ne

serait pas consommé dans le cadre de cette boucle locale de partage d'électricité entre voisins appelée "autoconsommation collective".

REDONNER DE LA PERFORMANCE

Grâce à cette boucle locale de partage, l'électricité produite sur le territoire est directement consommée sur place, sans transiter par le marché national. Autre intérêt, souligné par Alain Bourdaire : il vend la production électrique d'autoconsommation collective un peu plus cher que ne la lui rachète EDF pour le surplus, mais ses clients, eux, l'achètent un peu moins cher qu'à EDF !

Le contrat liant Alain Bourdaire à EDF pour la centrale solaire de son exploitation agricole se termine en 2031. L'agriculteur conseille donc, dans le cadre d'un *repowering*, « *de s'y prendre suffisamment à l'avance pour avoir le temps d'amortir les frais inhérents à la réfection de la centrale* ». La nouvelle centrale lui ayant coûté 277 000 €, Alain Bourdaire sait qu'il en aura amorti le montant en 2031. Ce qui constitue

également un argument auquel une banque est sensible lorsqu'il s'agit d'accorder un crédit pour ce genre de projet.

Comme l'expliquait Sébastien Tardy, chef de secteur commercial Est pour Feedgy, en présentant l'opération réalisée pour Alain Bourdaire, « *le repowering permet de redonner de la performance à une installation existante, et d'ouvrir de nouveaux débouchés à travers l'autoconsommation collective.* »

JACQUES RIVIÈRE

*Unité de puissance pour le solaire photovoltaïque.

**Acteur majeur du *repowering* solaire, Feedgy maximise la performance et prolonge la durée de vie des centrales photovoltaïques en France et en Europe. L'entreprise développe également des solutions de valorisation de l'électricité, comme l'autoconsommation collective.

Social. L'Urssaf Champagne-Ardenne poursuit l'extension de ses partenariats avec les structures de son écosystème économique. Le dernier en date est celui conclu avec le Pépîte Champagne-Ardenne.

Extension de partenariat pour l'Urssaf Champagne-Ardenne



Christophe Clément (à gauche), président de l'Urca, et Franck Lamartine, directeur de l'Urssaf Champagne-Ardenne, ont signé la convention partenariale destinée à accompagner les étudiants-entrepreneurs.

Déjà engagé à l'échelle nationale, le partenariat entre l'Urssaf et Pépîte France se décline désormais en Champagne-Ardenne. À ce titre, l'Urssaf régionale et Pépîte Champagne-Ardenne* unissent leurs expertises

pour accompagner et sensibiliser les étudiants aux enjeux de la protection sociale, faciliter leur accès aux ressources et dispositifs utiles au développement de leur activité.

Aux termes de la convention signée entre Christophe Clément, président

de l'Urca, et Franck Lamartine, directeur de l'Urssaf Champagne-Ardenne, ces enjeux seront déclinés à travers la formation des collaborateurs Pépîte, le partage de ressources et d'offres de service, ainsi que des interventions communes lors d'ateliers, jurys ou temps forts du Pépîte (et notamment avec d'autres acteurs tels que la CPAM, la CAF, etc.) sur le territoire champardennais.

L'ENTREPRENEURIAT SÉDUIT LES JEUNES

En effet, ce type de convention permet la collaboration essentielle de toute la filière institutionnelle pour favoriser la réussite maximum des néo-entrepreneurs, comme le rappelait Franck Lamartine. Pour sa part, Christophe Clément soulignait que cette convention était destinée à être mise concrètement en œuvre sur le terrain, et Alexis Louis, directeur du Pépîte Champagne-Ardenne indiquait que cela ferait partie du deuxième programme trisannuel (2027-2029) du Pépîte, baptisé Trajectoire, dont le déploiement s'effec-

tue à partir de cette rentrée universitaire.

Selon l'indice entrepreneurial BpiFrance 2025, près de la moitié des jeunes de moins de 30 ans considèrent l'entrepreneuriat comme une carrière idéale. Christophe Clément relevait que cette dynamique est bien perçue à l'Urca où les porteurs de projets entrepreneuriaux sont chaque année plus nombreux, avec des étudiants plus pragmatiques et effectivement tournés vers le monde de l'entreprise.

Pour Alexis Louis, l'entrepreneuriat ne fait plus peur, ce qui à ses yeux découle en partie d'une logique de sensibilisation. Avec quelque 8 000 étudiants-entrepreneurs recensés l'an dernier en France, les candidats aux joies de l'entreprise ont ainsi augmenté de 17 %. Depuis 2014, 55 000 étudiants ont été accompagnés par le réseau Pépîte. En Champagne-Ardenne, les étudiants sensibilisés sont passés de 2 200 en 2024 à 5 500 en 2025 (+ 150 %), et les étudiants ayant bénéficié du Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE) pour les

soutenir dans leur parcours entrepreneurial sont passés de 113 à 180 (+ 65 %). Ce qui entraîne annuellement la création d'une quarantaine d'entreprises sur le territoire, avec une centaine d'emplois à la clé.

Pépîte revendique la pérennité à 3 ans de 90 % des entreprises accompagnées, et l'Urssaf partage ce constat avec plus de 80 % de réussite à 3 ans également pour les 6 000 créateurs qu'elle accompagne chaque année (la moyenne générale d'existence à 3 ans étant de 30 %).

Convaincus qu'au-delà d'un environnement économique morose les jeunes veulent créer quelque chose qui leur ressemble, l'Urssaf et l'Urca comptent bien leur proposer un accompagnement à visage humain.

JACQUES RIVIÈRE

*Pépîte Champagne-Ardenne fait partie du réseau des 32 Pépîtes de France, dédié à la sensibilisation et à l'accompagnement des étudiants et jeunes diplômés qui souhaitent entreprendre sur le territoire.

Conjoncture. L'enquête de conjoncture de la CCI de Troyes et de l'Aube donne les mauvais chiffres d'une économie en berne.

Le pessimisme affiché des entreprises auboises



Pas de cérémonie de présentation de la conjoncture économique et du ressenti des entreprises par Sylvain Convers et Virginie Vellut, juste une conférence de presse.

10,7 sur 20, tout juste la moyenne pour le semestre écoulé. C'est l'évaluation des chefs d'entreprise sur l'activité et la conjoncture économique du semestre écoulé. La note de projection des entreprises pour le second semestre enfonce le clou avec un 9,1. Il faut remonter à la période covid pour retrouver une aussi mauvaise notation des chefs d'entreprise. « C'est une situation plutôt tendue », souligne Sylvain Convers, président de la Chambre de commerce et d'industrie de

Troyes et de l'Aube lors du traditionnel point de conjoncture de rentrée effectué conjointement avec l'Ordre des experts-comptables.

Baisse de l'activité pour 33 % des répondants à l'enquête de conjoncture de la CCI, baisse du chiffre d'affaires pour 57,9 %, dégradation des marges, hausse des coûts, l'ambiance n'est pas à l'optimisme. Bien que certains parviennent à tirer leur épingle du jeu, la majorité des entreprises connaît de réelles difficultés et manque de visibilité pour

se projeter. « La concurrence s'est renforcée, les trésoreries sont fragiles. 50 % des entrepreneurs subissent une altération de leur trésorerie, dont 14 % accusent une très forte dégradation. Cela amène des marges en baisse expliquées par une fiscalité et des charges élevées. » Matières premières, carburant, transport et énergie sont autant d'éléments qui augmentent les coûts de production. « Seulement un tiers d'entre elles arrivent à les répercuter sur leurs prix de vente. »

INVESTISSEMENTS EN BERNE

Côté investissement, la prudence et l'attentisme sont de mise et les reports aussi. 65 % des entreprises n'ont pas réalisé d'investissement et 40 % n'en prévoient pas. Même constat pour l'Ordre des experts-comptables avec une légère baisse de chiffre d'affaires par rapport à la même période de l'année précédente. « Notre Région se place sur le plan national en avant-dernière position, avec un nombre de défaillances qui continue de croître puisqu'on est à plus 3 % sur ce début d'année plus de 1 000 défaillances supplémentaires sur l'échelle de la région », commente Virginie Vellut, représentant l'Ordre. Les entreprises mettent d'ailleurs plus de temps à régler leurs factures et

allongent les crédits interentreprises.

EMPLOI PRÉSERVÉ

Concernant l'emploi et le recrutement, les entrepreneurs qui ont tiré la leçon de la crise covid tente de stabiliser leurs effectifs et de garder les compétences pour ne pas être pris de court à la reprise. « Globalement, ils ne remplacent peut-être pas les partants, mais en tout cas ne dégraissent pas », poursuit Sylvain Convers. « D'ailleurs, on a 26 % des entreprises qui disent avoir des problèmes de recrutement. C'est quand même assez paradoxal. » Certains secteurs sont sous tension et ne trouvent pas de candidat. « Il y a des filières pour lesquelles soit on ne produit plus assez de diplômés, soit elles sont très techniques et il n'y a pas assez de candidats à la formation », précise Virginie Vellut. Les ruptures technologiques comme l'IA créent une barrière à l'entrée et il est parfois compliqué pour les salariés en poste de s'approprier ces nouveaux outils. « Et puis, on ne va pas se mentir, il y a aussi parfois un manque d'appétence avec la difficulté de trouver des gens qui se lèvent tous les matins pour venir travailler huit heures d'affilée, puis repartir », poursuit l'expert-comptable. « Il n'y aura pas de visibilité avant l'été 2027 au mieux. De toute façon on va avoir les élections présidentielles et en fonction du finaliste, cela change

L'ACTIVITÉ DU 1^{ER} SEMESTRE 2026

- Les secteurs top : le transport routier, l'aménagement paysager, le commerce de viande, les pharmacies et la construction.
- Les secteurs flop : l'habillement - la restauration - la boulangerie pâtisserie - les hôtels et les agences immobilières.

quand même l'attitude des chefs d'entreprise. Et nous savons qu'il y aura des législatives. Cela ne ça nous engage pas vers une stabilité très forte. Notre rôle à la CCI est d'accompagner les entreprises sur les questions de transition, d'évolution, d'intégration de l'IA pour pouvoir gagner en productivité. » Un rôle qui permet aussi de faciliter les reprises d'entreprises qui sont nombreuses au détriment des créations. Mais préserver les activités et les savoir-faire restent essentiels. « La conjoncture actuelle est qualifiée de très mauvaise pour 35 % des entrepreneurs. C'était 28 % au semestre précédent. On est en progression et d'ici 20 ans on sera arrivé à 100 % à ce rythme-là. » Autant dire que le passage à la facturation électronique avec ses coûts associés n'est pas la préoccupation du moment.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Commerce. En attirant plusieurs près de 150 000 visiteurs en six jours, la 90^e édition de la Foire de Sedan, gratuite et festive, a été une grande réussite. De bon augure avant les 100 ans de cette manifestation en 2027.

La foire aux nouveautés



Durant l'inauguration de la foire de Sedan.

Bénéficiant d'un temps idéal et portée par la tenue du concours national des plus belles bêtes de la race charolaise

ainsi que de plusieurs nouveautés dues à l'UCIA, la principale manifestation de la rentrée économique ardennaise a connu un

véritable renouveau, salué par tous, à commencer par le maire de la commune, Didier Herbillon. « Cette année, l'événement a été marqué par une évidente évolution. La foire a incontestablement repris des couleurs et l'affluence enregistrée a récompensé l'UCIA et Ardennes Génétique Elevage de leur implication et de leur audace pour mettre la ville au premier plan alors même que les modes de consommation changent ».

Pour Maud Badureau, la nouvelle présidente de l'union commerciale, industrielle et artisanale, un grand défi a ainsi été relevé. « Avec une enveloppe de 400 000 euros, nous avons atteint notre objectif, si on se fie aux retours d'impression des 400 exposants, partenaires et visiteurs. Les changements effectués se sont avérés porteurs et ont débouché sur une bonne relance. Le repas des partenaires, notre bar à bulles, les concerts à commencer par celui du

Collectif métissé, les rendez-vous mis en place par les collectivités locales, la chambre économique et le monde agricole ont nettement contribué à cette relance. Beaucoup de participants nous ont dit qu'on était sur la bonne voie. On va donc essayer d'améliorer encore les choses avec un retour en force des camelots, une médiatisation encore plus forte, la création d'une monnaie spécifique pour restreindre les flux d'argent et la mise en valeur des chevaux de trait ardennais. Nous allons aussi nous attacher à trouver de nouveaux partenaires car le budget sécurité-poste de secours a presque doublé en passant de 37 000 à 60 000 euros. Nous voulons aussi privilégier une organisation plus serrée ».

Pour sa part, Frédéric Leblon, le président d'Ardennes Génétique Elevage, était tout aussi ravi du succès populaire de la foire agricole. « Nous avons été surpris d'établir un nouveau record d'entrée en drainant

60 000 personnes contre 30 à 40 000 habituellement sur les 3 hectares de la Prairie de Torcy. Je suis donc enchanté d'autant que la fréquentation des trois restaurants -L'Espace Saveur, l'Auberge ardennaise et « La belle viande » - ont servi 6 000 repas, soit 1 000 de plus qu'en 2025 ! »

Par ailleurs, le grand public est venu en nombre pour voir les 800 animaux présents, les concours d'élevage, les machines agricoles dernier cri, la ferme pédagogique qui a accueilli 1 700 élèves, le village des métiers tout en goûtant et s'achalandant de produits du terroir. « Notre agriculture a toutefois besoin de revenus, de confiance et de pouvoir investir, car la souveraineté alimentaire n'est pas qu'un slogan », insiste le Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes, Jean-Baptiste Bourin.

PASCAL REMY

+ 4,9 %

En août 2026, sur un mois, les prix des céréales ralentissent mais restent en forte hausse (+4,9 % après + 9,4 % en juillet). Ils ralentissent nettement pour le maïs (+4,2 % après +18,7 %) et plus modérément pour le blé tendre (+5,4 % après +7,1 %), l'orge (+4,3 % après +5,6 %) et le blé dur (+2,2 % après +3,9 %). Sur un an, les prix des céréales accélèrent de nouveau en août (+22,1 % après +15,3 % en juillet et +5,4 % en juin) et atteignent leur plus haut niveau depuis août 2023. Les prix des oléagineux continuent d'accélérer sur un mois en août 2026 (+3,1 % après +2,6 % en juillet et +1,1 % en juin). (INSEE)

+ 18,0 %

En août 2026, sur un an, les prix des légumes accélèrent nettement (+18,0 % après +10,8 % en juillet). Les prix accélèrent clairement pour les poireaux (+52,5 % après +8,1 %), les tomates (+43,1 % après +10,0 %), les salades (+34,6 % après +24,2 %) et les concombres (+31,4 % après +26,0 %). Les prix des haricots rebondissent (+4,7 % après -4,2 %), tandis que ceux des melons se replient (-2,4 % après +15,1 %). La baisse des prix se poursuit pour les courgettes (-8,7 % comme en juillet) et s'accroît pour les choux (-5,4 % après -1,7 %). En août 2026, sur un an, les prix des fruits frais ralentissent (+2,0 % après +2,6 % en juillet). (INSEE)

+ 0,3 %

En août 2026, sur un mois, les prix des animaux rebondissent (+0,3 % après -1,3 % en juillet). Les prix accélèrent nettement pour les porcins (+12,8 % après +0,8 %), en raison d'une offre insuffisante, et rebondissent modérément pour les veaux (+0,6 % après -3,8 %). Ceux des volailles se replient (-0,3 % après +3,6 %). La baisse des prix s'amplifie légèrement pour les gros bovins (-2,7 % après -2,5 %) et s'atténue pour les ovins (-1,3 % après -6,2 %). Sur un an, la baisse des prix des animaux s'amplifie en août 2026 (-2,7 % après -2,1 % en juillet). Les prix se replient pour les gros bovins (-4,0 % après +1,0 %). La baisse des prix s'amplifie pour les veaux (-1,8 % après -1,2 %). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire iPAIDTHAT*



BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. * SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

COTATIONS AU 1ER/10/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	7 964,51	- 1,96%
SBF 120	6 038,41	- 1,97%
Nikkei	66 753,72	+ 2,67%
Dow Jones	51 349,92	- 0,31%
Eurostoxx 50	6 269,02	- 0,49%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1292	- 0,72%
Livre Sterling	0,8533	- 0,83%
Yen	178,42	- 1,28%
Dollar/Yen	157,98	- 0,56%

SWAPS

Euribor 5 ans	3,538	- 0,109
Euribor 10 ans	3,618	- 0,040

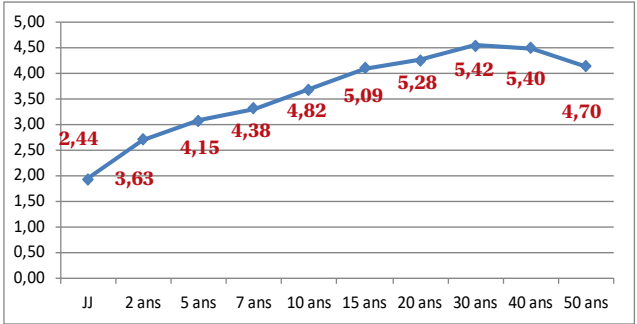
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	2,437	- 0,002
Euribor 1 mois	2,434	- 0,006
Euribor 3 mois	2,589	- 0,025
Euribor 6 mois	3,043	+ 0,030
Euribor 12 mois	3,303	- 0,005

FRANCE ETAT

BTAN 2 ans	3,632	+ 0,018
BTAN 5 ans	4,149	+ 0,058
OAT 7 ans (TEC	4,385	+ 0,087
10) OAT 10 ans	4,823	+ 0,133
OAT 30 ans	5,419	+ 0,191
OAT 50 ans	4,702	- 0,001

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)

ARCELORMITTAL	59,36	+ 0,52
BNP PARIBAS	95,00	+ 0,18
CARREFOUR	15,91	+ 0,12
CRÉDIT AGRICOLE	17,57	+ 0,00
EXEL INDUSTRIES	17,20	- 0,57
L.V.M.H.	390,00	- 0,40
LAURENT-PERRIER	75,60	- 0,15
MICHELIN	33,75	+ 0,06
NEXANS	131,90	+ 0,05
KERING	223,40	- 0,26
HAULOTTE-GROUP	2,22	- 0,00
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	43,88	+ 0,20
RENAULT	25,90	- 0,27
SAINT-GOBAIN	69,04	- 0,21
SANOFI-AVENTIS	72,64	- 0,12
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	69,56	+ 0,01
VALLOUREC	18,41	+ 0,17
VEOLIA	30,81	+ 0,04
VINCI	106,95	- 0,11
Vranken-Pommery	9,14	- 0,19

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,80	4,02	2,44
2 ans	1,95	4,87	3,15
5 ans	2,38	5,08	3,29
10 ans	3,10	5,29	3,54
30 ans	4,18	5,64	3,90

Concurrence chinoise : quels secteurs industriels français sont exposés ?

La part de la Chine dans les importations françaises progresse depuis plusieurs années, dans un contexte de tensions commerciales croissantes. La comparaison entre la structure des importations en provenance de Chine et celle de la production nationale montre que la concurrence chinoise pèse sur quelques branches.

Depuis 2024, la croissance chinoise dépend de nouveau largement du dynamisme de ses exportations, dans un contexte de faiblesse persistante de la demande intérieure. À cela s'ajoute l'intensification depuis début 2025 de la guerre commerciale engagée entre les États-Unis et la Chine, représentant un choc négatif pour la Chine pouvant renforcer la compétitivité de l'ensemble de son offre ainsi qu'une possibilité de report des biens chinois des États-Unis vers d'autres pays, dont la France. Il est donc possible que la concurrence chinoise s'intensifie pour les entreprises françaises, soit directement sur le marché français via une hausse des importations en provenance de Chine, soit sur les marchés d'exportation où les entreprises françaises sont en concurrence avec les producteurs chinois.

Une hausse des importations en provenance de Chine ne signifie pas nécessairement une concurrence accrue pour la production française. Elle peut concerner des biens peu ou pas produits sur le territoire, ou des intrants utilisés par les entreprises françaises dans leur processus de production. L'analyse présentée ici porte principalement sur la concurrence directe avec la production nationale. Pour l'évaluer, nous comparons la composition des importations en provenance de Chine à celle de la production française afin d'identifier les branches les plus exposées. Cette analyse se concentre sur le « choc chinois 2.0 », qui désigne une seconde vague de forte pénétration des exportations chinoises sur le marché mondial. Elle ne revient pas sur le premier choc consécutif à l'intégration de la Chine dans l'OMC en 2001.

LA PART DE LA CHINE DANS LES IMPORTATIONS FRANÇAISES PROGRESSE, SURTOUT EN VOLUME

La part de la Chine dans les importations françaises de biens industriels est passée de 9,2 % en 2017 à 10,7 % fin 2025. Cette progression est encore plus marquée lorsque les importations sont corrigées des évolutions de prix : en volume, nos estimations suggèrent une hausse d'environ 5 points entre 2017 et mi-2025.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Un rapport d'activité 2025 qui explique l'Etat décentralisé dans la Marne

Politique. Impossible de détailler la richesse de ce document, vraisemblablement véritable mode d'emploi des relations entre l'Etat et les collectivités locales. Le rapport d'activité 2025 des services de l'Etat dans la Marne dit tout sur la protection des populations, santé et sécurité, sur les transitions, devoirs et responsabilités et sur l'accompagnement économique des entreprises, entre autres chapitres.

Un rapport d'activité en trois temps : l'Etat protège, l'Etat agit pour les transitions et l'activité économique, l'Etat s'engage pour le quotidien des Marnais. L'Etat protège en assurant la sécurité du quotidien et en luttant contre l'insécurité routière, en prévenant les risques et en garantissant la sécurité sanitaire. Sur ce premier chapitre, le bilan 2025 s'énonce ainsi : près de 8 900 faits d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (+6%), 900 violences sexuelles (+9%), 3 600 victimes prises en charge (+1%) et 30 tentatives d'homicide (-25%).

Concernant les atteintes aux biens, le rapport note près de 18 400 faits (+10%), plus de 1 700 vols de véhicules (+19%), plus de 3 000 cambriolages (2,5%) et 338 vols avec violences (+4%). La lutte contre les trafics mentionne 3,7 M€ d'avares criminelles saisis (+150%), 500 opérations de sécurisation, 17 points de deal démantelés (+140%), plus d'un millier d'amendes forfaitaires pour usage de stupéfiants, 360 kg de stupéfiants saisis et 247 mis en cause pour trafic (+27%).

LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE DES MINEURS

En 2025, la lutte contre la délinquance des mineurs est passée par plus d'une centaine d'opérations de sécurisation avec fouilles, une activité qui a concerné 87 collèges et 24 lycées. L'Etat rappelle à ce sujet la création du Groupe de Prévention de la Délinquance des Mineurs (GPDM), dispositif unique en France et qui associe la Préfecture, les parquets, l'Education Nationale, le Conseil Départemental, les collectivités, la Protection Judiciaire de la



C'est le Préfet Romain Royet qui a présenté le rapport d'activité 2025 des services de l'Etat, devant les conseillers départementaux de la Marne.

Jeunesse et les missions locales. Au bilan 2025 de ce dispositif, 25 jeunes ont été pris en compte pour les sortir du cycle de la délinquance.

Sur le sujet de la délinquance des mineurs, le rapport évoque le déploiement de la procédure de rappel à l'ordre par les communes de Reims et Châlons-en-Champagne, afin de mobiliser au plus vite les familles et les services compétents. Il mentionne également la mise en place par la Ville de Reims d'un Conseil des droits et des devoirs des familles afin de responsabiliser les parents.

SÉCURITÉ SANITAIRE ET DÉFENSE DE LA CONSOMMATION

Dans un tout autre domaine, l'Etat chiffre à 2,8 M€ sa cinquantaine d'actions de prévention des risques, notamment face aux inondations, à la situation des nappes phréatiques et des cours d'eau. L'Etat mentionne l'accompagnement des élus en matière de plan communal, ou intercommunal, de sauvegarde face aux aléas naturels.

Le rapport 2025 note 457 inspections pour garantir la sécurité sanitaire, protection des consommateurs et sécurité des aliments et pointe sur

ce sujet 104 avertissements, 30 mises en demeure et 6 procès-verbaux. Dans la lutte contre les fraudes et le travail dissimulé, le rapport pointe une centaine d'opérations dans les vendanges, les hôtels, les restaurants, les débits de tabac ou les garages automobiles, entre autres commerces.

LE PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'Etat soutient les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs projets environnementaux, techniques ou stratégiques. En 2025,

il a consacré 18,3 M€, au travers de différentes dotations. En soutenant les actions pour le climat, la biodiversité et la sobriété, l'action de l'Etat recense 93 plans d'action dans le cadre des PTRTE, Pacte Territorial de la Réussite et de Transition Ecologique. Dans le cadre des énergies renouvelables, le rapport pointe les installations en service dans la Marne (604 mâts éoliens en service et 232 autorisés, 11 sites photovoltaïques et 34 autorisés, 32 installations de méthanisation et 11 autorisées).

L'Etat agit également en matière économique, intervenant notamment dans les comités locaux pour l'emploi, dans les missions locales et dans les dispositifs pour l'insertion des jeunes (9 300 jeunes accompagnés en 2025, via le contrat d'engagement jeune et le contrat d'apprentissage. Dans le cadre du dispositif national France 2030 (54 milliards d'euros), le point local évalue à plus de 169 M€ l'aide aux investissements dans la Marne. Par secteur cette enveloppe concerne 79 dossiers et se segmente en six secteurs : 34 M€ pour le spatial, 26 M€ pour l'enseignement supérieur, 24 M€ pour les startups et l'innovation, 23 M€ pour l'agriculture et la forêt, 14 M€ pour la décarbonation et 14 M€ pour la formation.

Enfin, dans un inventaire non exhaustif, l'engagement de l'Etat est aussi rappelé dans le chapitre du quotidien des Marnais : l'accès aux soins, la politique éducative, l'accès au logement, le soutien aux publics les plus fragiles et l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches.

GÉRARD DELENCLOS

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

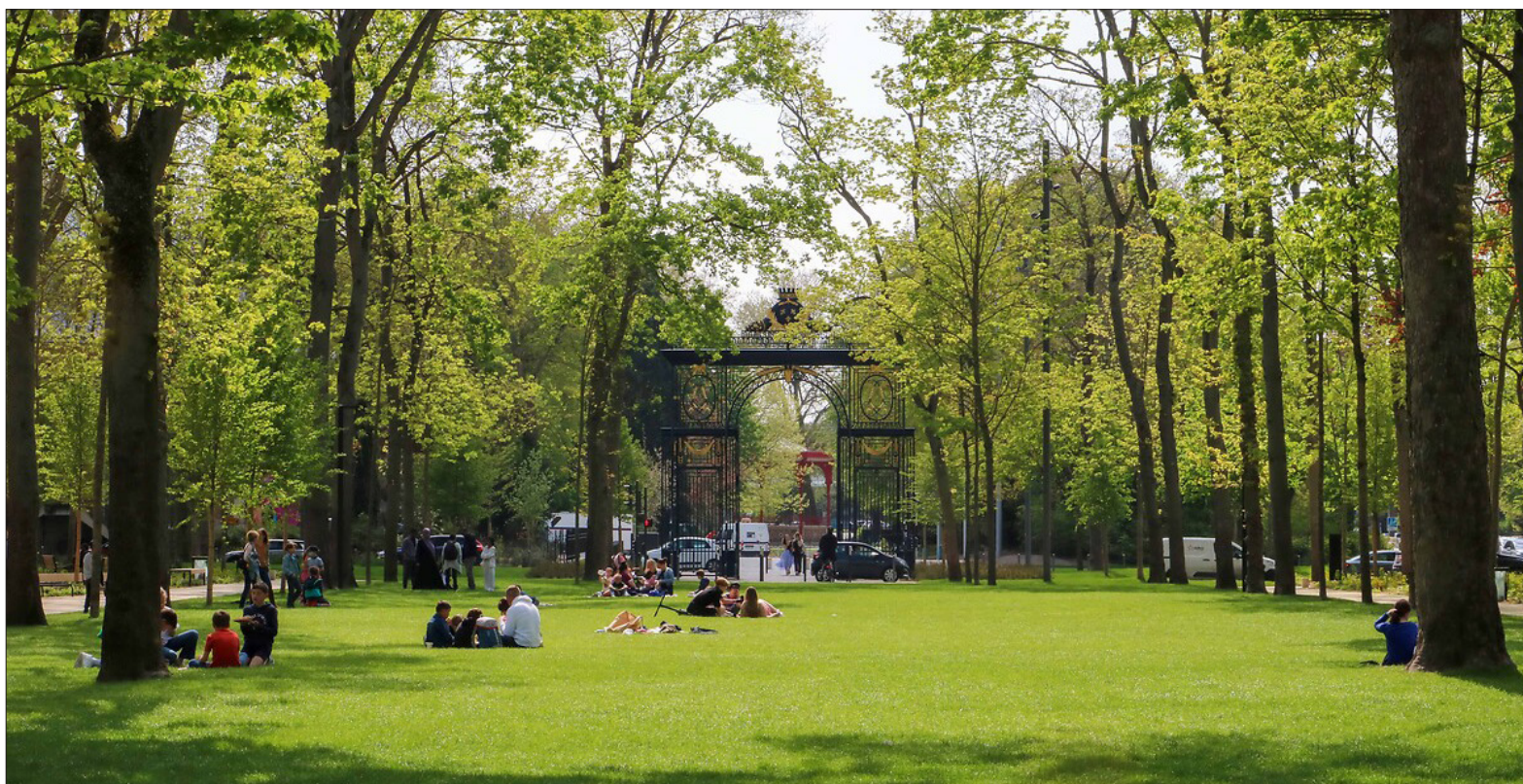
matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal



Aménagement. Dans le grand centre urbain de Reims, 72% de la population a un accès à un parc, un square ou à un jardin de taille modeste à moins de cinq minutes de marche et 90% aux mêmes espaces verts d'au moins un hectare. Cette accessibilité place la ville au premier rang des grands centres urbains nationaux.

Reims première des grandes villes métropolitaines pour son accessibilité à ses espaces verts



À Reims, 72% de la population a accès à un parc, square, jardin ou cimetière paysager d'au moins 0,1 hectare, ou à une forêt publique d'au moins 0,5 hectare à moins de cinq minutes à pied.

Dans son étude intitulée : « Plus de la moitié des habitants des grands centres urbains du Grand Est a un accès direct aux espaces verts » l'Insee précise le fondement de son propos : « La nature et sa préservation sont souvent associées à des enjeux de santé, de bien-être ou écosystémiques. En milieu urbain, les aménités environnementales peuvent contribuer à la qualité du cadre de vie et renforcer l'attractivité résidentielle ou touristique des territoires. Dans ce contexte, le développement de ces espaces en ville constitue un enjeu des politiques d'aménagement conduites par les collectivités territoriales ces dernières années ».

Un quart de la superficie des grands centres urbains du Grand Est est couvert par des aménités environnementales (parcs et jardins, autres végétations, forêts ou espaces aquatiques). La part de la surface couverte par la nature varie fortement d'un grand centre urbain à un autre. Elle dépasse les 30% à Nancy et Mulhouse, mais n'atteint que 9% à Troyes et 8% à Reims.

Si dans ces indicateurs d'évaluation de l'OMS, l'Organisation Mondiale de la Santé, recommandes des disponibilités potentielles de 10 m² par habitant en parcs et jardins et 25 m² en forêts urbaines, en tenant

compte du risque de surfréquentation, seules les agglomérations de Reims et Metz atteignent le premier seuil.

LA FORTE ACCESSIBILITÉ DE REIMS AUX ESPACES VERTS

Dans le Grand Est, 56% des habitants sont à moins de cinq minutes de marche d'un espace vert d'au moins 1 000 m². Reims est le centre urbain de la région possédant sur ce sujet la situation la plus favorable : 70% des habitants concernés, contre 30% à Troyes. Dans le Grand Est, 75% des citoyens vivent à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert. Ils sont 90% à Reims, contre 60% à Colmar ou à Troyes. 44% des résidents régionaux ne peuvent profiter d'aucun espace vert à proximité immédiate de leur domicile. La superficie de ces aménités environnementales constitue un autre facteur d'attractivité précisé par l'OMS, soit 0,5 hectare à moins de cinq minutes du domicile. Seuls 38% des habitants des grands centres urbains du Grand Est répondent à ce critère.

L'Insee résume ainsi la situation de Reims : « 72% de la population a accès à un parc, square, jardin ou cimetière paysager d'au moins 0,1 hectare, ou à une forêt publique d'au moins 0,5 hectare à moins de cinq

minutes à pied. De plus 89% de la population a accès à un tel espace à moins de cinq minutes ou à un espace vert public d'au moins un hectare à moins de dix minutes, ou à un espace vert public d'au moins dix hectares à moins de quinze minutes de marche ».

L'OBJECTIF 2026 DE REIMS NATURE REPOUSSÉ DANS LE TEMPS

La stratégie Reims Nature, lancée par la Ville en 2021, annonçait l'objectif à fin 2026 d'un espace vert à 300 mètres de chaque habitant. Le coût estimé des travaux inhérents à ce verdissement s'est élevé à 53 M€

entre 2020 et 2025. Selon l'enquête de l'Insee de 2025, « Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains », si la couverture arborée de la ville, parcs, squares et jardins, est dans la moyenne nationale, Reims est la première des grandes villes de l'Hexagone pour l'accessibilité à ces espaces : 71,8% contre une moyenne métropolitaine de 52,4%. Si Reims Nature est en léger retard sur son calendrier, le rapport sur ce sujet de la Ville de Reims annonce : « La nature regagne du terrain en ville ». Chiffres à l'appui : nouvelles plantations d'un millier d'arbres, 20 000 arbustes,

56 000 m² d'espaces verts supplémentaires dans un ensemble de plus de 370 hectares en progression de 12%, et 11 parcs et jardins de plus dans les cinq dernières années.

8° VILLE VERTE EN 2023 ET SOUS LES RADARS EN 2026

Ne pas confondre ville verte et ville arborée. La distinction est faite par l'Observatoire des Villes Vertes, la plateforme la plus exploitée au niveau national, gérée par deux entités : l'Unep, Union des Entreprises du Paysage, et Horis, organisation rassemblant des responsables d'espaces nature des villes. Tel que le rappelle le Palmarès des Villes Vertes de France, publié tous les trois ans depuis 2014, la ville arborée n'est qu'un des éléments de la ville verte, parmi lesquels le m² d'espaces verts par habitant, le budget consacré par habitant, les arbres d'alignement, la biodiversité ou les mesures d'adaptation climatique.

Reims, 8° ville la plus verte de ce palmarès en 2023, sort du top 10 en 2026. Dans le palmarès 2023, dominé par Angers, Rennes et Strasbourg, Metz est 5° et Reims 8°. Dans l'édition 2026, Angers est toujours la ville la plus verte de France, cette fois-ci devant Annecy et Metz. Strasbourg descend à la 5° place et Reims disparaît du top 10.

On peut toujours se consoler avec la dernière enquête de l'Insee : le taux de couverture parcs et jardins de 3,3% de la superficie urbaine de Reims est légèrement supérieur à la moyenne nationale, et la part de la population ayant un accès à un espace vert est bien plus importante que celle des grands centres métropolitains : près de 72% pour une moyenne nationale de 52%.

GÉRARD DELENCLOS

UN MEILLEUR ACCÈS POUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS

Autre remarque de l'Insee dans son analyse de septembre 2025, parmi les ménages résidant à moins de cinq minutes à pied d'un espace vert, 82% vivent en logement collectif, contre 78% de l'ensemble des citoyens du Grand Est. 44% des ménages, disposant le plus souvent d'un jardin privatif, bénéficient d'un espace vert public à moins de cinq minutes de leur domicile. Les forêts publiques sont plus accessibles pour les ménages résidant en maison individuelle. C'est ainsi que seuls 5% des ménages du Grand Est vivent à moins de quinze minutes de marche d'une forêt publique, alors que cette proportion double pour les résidents de maison individuelle. Les habitants des quartiers prioritaires de la politique

de la ville (QPV) ont un meilleur accès aux espaces verts que le reste des habitants des grands centres urbains : 70% d'entre eux résident à moins de cinq minutes de marche d'un espace vert et 84% à moins de quinze minutes. Au rang des grands centres urbains régionaux, la commune de Troyes fait exception. Moins de 40% des habitants peuvent rejoindre un parc, un jardin ou une forêt à moins de cinq minutes de marche. Deux quartiers sur neuf de la cité auboise atteignent sur ce sujet la moyenne régionale. Metz est le seul centre urbain dans lequel les habitants des QPV ont un accès aux espaces verts moins favorables. À l'inverse, à Mulhouse et Reims, 80% des habitants des QPV vivent à moins de cinq minutes d'un espace vert.

Opinions

Par le Medef

Budget 2027 : Affaiblir encore les entreprises, c'est affaiblir le pays

Le projet de loi de finances pour 2027 poursuit un objectif : redresser les comptes publics. Ce redressement indispensable doit préserver au maximum la croissance et l'emploi dans une conjoncture déjà dégradée.

Mais il ne répond pas à une question pourtant décisive : comment accélérer la croissance si l'on réduit les moyens d'investir et d'embaucher ?

Afin de retrouver des marges de manœuvre financières indispensables pour faire face aux crises qui s'accumulent, la France a besoin de croissance et donc d'entreprises fortes capables d'investir et d'embaucher. L'accumulation très importante (près de 20 milliards d'euros) de prélèvements sur le travail et de taxes sectorielles risque au contraire de les fragiliser.

Le scénario du Gouvernement lui-même appelle à la vigilance. Après une croissance limitée à 0,5 % en 2026, le budget table sur une progression de 1 % en 2027 et un rebond de l'investissement des entreprises de 1,6 %. Dans le même temps, il prévoit une nouvelle baisse de 0,3 % de l'emploi salarié. Cette reprise, dont les chiffres restent à confirmer, dépendra de l'évolution des tensions énergétiques et géopolitiques. Ajouter des charges supplémentaires, c'est prendre le risque de retarder les investissements et les recrutements sur lesquels repose le redressement.

LA STABILITÉ FISCALE EST INDISPENSABLE ET URGENTE

Le poids des prélèvements obligatoires va passer de 43,9 % à 44,2 % du PIB. La reconduction de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, initiée pour la seule année 2025 et ramenée de 7 à 5 milliards d'euros, reste un mauvais signal. Une contribution réduite reste une charge ; une contribution exceptionnelle reconduite fragilise la parole donnée et inquiète les investisseurs, en particulier les étrangers.

La multiplication des taxes sectorielles accen-

tue cette pression : taxe sur les infrastructures de transport longue distance, contribution sur les produits transformés sucrés, contribution exceptionnelle sur le transport maritime, hausse de la taxe sur les conventions d'assurance automobile, contribution des complémentaires santé...

Cibler tous ces secteurs aura des conséquences pour l'ensemble de l'économie. Ces taxes vont inmanquablement réduire les capacités d'investissement et affaiblir la compétitivité des entreprises concernées. La rentabilité finance aussi la modernisation, la décarbonation et le développement : elle ne peut être considérée comme une réserve budgétaire disponible.

Les mesures de soutien à l'industrie et à la reprise d'entreprises par les salariés vont dans le bon sens. Mais leur portée sera amoindrie si, parallèlement, les prélèvements réduisent la capacité des entreprises à les mobiliser. La cohérence de l'ensemble est déterminante pour l'investissement et l'attractivité du pays. Le budget ne peut miser sur le rebond des entreprises tout en leur retirant les moyens de le réaliser.

PRÉSERVER L'EMPLOI EXIGE DE NE PAS RENCHÉRIR LE COÛT DU TRAVAIL

Le gel des allègements généraux et l'élargissement de leur assiette de calcul font peser un risque sur les entreprises, notamment celles à forte intensité de main-d'œuvre : il s'agit là d'une menace directe sur l'emploi. Réduire un allègement, c'est augmenter les prélèvements sur le travail. Quand les marges se resserrent, ce sont des recrutements qui sont différés, des investissements qui sont revus, des augmentations salariales qui ne pourront avoir lieu. Alors que l'emploi recule déjà, renchérir le travail serait une faute économique. Les entreprises qui emploient beaucoup ne doivent pas être pénalisées pour cette raison même.

Les conséquences dépassent les seules entre-

prises. Une reprise moins forte, ce sont des recettes fiscales et sociales inférieures aux prévisions, davantage de tensions sur les comptes sociaux et, pour le futur, de nouveaux ajustements budgétaires.

LA DETTE REND LE RETOUR DE LA CROISSANCE ENCORE PLUS INDISPENSABLE

La trajectoire du Gouvernement montre l'urgence de sortir de cette fragilité. Malgré la baisse prévue du déficit public de 5,4 % à 5 % du PIB, la dette continuera de progresser pour atteindre 121,7 % du PIB. La charge de la dette de l'État atteindra 72,9 milliards d'euros, soit 9,6 milliards de plus qu'en 2026. Autant de ressources absorbées avant même de financer de nouvelles priorités. La France reste exposée à un double risque : une croissance atone et une dette qui coûte davantage. Si les perspectives économiques ou la confiance des prêteurs se dégradent, la pression sur le financement du pays pourrait encore s'accroître. Préserver la capacité de production, l'emploi et l'investissement relève aussi de notre sécurité financière.

Le MEDEF attend que le débat parlementaire écarte les mesures qui renchérissent le travail, respecte le caractère exceptionnel de la surtaxe sur les bénéfices et engage des réformes de la dépense publique produisant des économies structurelles. Le redressement des comptes exige des choix difficiles. Faire payer davantage le travail et les secteurs productifs risque de compromettre les recettes de demain pour boucler le budget d'aujourd'hui.

La France a besoin d'entreprises fortes pour sortir de la spirale infernale des déficits. Nos performances médiocres en 2026 en matière de croissance et d'emploi, par comparaison avec des pays voisins soumis aux mêmes contraintes internationales, montrent combien il serait dangereux d'affaiblir davantage notre base productive.



Pompiers pyromanes

Si cela bouscule toujours les sociétés, il y a néanmoins un côté normal voire rassurant que la jeunesse ait une conscience politique. Les révoltes permettent aux générations précédentes de prendre en compte ses angoisses - inhérentes à toute jeunesse - de connaître ses attentes et mieux encore, d'y répondre.

Un fois qu'on a posé ces principes généraux, il convient d'analyser les revendications qui poussent les adolescents ou les étudiants dans la rue. Qu'il s'agisse d'un mal-être générationnel, de la peur du chômage, de militer pour la paix ou d'exprimer une contestation face à un pouvoir répressif, le courage de la révolte est louable et les grands mouvements du siècle passé ont permis de faire bouger les lignes, que ce soit chez nous en Mai 68, aux États-Unis pour lutter contre la guerre du Vietnam, ou sur la place Tian'anmen de Pékin en 1989.

Alors forcément, quand on se penche d'un peu plus près sur les manifestations lycéennes du moment, il y a de quoi être sacrément désabusé. Derrière une façade entendable - mais déjà bien déjà fragile pour justifier un tel déferlement - de revendications destinées à avoir plus de profs et des locaux plus décentes, on croit rêver : de l'emploi du temps trop chargé au menu de la cantine à améliorer, rien ne justifie réellement un tel soulèvement si ce n'est une manipulation politique grossière à six mois des élections présidentielles. Une manœuvre qui pourrait d'ailleurs commencer à se retourner contre ces pompiers pyromanes qui encouragent des agissements inacceptables, tant les dégradations et les violences inacceptables décrédibilisent totalement toute forme de revendication. Car quel crédit peut-on donner à quelqu'un qui brûle des établissements scolaires, payés par les impôts de ses parents, à l'heure où ceux-ci peinent déjà à boucler leurs fins de mois ?

BENJAMIN BUSSON

humeur

le regard de Faro.

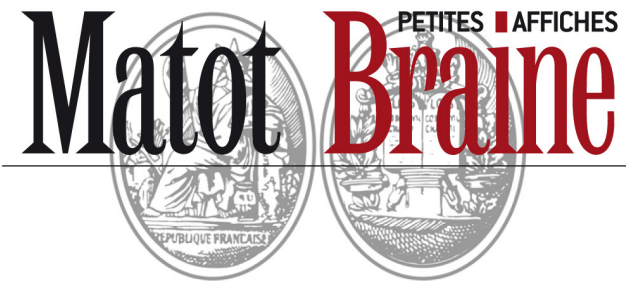
LE GOUVERNEMENT DÉVOILE SON PROJET DE BUDGET POUR 2027



Retrouvez l'intégralité
de votre journal
et plus encore sur
matot-braine.fr

Une expérience digitale
accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudications

SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI-THIBAUT
AVOCATS à TROYES
38 rue Jaillant-Deschainets
10000 TROYES - Tél. : 03.25.73.29.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de TROYES Juge de l'Exécution, 85 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES (salle Jean Simon - accès par l'impasse Jean Simon)

le mardi 10 novembre 2026 à 10 h 30

En un lot :
A MERY SUR SEINE (10)
38 rue du Professeur Pinard, cadastré section D n° 236 pour 02 a 03 ca, une maison de ville comprenant :
- ROC : Entrée, cuisine, salon-salle à manger, 2 chambres, wc, salle de bains ;
- 1^{er} étage : Couloir, cabinet de toilettes, 4 chambres ;
- Grenier partiellement aménagé ;
- Cave ;
- Cour et atelier ;
- Surface habitable : 197.89 m² ;
- Inoccupée.

MISE A PRIX : 30.000 €uros

VISITE s/place et par huissier le 26/10/2026 de 11 H à 12 H.
On ne peut porter des enchères que par un Avocat inscrit au Barreau de l'AUBE, auquel les amateurs devront remettre un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse inférieure à 3.000 €.
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Site : www.plcavocats.fr
A TROYES, le 29/09/2026,
Signé : Me Charlotte THIBAUT.

M2611046

La SCP COLOMES- MATHIEU-ZANCHI-THIBAUT
Avocats associés au Barreau de l'Aube
38 rue Jaillant Deschainets
10004 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.73.29.46 - Fax : 03.25.73.70.25

VENTE PUBLIQUE

S'un pavillon d'habitation élevé sur sous-sol total en travaux, sis sur la commune de BERCENAY LE HAYER (10190).
L'adjudication aura lieu le **mardi 10 novembre 2026 à 10 heures 30** à l'audience du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle.
Il sera procédé le mardi 10 novembre 2026 à 10 heures 30 à l'audience du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de TROYES, séant au Palais de Justice de ladite Ville, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

COMMUNE DE BERCENAY LE HAYER (10190) :

Un pavillon d'habitation élevé sur sous-sol total en travaux, sis 8 chemin du Moulin cadastré section AC n° 134 pour une contenance de 16a 58ca.

**MISE A PRIX : 20.000 €uros
(VINGT MILLE €UROS)**

Visite : Le vendredi 23 octobre 2026 de 11h à 12h.
Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un Avocat inscrit au Barreau de l'Aube avant l'adjudication, auquel ils devront remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- Au cabinet de la SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI-THIBAUT, Avocat rédacteur du cahier des conditions de vente ;
- Au Greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le tribunal judiciaire de TROYES où le cahier des conditions de vente est déposé.

Fait et rédigé à TROYES,
le 24 septembre 2026 par l'avocat
poursuivant soussigné.
Signé : Maître Charlotte THIBAUT

M2610889

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional
PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe Legalnet
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations
Président et directeur de la publication :
S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,
représentée par Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 0431 I 87408

SCP COLOMES - MATHIEU - ZANCHI - THIBAUT Avocats
38 rue Jaillant Deschainets
à TROYES - Tél.03.25.73.29.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Au Tribunal Judiciaire de TROYES-Juge de l'Exécution, 85 rue Général de Gaulle (Salle Jean Simon, accès par l'Impasse Jean Simon) le **mardi 10 novembre 2026 à 10 h 30** de :

Dans un ensemble immobilier en copropriété

sis à TROYES (10000)

94 à 96 avenue Edouard Herriot, cadastré section CR n°487 :
- Le lot n° 17 : Un appartement de Type 3, au 1^{er} étage, d'une superficie de 64.03 m², loué, comprenant : entrée, cuisine, séjour/salon avec balcon, 2 chambres, salle de bains, wc ;
- Le lot n° 24 : Une cave.

MISE A PRIX : 20.000 €uros

Visite : Mercredi 21 octobre 2026 de 11 h 00 à 12 h 00.
Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de l'Aube, auquel les amateurs devront remettre un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté : Au Greffe du JEX du tribunal judiciaire de TROYES et au Cabinet de l'avocat poursuivant.

A TROYES, le 22/09/2026,
Signé : Me Charlotte THIBAUT.

M2610934

/// Annonces légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédure adaptée



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
2. PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée consultation ouverte.
3. OBJET DU MARCHÉ : Remplacement de 345 chaudières individuelles sur le Patrimoine D'ESPACE HABITAT.
4. NATURE DES LOTS :
Lot n° 1 : Remplacement de 78 chaudières VMC gaz sur le secteur de Charleville-Mézières.
Lot n° 2 : Remplacement des radiateurs et passage en VMC hygro de 33 logements ainsi que remplacement de 67 chaudières VMC gaz sur le secteur de Charleville-Mézières.
Lot n° 3 : Remplacement de chaudières et de radiateurs ainsi que création de VMC hygro B de 46 logements sur le secteur de Charleville-Mézières.
Lot n° 4 : Remplacement de chaudières de 93 logements sur le secteur de Charleville-Mézières.
Lot n° 5 : Remplacement des radiateurs et creation de VMC individuelle de 21 logements ainsi que remplacement de 41 chaudières VMC gaz sur le secteur de la Vallée de la Meuse.
Lot n° 6 : Remplacement de chaudières de 20 logements à Sedan et à Vouziers.
5. DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global est fixé à 15 mois.
6. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 02 novembre 2026.
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir Règlement de Consultation.
10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11. DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : Le 30 septembre 2026.

M2611082

Appel d'offres ouvert



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
2. PROCÉDURE DE PASSATION : Appel d'offres ouvert.
3. OBJET DU MARCHÉ : Contrat d'entretien des espaces verts du patrimoine d'ESPACE HABITAT.
4. NATURE DES LOTS :
Lot n° 1 : relatif au Patrimoine des Ardennes ;
Lot n° 2 : relatif au Patrimoine de la Marne.
5. DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global est fixé à environ 5 ans.
6. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le mardi 03 novembre 2026 à 11h30.
8. Le règlement de consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir Règlement de Consultation.
10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11. DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : Le mercredi 30 septembre 2026.

M2611079

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?
03.26.40.21.31

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Maîtres BOUFFIN, MARCHAND

Notaires associés
4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

LE LEITAO

Suivant acte reçu par Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, le 26 septembre 2026, contenant cession de fonds de commerce par :
Madame Claudia, Maria RODRIGUES LEITAO, demeurant à SAUDOY (51120), 1 grande rue des Acacias, née à SEVER DO VOUGA, Portugal, le 29 août 1977, célibataire.

Au profit de la société dénommée DES BULLES ET DES POTES SAS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, ayant son siège social à SAUDOY (51120), 1 rue du Plessis, identifiée au SIREN sous le numéro 107 877 219 R.C.S. de REIMS.

D'un fonds de commerce de bar-restaurantraiteur, exploité à SAUDOY (51120), 1 rue du Plessis, connu sous l'enseigne LE LEITAO.

Moyennant le prix de : Trente mille Euros (30.000,00 €).

Entrée en jouissance 26 septembre 2026.

Les oppositions seront adressées à Me BOUFFIN, 4 mail des Acacias - 51120 SEZANNE, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion,
Xavier BOUFFIN.

M2611117

CONSTITUTION

DE SOCIETE



GROUPE MONASSIER
TROYES



LA FONTAINE DE LARRIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Emmanuel THIÉNOT, Notaire à REIMS, le 28 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA FONTAINE DE LARRIS.

FORME : Société civile.
SIÈGE : JONCHERY SUR VESLE (51140), 34 rue de Branscourt.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; Eventuellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL : 1.000,00 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Victor GANDON.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2610996

GOM

STRASBOURG

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 allée René Fonck - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 28/09/2026, il a été constitué une société civile immobilière dénommée GOM STRASBOURG présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 2 allée René Fonck - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés. Le financement dédites opérations et la possibilité de donner toutes garanties en exécution desdits financements notamment par hypothèque sur les immeubles sociaux.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur François GOMARIZ, demeurant 24 allée des Fleurs - 51390 GUEUX.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas obtenus à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2611016



BLANCHARD-SCHMITT
AVOCAT & CONSEIL

SELAS
DU DOCTEUR
QUENTIN FERON

15 Faubourg Saint Timothee,
51230 FÈRE-CHAMPENOISE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 23 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SELAS DU DOCTEUR QUENTIN FERON

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS) de chirurgiens-dentistes

Capital social : 1 000 euros, divisé en 1 000 actions de 1 euro chacune, intégralement libérées

Siège social : 15 Faubourg Saint Timothee, 51230 FÈRE-CHAMPENOISE

Objet : l'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Président : Monsieur Quentin FERON, demeurant 6B rue de Clairmarais, 51500 TAISSY

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives, personnellement ou en se faisant représenter par un autre associé. Chaque action donne droit au vote.

Transmission des actions : toute cession ou transmission d'actions, y compris entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la Société

donné par les deux tiers des associés exerçant au sein de la Société ; cet agrément n'est pas requis tant que la Société ne comprend qu'un associé unique.

Immatriculation : la Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Condition suspensive : la Société est constituée sous la condition suspensive de son inscription au Tableau du Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la Marne, l'immatriculation ne pouvant intervenir avant cette inscription.

Pour avis : Le président.

M2610871



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

HORIZON SUD

Par acte SSP du 25/09/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HORIZON SUD.

OBJET SOCIAL : L'exploitation d'un fonds de commerce de poissonnerie, comprenant notamment l'achat, la vente, au détail, en gros et demi-gros, l'importation, l'exportation, la préparation, la transformation et la commercialisation de poissons, crustacés, coquillages, fruits de mer et, plus généralement, de tous produits de la mer, frais, surgelés, fumés ou transformés ;L'activité de commerce ambulant de tous produits alimentaires, notamment de produits de la mer, sur les marchés, foires, salons, manifestations et tout autre emplacement autorisé ; L'activité de traiteur, comprenant la préparation, la fabrication, la vente à emporter ou à livrer de plats cuisinés, de spécialités alimentaires, de plateaux de fruits de mer et de toutes prestations de restauration, sous réserve des autorisations administratives éventuellement requises ;L'organisation, la coordination et l'animation d'événements privés ou professionnels, ainsi que toutes prestations événementielles, notamment la fourniture de services de restauration, de traiteur, de réception et de logistique.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Paul Doumer - 51120 SÉZANNE.

CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M^{me} MAURER Astrid, demeurant 19 rue du 28 août 1944 - 51120 GAYE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession soumise à agrément préalable des associés dans tous les cas.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2610892



EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

DD LOCATION

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/09/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DD LOCATION

Objet social : La location, sans chauffeur, de voitures, l'achat, la vente et le négoce de véhicules neufs et d'occasion ainsi que de pièces détachées et accessoires automobiles.

Siège social : 32 BOULEVARD DE LA PAIX, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. DENIS Dimitri, Daniel, Jean-Luc 15 BIS RUE DE LA PORTE GOLIVA 51140 PEVY

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre

M2610959

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

RENOWA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/09/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : RENOWA
Objet social : Réaliser des travaux de peinture intérieure et extérieure
Siège social : 2, avenue Napoléon BONAPARTE, 51430 TINQUEUX
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. ESSAOUD Wissam 2, avenue Napoléon BONAPARTE 51430 TINQUEUX

La gérance.

M2610915

CAFE CAGETTE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 bis rue de l'amée, 51110 LAVANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à LAVANNES du 14/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SASU
Dénomination : CAFÉ CAGETTE
Siège : 3 bis rue de l'amée, 51110 LAVANNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : exploitation d'une épicerie de proximité, vente de produits alimentaires, de boissons alcoolisées relevant du groupe 3, ainsi que des boissons non alcoolisées, de produits locaux, artisanaux et de tous articles s'y rapportant ; exploitation d'un café, salon de thé et d'une activité de petite restauration sur place ou à emporter, traiteur ; organisation et accueil d'événements, d'animations et d'activités culturelles, artistiques, musicales, gastronomiques ou de loisirs, notamment d'ateliers, expositions, concerts, et repas à thème ; vente de tous produits et la réalisation de toutes prestations de services en lien avec ces activités.

Président : Audrey EYRAUD demeurant 1 bis rue Chefosse 51110 LAVANNES

La Société sera immatriculée au RCS de Reims.

Pour avis : Le président.

M2610976

IAGO CAPITAL

Par acte SSP du 14/09/2026, il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : IAGO CAPITAL.
OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la prise de participation et la gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières dans tout groupement ou société civile ou commerciale. - Investissements financiers sous toutes formes, pour son propre compte.
SIÈGE SOCIAL : 8bis boulevard Lundy - 51100 REIMS.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Anh-Joffrey ARMAND, demeurant 8bis boulevard Lundy - 51100 REIMS.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

M2610353

CC2LYSER

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/09/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CC2LYSER
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement :la prise, l'acquisition, la détention, la gestion, l'administration et la cession de participations, intérêts, valeurs mobilières, titres ou droits sociaux dans toutes sociétés, entreprises ou groupements, français ou étrangers, quels qu'en soient la forme et l'objet ;la constitution, l'acquisition, la détention et la gestion de filiales et participations, notamment dans des sociétés civiles immobilières, sociétés commerciales et sociétés d'exploitation ;l'animation, la coordination et la définition de la politique générale des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation, lorsqu'elle décide d'exercer cette activité ;la fourniture au profit de ses filiales et participations de prestations de direction, gestion, stratégie, assistance administrative, financière, comptable, commerciale, technique, informatique, juridique et de ressources humaines, sous réserve des activités réglementées ;la gestion de trésorerie du groupe, ainsi que la réalisation d'avances, prêts, comptes courants, garanties, cautions ou sûretés au profit de sociétés liées ou de participations, dans le respect des dispositions légales et de l'intérêt social de la Société ;l'acquisition, la détention, la gestion, la mise en valeur et la cession de tous biens ou droits mobiliers, immobiliers ou incorporels utiles à son activité ou à celle de ses participations ;l'acquisition, le dépôt, la détention, la gestion, la concession et la cession de marques, logiciels, brevets, noms de domaine et autres droits de propriété intellectuelle ;et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, le développement ou l'extension.

Siège social : 1 Avenue du Marechal Juin, 51470 SAINT MEMMIE
Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : M. VAUTHIER Côme 1 Avenue du Maréchal Juin 51470 SAINT MEMMIE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Tout transfert d'actions au profit d'un tiers non associé est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément est donné par décision collective extraordinaire représentant strictement plus de 50 % de la totalité des droits de vote de la Société.

Le président.

M2610977

LE SHELBY'S

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 34 avenue de Paris, 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Reims du 30/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : LE SHELBY'S
Siège : 34 avenue de Paris 51100 REIMS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : bar, restauration sur place ou à emporter, café-concert, brasserie, à l'exclusion de toute activité de discothèque
Président : Sandie KAMAR demeurant 7 rue Jeanne Jugan 51100 REIMS

La Société sera immatriculée au RCS de Reims.

Pour avis : Le président.

M2611019



d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

HOLDING OSTROWSKI

Aux termes d'un ASSP en date du 28/09/2026 à MOURMELON LE GRAND, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : «HOLDING OSTROWSKI». FORME : Société par Actions Simplifiée. SIEGE : MOURMELON LE GRAND (51400) - 11 rue Hubert Latham. CAPITAL : 5.000,00 €. OBJET PRINCIPAL : La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation. TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions d'actions par l'Associé Unique ou les associés ne sont soumises à aucune restriction. PRESIDENT : Monsieur Ronan OSTROWSKI, demeurant 11 rue Hubert Latham à MOURMELON LE GRAND (51400). IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis : Le Fondateur, Monsieur Ronan OSTROWSKI.

M2610980



« SOFIJU »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 16 septembre 2026, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : «SOFIJU». NOM COMMERCIAL : MAISON JUV. FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 2.000 €.

SIÈGE : Centre d'affaires Reims-Bezannes, 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES.

OBJET : - Le conseil et l'accompagnement en marketing, communication, publicité, relations publiques, stratégie de marque et mise en avant de produits ;

- La création, la conception, la fabrication (notamment par broderie, impression, flocage ou tout autre procédé), la personnalisation, l'achat, la revente, la commercialisation et la distribution (en ligne via e-commerce, en boutique éphémère ou physique, ou auprès de professionnels) de vêtements, articles textiles, accessoires de mode et tous produits dérivés ;

- L'organisation d'événements liés à ces activités.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

PRÉSIDENT : Madame MAROILLE Honorine, demeurant 22 rue du Fonds d'Arlaines - 02290 FONTENOY.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2611045



FCN Vitry-le-François

21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

FELDERS MH

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée (à associé unique).

DÉNOMINATION : FELDERS MH.

SIÈGE : 2 rue Anne-Josèphe Theroigne de Méricourt - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Restauration traditionnelle. Restauration rapide. Restauration en libre service Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : La société MARELF, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 17 place de la République - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée auprès du R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 103 683 603.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2611118

« VOZKA KJG »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : «VOZKA KJG».

CAPITAL : 3.000 €.

SIEGE : Route Départementale 326, Quartier de Thuisy - 51360 VAL DE VESLE.

OBJET : - La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés ;

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

PRÉSIDENT : Monsieur Kévin VOZKA, demeurant 3 route de Cummelois - 51360 VAL DE VESLE.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2611101



LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plaines - Villers-Tordons

SCI PALAMS

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, le 30 septembre 2026, a été constituée la société civile dénommée «SCI PALAMS».

SIÈGE SOCIAL : TINQUEUX (51430), 35 allée Jean Gremillon.

CAPITAL SOCIAL : Trois cent soixante-et-un mille six cents Euros (361.600,00 €), divisé en 3616 parts sociales de cent Euros (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3.616.

Constitué d'apports en numéraire.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société :

- Monsieur Serge Pierre PALAMARINGUE, demeurant à TINQUEUX (51430), 35 allée Jean Gremillon.

- Madame Guylaine Colette GARET, demeurant à TINQUEUX (51430), 35 allée Jean Gremillon.

Pour avis : Me LUTUN.

M2611088

TERIVIA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/09/2026, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TERIVIA

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés. L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français. Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

Siège social : 42 rue de Champagne, 51240 VITRY LA VILLE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. BOBAN Eric 42 rue de Champagne 51240 VITRY LA VILLE

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associésElles ne peuvent être cédées à un tiers y compris conjoint, descendant, ascendant du cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

La gérance

M2611015

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire.

03 26 40 21 31

« CG CAPITAL »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : «CG CAPITAL».

CAPITAL : 3.000 €.

SIEGE : Route Départementale 326, Quartier de Thuisy - 51360 VAL DE VESLE.

OBJET :

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés ;

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENTE : Madame Claire GACQIN, demeurant 18 rue de Berru - 51420 WITRY LES REIMS.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2611105

Xam Patrimoine & Assurances

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 septembre 2026, à REIMS.

DÉNOMINATION : Xam Patrimoine & Assurances.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 48 boulevard Jamin - 51100 REIMS.

OBJET : Le courtage et l'intermédiation en assurance et en réassurance.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 500 € divisé en 10 actions de 50 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D'ACTIONS ET AGRÈMENT : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

ONT ÉTÉ NOMMÉS : PRÉSIDENT : Monsieur Maxime Mercier, 1 rue Edmond le Varlet - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.

La société sera immatriculée au R.C.S. REIMS.

Pour avis : Le président.

M2611135

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GERANCE

FIN DE GERANCE

M. LUCOT / SARL
« MOURMELON
AMBULANCES »

Fin de location-gérance

La location gérance consentie par Monsieur Jocelyn LUCOT né le 7 septembre 1971 à CHALONS EN CHAMPAGNE identifié sous le numéro SIREN 499 438 711, demeurant 35 rue Haute - 51400 BOUY à la SARL «MOURMELON AMBULANCES», société à responsabilité limitée au capital de 8.000 € dont le siège social est fixé 8 Za Le Tumoy, 8 Boucle du Tumoy, Cellule 2B - 51400 MOURMELON LE GRAND, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 440 201 465, représentée par Monsieur Denis KRUSZEWSKI, par Madame Mélanie KRUSZEWSKI née LALY, et Monsieur Jocelyn LUCOT, cogérants suivant acte sous seing privé du 8 décembre 2016, enregistré à la Recette des Impôts de CHALONS EN CHAMPAGNE le 14 décembre 2016 (bordereau 2016/744 case n°4, ext.2251),

Portant sur l'autorisation de stationnement n°2 sur la commune de SOMMEPY TAHURE dont il est titulaire en vertu de l'arrêté du 02 décembre 2010 ; l'autorisation de stationnement n°1 sur la commune de SOMMEPY TAHURE dont il est titulaire en vertu de l'arrêté du 03 septembre 2007 ; Avec les véhicules y afférents, a pris fin d'un commun accord le 24 septembre 2026.

Pour avis : La gérance.

M2611085

MODIFICATION

DE STATUTS

Pascal FLEURY

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
1 bis chemin du Bon Martin
51170 CRUGNY
R.C.S. Reims 944 783 976

Avis de modification

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 septembre 2026, l'assemblée des associés a décidé, à compter du 1^{er} octobre 2026, de modifier son objet social :

ANCIENNE MENTION : La société a pour objet principal l'activité de négoce de vin de champagne sous le statut de négociant distributeur.

Pour la réalisation de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement. Elle peut notamment produire, acheter et revendre d'autres produits et réaliser toutes prestations de services en rapport avec la viticulture, et plus généralement avec l'agriculture.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

NOUVELLE MENTION : La société a pour objet :

- Le négoce, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation d'engrais organiques et de fertilisants, notamment ceux issus de fumier déshydraté et, plus généralement, de matières organiques d'origine animale ;
- Le stockage, le transport et la distribution des produits susvisés, directement ou par l'intermédiaire de prestataires.

Pour la réalisation de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes les sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2610341



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

GOODFOREST

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
porté à 57 500 €
Siège social :
28 Rue Thiers, 51100 REIMS
934 539 933 RCS REIMS

- Du PV de l'Assemblée Générale de la collectivité des associés du 27 juillet 2026,

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 10 septembre par la banque Caisse d'Epargne Grand Est Europe,
- Du PV des décisions du Président du 18 septembre 2026 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 7 500 € par voie d'apport en numéraire et création de 7 500 actions nouvelles. Le capital a été porté de 50 000 € à 57 500 €.

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Pour avis : Le président.

M2609515

CARLLE

SARLU au capital de 1 000 €
Siège social : 53 Rue Cérés
51100 REIMS
RCS de REIMS n°843 326 364

Avis de modification

L'AGE du 14/09/2026 a décidé de modifier l'objet social à compter du 14/09/2026

Nouvel objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- à titre principal : la fabrication sur place et la vente de pâtisseries, viennoiseries et autres produits assimilés, sur place, à emporter, par livraison, sur commande ou par tout autre moyen de commercialisation ;
- à titre accessoire : l'exploitation de tout fonds de commerce de cuisson de produits de boulangerie, la vente de pain et de produits de boulangerie ; l'activité de traiteur, comprenant la fabrication, la préparation et la vente de plats et préparations culinaires ; ainsi que l'activité de restauration rapide, de snacking et de sandwicherie, sur place, à emporter et en livraison.

L'article 2 - OBJET des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

M2610608



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

DES CORDELIERS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 1 PLACE DE LA MAIRIE
51490 BEINE NAUROY
RCS de REIMS n°841 127 970

Avis de modification

L'AGE du 22/07/2026 a décidé à compter du 22/07/2026 de :

- de rendre effective la démission de M. QUINART LAURENT aux fonctions de co-gérant.

- transférer le siège social de la société au 24 RUE DE L'ISLE, 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.

M2610680



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

WINDSOR REIMS

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 39 Avenue Hoche
51100 REIMS
RCS de REIMS n°998 989 990

Avis de modification

L'AGE du 01/07/2026 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement WINDSOR REIMS qui devient à compter du 01/07/2026 : KIL

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

M2610686

SCI
DE LA FONTAINE
SAINT PIERRE

Société civile immobilière
au capital de 1.200 Euros
Siège social :
4 rue de la Fontaine Saint-Pierre
08300 BERGNICOURT
814 307 450 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 02 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue de la Fontaine Saint-Pierre - 08300 BERGNICOURT au 20 rue des Chanceaux - 51420 CERNAY LES REIMS à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 814 307 450 R.C.S. SEDAN fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La société, constituée pour 99 années à compter du 30 septembre 2015 a pour objet social : la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine mobilier et immobilier et un capital de 1.200 € composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis : La gérance.

M2610748

SICA
DU PETIT LUQUIS

Société anonyme d'intérêt collectif agricole
Société à capital variable
Siège social :
9 avenue Paul Chandon
51200 EPERNAY
381 386 721 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2026, la société FINANCIERE LA BUCHE, société civile d'exploitation agricole au capital de 495.710 €, dont le siège social est situé Moulin de Mocquesouris - 02400 BLESMEs, immatriculée au R.C.S. de SOISSONS sous le numéro 513 417 501, représentée par Monsieur Jean-Remy RAPENEAU, a été nommé en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-François RAPENEAU, décédé, pour la durée du mandat restant à courir, expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2610782

JARDI'FIM

JARDI'FIM, SARL au capital de 15.000 €, siège : 11 route de Chéry -Chartreuve - 51170 FISMES, 848 085 437 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une délibération du 11/09/2026, l'AGE des associés de la société JARDI'FIM a décidé d'étendre l'objet social à : Création, fabrication, personnalisation et commercialisation de vêtements, textiles, accessoires de mode (bijoux fantaisie, porte-clés...), objets décoratifs, cadeaux et articles personnalisés, par tous procédés d'impression, de marquage, de broderie ou de fabrication, notamment l'impression 3D. Création graphique, impression et commercialisation de supports papier et produits imprimés. Achat, vente et revente de tous ces produits, articles et accessoires, personnalisés ou non. Vente aux particuliers et aux professionnels. Vente en magasin et à distance, notamment par Internet. et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

M2610760



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

MCJ 51
IMMOBILIER

SASU au capital de 3 000 €
Siège social : 1 bis rue de Haut
51510 MATOUGUES
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°902 376 276

L'AGE du 23/09/2026 a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 23/09/2026 et a nommé en qualité de gérant M^{me} JACQUINET MILENE, demeurant 1bis rue de Haut 51510 MATOUGUES. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

modifier la dénomination sociale de la société anciennement MCJ 51 IMMOBILIER qui devient CAPNEX7.

- transférer le siège social de la société au 3 Place Léon Bourgeois, 51100 REIMS

La société sera radiée du RCS de Châlons-en-Champagne et immatriculée au RCS de Reims.

M2610866



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

GROUPEMENT
FONCIER
AGRICOLE BEAUX
REGARDS

GFA au capital de 238 187,50 €
Siège social : 15 RUE DE CHIGNY
51500 RILLY LA MONTAGNE
RCS de REIMS n°314 185 638

Avis de modification

L'AGE du 02/07/2026 a décidé à compter du 02/07/2026 de diminuer le capital social de 16 387,30 € par la reprise et l'annulation de 215 parts sociales en le portant de 238 187,50 € à 221 800 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

M2610788



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

BUILD
ENTREPRISE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue du Général
Micheler
51100 REIMS
RCS de REIMS n°106 415 524

Avis de modification

L'AGE du 15/06/2026 a décidé à compter du 15/06/2026 de rendre effective la démission de M. SARDI Saïd aux fonctions de directeur général.

Modification au RCS de REIMS.

M2610813



FCN Vitry-le-François
21, rue Marbais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

SCM
DES DOCTEURS
DAUBERTON-
RAVILLIONSELY

SCM au capital de 3.000 Euros
Siège social :
5C rue du Soiemont
51290 ST REMY EN BOUZEMONT
ST GENEST ET ISSON
881 017 818
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de modifications

L'AGM du 31/12/2023 a pris acte de la démission de M. Jacques DAUBERTON de ses fonctions de gérant à compter de ce jour. Modification sera faite au greffe du TC de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2610855

EPC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
porté à 20.000 Euros
Siège social :
25 avenue du Luxembourg
51460 L'EPINE
880 520 598
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision du 9 septembre 2026, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 18.500 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.500 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2610868

SCI LES FRANGINS

Suite à l'annonce n° M2609697 parue le 26 août 2026 il convient d'ajouter : Radiation du R.C.S. de REIMS et nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Les co-gérants : Alexandre DIOT, domicilié 5 rue de l'île verte - 51510 FAGNIÈRES. Nicolas DIOT domicilié 16 rue de Saint Loup - 08300 AVANCON.

M2610885

SCI EDIFICIO

Suite à l'annonce n°M2609698 parue le 26 août 2026 il convient d'ajouter : Radiation du R.C.S. de Reims et nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Les co-gérants : Alexandre DIOT, domicilié 5 rue de l'île verte - 51510 FAGNIÈRES. Alexandre BRINQUIS, 2 bis rue Arsène Houssaye - 02860 BRUYÈRES ET MONTBERAULT.

M2610886

Laurent-Perrier

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 21.938.099,20 Euros
Siège social :
32 avenue de Champagne
51150 TOURS SUR MARNE
335 680 096 R.C.S. Reims

Par décision du directoire en date du 24 septembre 2026, et conformément aux autorisations conférées par l'assemblée générale extraordinaires du 16 juillet 2026, le directoire a décidé de procéder à l'annulation de 172.677 actions de la société Laurent-Perrier.

Cette annulation, emportant une réduction de capital de 656.172,60 €, est effective le 24 septembre 2026.

Le capital de la société s'élève désormais à 21.938.099,20 €, divisé en 5.773.184 actions de 3,80 € de valeur nominale chacune.

Le président du directoire.

M2610888

Valérie DUMOULIN-
Alexandra LAUNAY,
HUISSIERS
DE JUSTICE
ASSOCIES

Au sein de l'annonce M2310588 publiée le 25 septembre 2026, il convient de lire : Capital de 457.347,05 €. Réduction du capital sociale de 457.347,05 € à 228.673,53 €. L'augmentation corrélative du capital de 76,47 €. Et enfin : «ANCIENNES MENTIONS : CAPITAL : 457.347,05 €». M2610896



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY &
ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

PRO NET

SARL au capital de 1.500 Euros
Siège social :
56 rue Aristide Briand
51120 SÉZANNE
943 923 276 R.C.S. de Reims

Le 25/09/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 35 Résidence des Moulins - 51120 SÉZANNE, à compter du 01/10/2026.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2610902

EARL
CHALLERANGE

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
50 rue Henri Warnier
51500 TAISSY
R.C.S. Reims 838 245 785

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2026, l'assemblée générale extraordinaire annuelle des associés approuve la nomination de M. Thomas PAGE, demeurant 50 rue Henri Warnier - 51500 TAISSY en tant que co-gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour avis : La gérance.

M2610904

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

L

LORETTE

et ASSOCIÉS

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

GCB R&D

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social :
40 rue Carnot
51160 MAREUIL SUR AY
929 378 099 RCS REIMS

Avis d'augmentation de capital

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 25 septembre 2026, le capital a été augmenté de 365.000 € pour être porté de 10.000 € à 375.000 € assortie d'une prime d'émission de 219.000 € par compensation avec une créance certaine liquide et exigible. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 10.000 €
NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 375.000 €
Mention sera faite au RCS de REIMS
Pour avis : Le président.
M2610922

START
PARE BRISE

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
90 avenue de Saint Meneshould
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
910 907 542
R.C.S. de Châlons en Champagne

Le 20/09/2026, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social comme suit :
- Remplacement de pare-brise et vitrage optique pour tous types de véhicules et toute activité s'y afférant ;
- Pose de vitrage automobile (teintés et solaires notamment) ;
- Le montage, le démontage, l'équilibrage, la réparation et le remplacement de pneumatiques pour tous véhicules automobiles ;
- Nettoyage intérieur de véhicules ;
- Reprogrammation de véhicules ;
- Point relais ;
- Location de véhicule sans chauffeur ;
- Achat et ventes d'équipements automobiles.
Modification au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2610781

SAS ROC FACADE

Avis de transfert de siège social

Par décision en date du 10/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société ROC FACADE, SAS au capital de 940.000 €, ayant son siège social actuellement situé au 19 rue des Blancs Fosses, ZA des Blancs Fosses - 51370 ORMES et immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 501 681 084, a décidé de transférer le siège social à compter du 10/09/2026 au : 3 avenue de la Malle - 51370 SAINT BRICE COURCELLES. Le président : DELIKAYA Ahmet.
Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2610909

SAS ATP

Avis de transfert de siège social

Par décision en date du 10/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société ATP, ATELIER TOLERIE PLIAGE, SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social actuellement situé au 19 rue des Blancs Fosses, ZA des Blancs Fosses - 51370 ORMES et immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 912 408 937, a décidé de transférer le siège social à compter du 10/09/2026 au : 3 avenue de la Malle - 51370 SAINT BRICE COURCELLES. Le président : DELIKAYA Ahmet.
Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2610910

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI VEGA

Société civile immobilière
au capital de 250.000,00 Euros
Siège social :
7 rue Sainte Marguerite
51140 CHALONS SUR VESLE
447 638 735 R.C.S. Reims

Aux termes d'acte authentique reçu par Maître Geoffroy CROZAT, le 18 septembre 2026, les associés ont décidé :
- De réduire le capital social d'une somme de 62.500,00 € pour être ramené de 250.000,00 € à 187.500,00 €, par annulation de 250 parts sociales d'une valeur nominale de 250,00 € chacune ;
- De transférer le siège social de la société de CHALONS SUR VESLE (51140), 7 rue Sainte Marguerite pour le fixer à REIMS (51100), 10 rue de la Grevière, et ce à compter du même jour.
Les articles 4 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis :
Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.
M2610926

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

F.G.I. SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 400.000,00 Euros
Siège social :
10 rue de la Grevière - 51100 REIMS
349 554 253 R.C.S. Reims

Aux termes d'acte authentique reçu par Maître Geoffroy CROZAT, le 18 septembre 2026, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 76.000,00 € pour être ramené de 400.000,00 € à 324.000,00 €, par annulation de 95 parts sociales d'une valeur nominale de 800,00 € chacune.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis :
Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.
M2610924

SCI DAY

Avis de transfert de siège social

Par décision en date du 10/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société DAY, SCI au capital de 10.000 €, ayant son siège social actuellement situé au 19 rue des Blancs Fosses, ZA des Blancs Fosses - 51370 ORMES et immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 911 547 115, a décidé de transférer le siège social à compter du 10/09/2026 au : 3 avenue de la Malle - 51370 SAINT BRICE COURCELLES. Le gérant : DELIKAYA Ahmet.
Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2610912

SAS GROUPE DAY

Avis de transfert de siège social

Par décision en date du 10/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société GROUPE DAY, SAS au capital de 732.500 €, ayant son siège social actuellement situé au 19 rue des Blancs Fosses, ZA des Blancs Fosses - 51370 ORMES et immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 823 818 000, a décidé de transférer le siège social à compter du 10/09/2026 au : 3 avenue de la Malle - 51370 SAINT BRICE COURCELLES. Le président : DELIKAYA Ahmet.
Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2610913

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

AMBULANCES POUR VOUS SERVIR PAR ABREVIATION A.P.V.S.

Société à responsabilité limitée transformée
en société par actions simplifiée
au capital de 277.000 Euros
Siège social :
8 avenue du Maquis des Glières
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
818 693 939
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La société aura pour objet, en France et à l'étranger :
- Toutes activités de transport de personnes sanitaire terrestre ;
- Toutes activité de transport particulier des personnes et de leurs bagages par véhicule automobiles.
La dénomination de la société sera : AMBULANCES POUR VOUS SERVIR PAR ABREVIATION A.P.V.S.
La durée de la société et son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 277.000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Madame Mélanie LALY, cogérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Denis KRUSZEWSKI, demeurant à 81 rue du Général Gouraud à MOURMELON LE GRAND (51400).
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Jocelyn LUCOT, demeurant 7 quai de l'Arquebuse à SUIPPES (51600).
Pour avis : Le président.
M2610945

SIONNEAU INVESTISSEMENT

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 2 794 600 €
Siège social :
3 rue Edmond ROSTAND
51726 REIMS CEDEX
497 679 068 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal en date du 29 juin 2026, l'Assemblée Générale a constaté l'expiration du mandat de la SARL A2CA, représentée par Monsieur Oussama FAGROUD, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société SIONNEAU INVESTISSEMENT, à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
L'Assemblée Générale a décidé, en date du 29 juin 2026, de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices : IN EXTENSO AUDIT 401 870 936 RCS LYON Société par actions simplifiée au capital de 38 122 euros
Siège social : 8 place Hubert Mounier, 69002 Lyon
Son mandat prendra fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.
Mention sera faite au RCS de Reims.
M2610947

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SARL MOURMELON AMBULANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social : ZA le Tumoy
8 boucle du Tumoy, cellule 2b
51400 MOURMELON LE GRAND
440 201 465
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La société aura pour objet, en France et à l'étranger :
- Toutes activités de transport de personnes sanitaire terrestre ;
- Toutes activité de transport particulier des personnes et de leurs bagages par véhicule automobiles.
La dénomination de la société sera : MOURMELON AMBULANCES.
La durée de la société et son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.
Madame Mélanie LALY, cogérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Denis KRUSZEWSKI, demeurant à 81 rue du Général Gouraud à MOURMELON LE GRAND (51400).
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Jocelyn LUCOT, demeurant 7 quai de l'Arquebuse à SUIPPES (51600).
Pour avis : Le président.
M2610950

PERSPECTIVES D'AVENIR

Expertise Comptable

3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

BEZANNES MARKET

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 11 AVENUE CHRISTOPHE COLOMB
51100 REIMS
RCS de REIMS n°989 618 889

Avis de modification

L'AGO du 24/09/2026 a décidé à compter du 30/09/2026 de rendre effective la démission de M. AVDALYAN SACHA aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de REIMS.
La gérance.

M2610937

SAS ABY

Avis de transfert de siège social

Par décision en date du 10/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société ABY, SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social actuellement situé au 19 rue des Blancs Fosses, ZA des Blancs Fosses - 51370 ORMES et immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 949 234 488, a décidé de transférer le siège social à compter du 10/09/2026 au : 3 avenue de la Malle - 51370 SAINT BRICE COURCELLES. Le président : DELIKAYA Yunus.
Mention sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2610911

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

LORSONIK PRODUCTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 7 .00 Euros
Siège social :
c/o - REMCA, La Cartonnerie
84 rue du Docteur Lemoine
51100 REIMS
512 165 614 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 25 septembre 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social c/o - REMCA, La Cartonnerie, 84 rue du Docteur Lemoine à REIMS (51100) au Centre d'Affaires OfficeStation Reims, situé au 6 rue Edouard Mignot à REIMS (51100) à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2610951

FRANCE RABOTAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.600.000 Euros
Siège social :
Rue Anne-Marie Terrière
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
325 323 020
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision du président en date du 16 juillet 2026, Monsieur Romain DRAPPIER, demeurant 3 rue de la Croix de Fer - 10270 MONTIERAMEY, a été nommé aux fonctions de directeur général avec effet au 1^{er} octobre 2026.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2610964

FIDAL

AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

SOCIETE AGRO-VITICOLE CHARBAUT

SARL au capital de 150 000 €
Siège social :
12 rue du Pont - Mareuil-sur-Ay
51160 AY CHAMPAGNE
RCS de REIMS n°423 373 372

Avis de modification

Aux termes de l'AGO en date du 30/09/2026, il a été pris acte de la démission de M. CHARBAUT Xavier de ses fonctions de cogérant, à compter du 30/06/2009.
Modification au RCS de REIMS.
Pour avis.
M2610952

JURIS ALLIANCE

MEAUX - EPERNAY - LIEUSAIN

JURIS ALLIANCE

Notaires à Meaux

DU MONT FELIX
Société civile d'exploitation viticole
Capital social actuel :
1.680.000,00 Euros
Siège social :
14 avenue du Mont-Félix
51530 MOUSSY
R.C.S. Reims 498 271 154

Aux termes d'une AGE du 19/12/2025, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 5.180,00 € pour le porter à 1.685.180,00 €
Et de modifier en conséquence les statuts.
M2610972

JURIS ALLIANCE

MEAUX - EPERNAY - LIEUSAIN

JURIS ALLIANCE

Notaires à Meaux

DOMAINE R RENAUDIN
Société civile d'exploitation viticole
Capital : 662.500,00 Euros
Siège social :
35 rue de la Liberté
51530 MOUSSY
R.C.S. Reims 314 683 459

Aux termes d'une AGE du 13/01/2026, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.875,00 € pour le porter à 664.375,00 € et de modifier les statuts en conséquence.
M2610985

SIRIUS

SIRIUS, société par actions simplifiée au capital de 3.000.487 €, siège social : 6 rue de Thionville - 51100 REIMS, 989 360 847 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision en date du 01/09/2026, il a décidé de transférer le siège social du 6 rue de Thionville - 51100 REIMS au 1 rue du Dauphiné, CS 90056 - 21121 FONTAINE LES DIJON, à compter du 1^{er} septembre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 statuts.
Pour avis : La présidente.
M2611094

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL
« QUATREPI »
Société à responsabilité limitée
au capital de 150.000 Euros
Siège social :
30 rue des Cugnots
51300 SAINT LUMIER EN
CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
490 875 770

Suivant décisions unanimes du 25, 26 et 28 septembre 2026, les associés ont décidé des points suivants :
- Nomination de Monsieur Denis HALIPRE demeurant 48 rue Fosses du Village 51240 POGNY en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Réjane HALIPRE née MAGNIER, gérante démissionnaire à compter de cette même date ;
- Transfert du siège social 10 rue du Han - 51300 MAISONS EN CHAMPAGNE.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le représentant légal.
M2610993

VIVESCIA INDUSTRIES FINANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS
820 658 300 R.C.S. Reims
«la société»

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 28/09/2026, Monsieur Guillaume VIGNACOURT, demeurant 4 rue des Promenoirs - 51370 THILLOIS, a été nommé président de la société à compter de cette date et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Frédéric KASAK. Il a par ailleurs été constaté la fin du mandat de directeur général de Monsieur Guillaume VIGNACOURT à compter de la date de la nomination de Monsieur Guillaume VIGNACOURT en qualité de président de la société. L'associée unique a décidé de ne pas procéder au remplacement du directeur général. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2611004

SICLANOVA
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000.000 Euros
Siège social :
REIMS (51100), 2 rue Clément Ader
R.C.S. Reims 533 240 735

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 28/09/2026, Monsieur Anselmo FERRANDIZ, demeurant 36 rue Pascal Lecointre - 93600 AULNAY SOUS BOIS, a été nommé président de la société à compter de cette date et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Frédéric KASAK. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2611070

« SCEA LES ROULIERS »
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 236.295,98 Euros
Siège social :
30 rue des Cugnots
51300 SAINT LUMIER EN
CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
415 152 313

Par décisions unanimes des associés du 28 septembre 2026, les associés ont nommé la société coopérative agricole «CIRHYO», au capital social variable minimum de 1.830.900 €, dont le siège social est situé 142 avenue John Kennedy - 03100 MONTLUCON, immatriculée au R.C.S. de MONTLUCON sous le numéro 324 916 048, représentée par son président Monsieur Noël THURET, en qualité de cogérante à compter du 1^{er} octobre 2026, pour une durée de trois mois, soit jusqu'au 31 décembre 2026.
Pour avis : La gérance.
M2611005

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

POL ROGER
Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 6.150.000 Euros
Siège social :
1 rue Winston Churchill
51200 EPERNAY
095 750 113 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 22 septembre 2026, le conseil de surveillance a :
- Désigné Monsieur Hadrien MOUFLARD, demeurant à REIMS (51100), en qualité de membre du directoire pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 et qui se tiendra au cours de l'année 2029 ;
- Nommé à compter de ce jour Monsieur Hadrien MOUFLARD, demeurant à REIMS (51100), en qualité de président du directoire en lieu et place de Monsieur Laurent d'HARCOURT, démissionnaire pour la durée de son mandat de membre du directoire ;
- Pris acte de la fin effective des mandats de membre et président du directoire de Monsieur Laurent d'HARCOURT à compter de ce jour.
Les modifications seront faites au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis.
M2611027

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

BENOIT PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
au capital de 2.500 Euros
Siège social :
37 avenue Hoche - 51100 REIMS
893 853 358 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, la présidente a pris acte de la démission de Monsieur Jérémie BENOIT de ses fonctions de directeur général avec effet à compter du même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
DIRECTION :
ANCIENNES MENTIONS :
PRÉSIDENTE : Madame Caroline BENOIT
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Jérémie BENOIT
NOUVELLES MENTIONS :
PRÉSIDENTE : Madame Caroline BENOIT.
Pour avis : La présidente.
M2611064

KAOLIN ASSOCIES
SAS au capital de 10 000 €
Siège social :
9 PLACE SIMONE VEIL
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°827 664 350

Avis de modification
L'AGO du 23/06/2026 a décidé à compter du 23/06/2026 de rendre effective la démission de M. GODEFROY YANN aux fonctions de directeur général délégué.
Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
FABIEN PETIT.
M2611072

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE GODFROY
Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
de Ppharmaciens d'Officine
au capital de 515.900 Euros
Siège social :
137 rue de Courcelles - 51100 REIMS
399 483 635 R.C.S. Reims

Suivants délibérations en date du 01/10/2026, l'assemblée générale ordinaire a décidé :
- De nommer M. Luc GODFROY, demeurant 4 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS en qualité de président pour une durée indéterminée en remplacement de M. Pierre-Henri GODFROY, démissionnaire ;
- De nommer M. Pierre-Henri GODFROY, demeurant 47 rue Bruyant - 51100 REIMS, en qualité de directeur général pour une durée indéterminée.
DIRIGEANTS
ANCIENNE MENTION :
PRÉSIDENT : M. Pierre-Henri GODFROY.
NOUVELLE MENTION :
PRÉSIDENT : M. Luc GODFROY.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Pierre-Henri GODFROY.
Pour avis.
M2611120

EARL « ERARD-SALMON »
Capital social : 856.800 Euros
Siège social :
8 rue du Pressoir
51700 OLIZY VIOLAINE
R.C.S. Reims 499 069 136

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2026, les associés ont décidé du retrait de Monsieur Sylvain ERARD, de la gérance à compter de ce même jour.
Pour avis : La gérance.
M2611075

EARL « DU PETIT GUÉ »
Capital social : 32.145 Euros
Siège social :
12 rue Basse - 51260 BAGNEUX
R.C.S. Reims 330 952 847

Par décision du 8 septembre 2026, l'associée unique a décidé de proroger la durée de la société d'une durée de 49 ans pour porter son terme au 4 décembre 2083.
Pour avis : La gérance.
M2611084

AQUARIUS
AQUARIUS, société par actions simplifiée au capital de 3.000.487 €, siège social : 6 rue de Thionville - 51100 REIMS 989 374 178 R.C.S. REIMS
Aux termes d'une décision en date du 01/09/2026, il a décidé de transférer le siège social du 6 rue de Thionville - 51100 REIMS au 1 rue du Dauphiné, CS 90056 - 21121 FONTAINE LES DIJON à compter du 01/09/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La présidente.
M2611090

PEGASUS
PEGASUS, société par actions simplifiée au capital de 3.000.487 €, siège social : 6 rue de Thionville - 51100 REIMS, 989 347 612 R.C.S. REIMS.
Aux termes d'une décision en date du 01/09/2026, il a décidé de transférer le siège social du 6 rue de Thionville - 51100 REIMS au 1 rue du Dauphiné, CS 90056 - 21121 FONTAINE LES DIJON à compter du 01/09/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président .
M2611091

EVENTS'COM
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 9 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX
808 587 281 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} septembre 2026, l'associé unique a décidé :
- De transférer le siège social du 9 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX au 3 rue Emilie Dorigny - 51370 SAINT BRICE COURCELLES à compter du de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La présidente.
M2611100

Voltaire
OFFICE NOTARIAL
Notaire
34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

SCI F.O.F.J.
Société civile
au capital de 1.058.000,00 Euros
Siège social :
REIMS (51100)
62 rue Georges Boussinesq
Numéro SIREN 788 507 341
R.C.S. Reims

Augmentation de capital social - Changement de gérant

Aux termes d'un acte établi par Maître Guillaume MOREL Notaire à REIMS (Marne) en date du 25 septembre 2026, il a été constaté l'augmentation de capital par apport de biens et droits immobiliers.
Le capital social s'élève désormais à 1.058.000,00 €.
Il est divisé en 1.058.000 parts sociales de un (1) Euro chacune, numérotées de 1 à 1.058.000, intégralement libérées, attribuées ainsi que suit :
Madame Françoise BERGE :
- 425.378 en PP numérotées de 1 à 378 inclus et de 378.001 à 803.000 inclus ;
- 632.622 en U numérotées de 379 à 378.000 et de 803.001 à 1.058.000 inclus ;
Monsieur Olivier BERGE : 210.874 en NPnumérotées de 379 à 126.252 inclus et de 803.001 à 888.000 inclus ;
Monsieur Frédéric BERGE : 210.874 en NPnumérotées de 126.253 à 252.126 inclus et de 888.001 à 973.000 inclus ;
Monsieur Jérôme BERGE : 210.874 en NPnumérotées de 252.127 à 378.000 inclus et de 973.001 à 1.058.000 inclus ;
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION :
378.000,00 €.
NOUVELLE MENTION :
1.058.000,00 €.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 25 septembre 2026, les associés ont pris acte :
- De la démission des fonctions de gérant de Madame Françoise BERGE née FOURNIER ;
- De la prise des fonctions de gérant de Monsieur Jérôme BERGE, demeurant à SAINT MARTIN DE BELLEVUE (74370), 1070 route de la Lèche.
Mention des modifications ci-dessus sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2611116

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes
PRIEUR JACQUOT
Société civile
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
11 place du Général de Gaulle
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS
512 414 145 R.C.S. Reims

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes
PRIEUR JACQUOT
Société civile
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
11 place du Général de Gaulle
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS
512 414 145 R.C.S. Reims

PRIEUR JACQUOT
Société civile
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
11 place du Général de Gaulle
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS
512 414 145 R.C.S. Reims

Aux termes d'une AGE en date du 01/10/2026, l'assemblée générale a pris acte du décès de Monsieur Maxime PRIEUR, cogérant associé, survenu le 16/7/2025, et décide de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis : La gérance.
M2611121

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

INSTAL'ELEC
SAS au capital de 150.000 Euros
Siège social :
14 rue du Moulin
51300 BIGNICOURT SUR MARNE
441 895 711
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de modifications

Par décision du 16/09/2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 14 rue du Moulin - 51300 BIGNICOURT SUR MARNE au 8 zone artisanale, La Fosse à La Terre - 51300 FRIGNICOURT à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La présidente.
M2611122

GLOBAL TECH EPERNAY

Suite à l'annonce n°M2610099 parue sur Matot-braine.fr, le 10/09/2026, il convenait de lire également :
PRÉSIDENT : La société SAREVALUC HOLDING, SAS, dont le siège social est 20 rue des Ratacas - 11100 NARBONNE (933 762 064 R.C.S. NARBONNE). La société fera l'objet d'une radiation du R.C.S. de REIMS et d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2611132

SCEV « TUROT DENIS ET SES ENFANTS »
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
6 allée des Longues Royes
51160 AVENAY VAL D'OR
R.C.S. Reims 503 845 974

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2026, les associés ont décidé de l'augmentation du capital social de 499.000 € le portant à 500.000 €.
Pour avis : La gérance.
M2611136

CABINET LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

ELECTRICITE GRAND EST
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Actipôle la Neuville
11 rue du Chanoine Hess
51100 REIMS
827 607 128 R.C.S. de Reims

Le 01/10/2026, le président a pris acte de la démission des fonctions de directeur général de M^{me} DA SILVA Maria.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2611149

d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

EDJ DEVELOPPEMENT

Aux termes de AGE de la société « EDJ DEVELOPPEMENT », SARL au capital de 253.500 euros, ayant son siège social à REIMS (51100), 16 Rue Maurice PrévotEAU - Actipôle La Neuville, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 489 487 959, du 30/09/2026, il a été décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 30/09/2026. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
Capital : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 253.500 euros. Il est divisé en 25.350 parts sociales d'une valeur de 10 euros chacune.
Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 253.500 euros. Il est divisé en 25.350 actions d'une valeur de 10 euros chacune entièrement libérée.
Forme : Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.
Administration : Ancienne mention : Monsieur Eric DEVORSINE, demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France et Monsieur Eric JANIN demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France (cogérants),
Nouvelle mention : Monsieur Eric DEVORSINE, demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France (PRÉSIDENT). Monsieur Eric JANIN demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France (DIRECTEUR GENERAL).
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
Clause d'agrément : Les titres sont librement cessibles entre associés. Ils ne peuvent être cédés à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS de REIMS M2611140

Administration : Ancienne mention : Monsieur Eric DEVORSINE, demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France et Monsieur Eric JANIN demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France (cogérants),
Nouvelle mention : Monsieur Eric DEVORSINE, demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France (PRÉSIDENT). Monsieur Eric JANIN demeurant à TINQUEUX (51430), 19 rue de l'île de France (DIRECTEUR GENERAL).
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
Clause d'agrément : Les titres sont librement cessibles entre associés. Ils ne peuvent être cédés à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS de REIMS M2611140

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
Clause d'agrément : Les titres sont librement cessibles entre associés. Ils ne peuvent être cédés à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS de REIMS M2611140

VIVESCIA MARCHES
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000.010 Euros
Siège social :
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS
382 575 389 R.C.S. Reims
«la Société»

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 28/09/2026, Monsieur Guillaume VIGNACOURT, demeurant 4 rue des Promenoirs - 51370 THILLOIS, a été nommé président de la société à compter de cette date et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Frédéric KASAK. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2611129

MONTEPILLOISE
SCI au capital de 100 €
Siège social : 23BIS BOULEVARD PASTEUR
51100 REIMS
RCS de REIMS n°899 839 021

Transfert de siège
L'AGE du 18/09/2025 a décidé le transfert du siège social au 27 rue Mère Térésa, 51350 CORMONTREUIL à compter du 18/09/2025.
Mention : RCS de REIMS
la Gérante
M2611130

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

D3S

Aux termes de AGM de la société «D3S», SARL au capital de 40.000 euros, ayant son siège social à SAINT-MEMMIE (51470), 11 Rue Antoine Chézy, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 510 487 374, du 29/09/2026, il a été décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 29/09/2026. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Capital : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 40.000 euros. Il est divisé en 400 parts sociales d'une valeur de 100 euros chacune.

Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 40.000 euros. Il est divisé en 400 actions d'une valeur de 100 euros chacune entièrement libérées.

Forme : Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Administration : Ancienne mention : Monsieur Didier DEVISE et Madame Sophie DEVILLE demeurant ensemble à BIGNICOURT (08310), 17 rue Principale (cogérant),

Nouvelle mention : Monsieur Didier DEVISE demeurant à BIGNICOURT (08310), 17 rue Principale (PRESIDENT).

Siège social : Ancienne mention : 11 rue Antoine Chézy 51470 SAINT MEMMIE. Nouvelle mention : 20 avenue du Maquis des Glières 51470 SAINT MEMMIE

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Clause d'agrément : Les titres sont librement cessibles entre associés. Ils ne peuvent être cédés à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

M2611134



GN
AVOCATS ASSOCIES

INGEBA

SAS au capital de 7.623 Euros
Siège social :
49 rue Chanzy - 51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 403 599 673

Avis de modification

L'AGO du 01/10/2026 a décidé à compter du 01/10/2026 de nommer en qualité de directeur général M. CHARBAUT Aurélien et de directrice générale M^{me} BOBOWSKI Hélène.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2611165

VICTA

SARL au capital de 7 700 €
Siège social : 21bis Grande Rue 51160 FONTAINE SUR AY
434 751 814 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 23.09.2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée VICTA a décidé de transférer le siège social au 472 route du Lac 74260 LES GETS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2611141

BEAUFORT ET FILLES

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social :
12 rue de Tours-sur-Marne
51150 BOUZY
810 074 229 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 25 mars 2026, le capital social a été réduit d'une somme de 2.000 €, pour être ramené de 20.000 € à 18.000 € par rachat et annulation de 20 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

ANCIENNE MENTION : «Le capital social est fixé à vingt mille Euros (20.000 €).»

NOUVELLE MENTION : «Le capital social est fixé à dix-huit mille Euros (18.000 €).»

Pour avis : La gérance.

M2611158



LORETTE
et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

GCB R&D

Société par actions simplifiée au capital de 375.000 euros
Siège social :
40 rue Carnot
51160 AY-CHAMPAGNE
929 378 099 R.C.S. Reims

Avis de transfert de siège (ancien département)

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 25 septembre 2026, le siège social a été transféré du 40 rue Carnot, 51160 AY-CHAMPAGNE au 24 rue Laugier, 75017 PARIS. A compter du 1^{er} octobre 2026.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

ANCIENNE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 40 rue Carnot - 51160 AY CHAMPAGNE.

NOUVELLE MENTION : SIÈGE SOCIAL : 24 rue Laugier - 75017 PARIS.

La Société sera désormais immatriculée au RCS de PARIS.

Pour avis : Le président.

M2611160



GN
AVOCATS ASSOCIES

CTB

SAS au capital de 50.000 Euros
Siège social :
42 avenue de Champagne
51200 EPERNAY
R.C.S. de Reims n° 344 340 328

Avis de modification

L'AGO du 01/10/2026 a décidé à compter du 01/10/2026 de nommer en qualité de directeur général M. CHARBAUT Aurélien et de directrice générale M^{me} BOBOWSKI Hélène.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2611166

OFFICE NOTARIAL DE TOURS-SUR-MARNE

Société d'exercice libérale par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
37 avenue de Champagne
51150 TOURS SUR MARNE
952 918 712 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 22 septembre 2026 il résulte que :

1. La collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Sophie POTISEK de démissionner de ses fonctions de directeur général.

2. La collectivité des associés a décidé de réduire le capital social de 500 € pour le ramener de 1.000 € à 500 € par voie de rachat et d'annulation de 50 actions.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à cinq cents Euros (500 €).

Pour avis : Le président.

M2611167



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

NO AD PADEL CLUB

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 110.000 Euros
Siège social :
ZAC, 9 rue des Terres
51420 CERNAY LES REIMS
927 530 642 R.C.S. Reims

Démission des directeurs généraux

Aux termes d'une décision en date du 11/09/2026, l'associée unique a pris acte de la démission de la société AXE CAPITAL HOLDING et de M. Hervé SZYMANSKI de leurs fonctions de directeurs généraux à effet du 1^{er} septembre 2026 et a décidé de ne pas pourvoir à leurs remplacements.

Pour avis.

M2611170

NG CONSEILS

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 rue de la Haute Borne
51390 GUEUX
SIRET : 480 935 832 00034
R.C.S. Reims

Changement de gérant

Aux tennes d'une décision en date du 01/10/2026, les associés ont décidé de nommer, à compter du 1^{er} octobre 2026, Monsieur Antoine NARIN, demeurant 19 rue de la Haute Borne - 51390 GUEUX, en qualité de gérant de la société, en remplacement de Monsieur Laurent GUILLOUX, démissionnaire.

A compter du 1^{er} octobre 2026, Monsieur Antoine NARIN exercera les fonctions de gérant de la société.

Mention sera faite au R.C.S. REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2611168

SCEV « HCF »

Capital social : 1.524,49 Euros
Siège social :
10 rue de Queudes - 51120 GAYE
R.C.S. Reims 385 164 967

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2026, les associés ont autorisé le retrait de Monsieur Henri-Claude BIJOT, de la cogérance, à compter du 31 juillet 2026.

Pour avis : La gérance.

M2611148

SCI BOUCQUEMONT

Société civile immobilière au capital de 91.469,41 Euros
Siège social :
11 rue du Dr Louis
51160 AY CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 383 875 275

Réduction de capital social

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Jean SOMBORN, Notaire à AVENAY VAL D'OR, le 1^{er} juillet 2025, a été constatée la réduction du capital social d'un montant de 5,41 € pour le porter de 91.469,41 € à 91.464,00 € par voie de diminution de la valeur nominale des parts sociales.

L'article 7 a été modifié en conséquence.

Pour avis : Le Notaire.

M2611169

POURSUITE D'ACTIVITE



PÂTÉ
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL

BABBELEN

SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 23 RUE CARNOT
51100 REIMS
RCS de REIMS n°933 519 506

Avis de poursuite d'activité

En date du 07/09/2026, le président a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.

Le président.

M2610107

Guillaume ROBERT

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue de la Barre - 51700 VERNEUIL
R.C.S. Reims 938 540 473

Avis de non dissolution

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 17 septembre 2026, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.223-42 du Code de commerce.

Pour avis et mention, La gérance.

M2610557

SAINT THIERRY 51

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
9 rue Thérèse et Robert Chapelle
51220 HERMONVILLE
953 509 940 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2610756

SARL HOME

AU CAPITAL DE 5 000 €
150 B BD ST MARCEAUX
51 100 - REIMS
RCS REIMS 940 127 616

Aux termes du PV des décisions de l'Associé unique du 30/06/2026, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2610865



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

TRANSPORTS CEP'EXTRAS T.C.E.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 109.300 Euros
Siège social :
Rue du Vivier - 51160 AY CHAMPAGNE
451 095 731 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 03/09/2026, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

M2611021



PÂTÉ
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL

ROCHE DUBOIS

SAS au capital de 100 €
Siège social : 32 RUE DE MARS
51100 REIMS
RCS de REIMS n°953 552 080

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 21/09/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.

La présidente.

M2610590

DISSOLUTION DE SOCIETE



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

UN TRAIT D'AVANCE

SARL au capital de 3 000 €
2 rue de la Folie
51270 ORBAIS L'ABBAYE
RCS REIMS 753 953 488

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 17 septembre 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17 septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jérôme de JURIEW, demeurant : 2 rue de la Folie - 51270 ORBAIS L'ABBAYE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 2 rue de la Folie - 51270 ORBAIS L'ABBAYE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2609883



Cabinet Jessy LEFEVRE
avocats

LE GAVROCHE

SASU au capital de 40 000 €
Siège social :
37 Chemin de la Grange aux Bois
51530 CHAVOT COURCOURT
RCS de REIMS n°521 924 860

Avis de dissolution

En date du 01/06/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 01/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LANG Régis, demeurant 37 Chemin de la Grange aux Bois 51530 CHAVOT COURCOURT et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2610984



Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

S.C.I. DES SEPT DIANE

Société civile immobilière au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
22 rue de la Justice - 51100 REIMS
421 218 959 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 28 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Laurent CHEVASSUT, demeurant à REIMS (51100), 13 rue du Barbâtre, né à REIMS (51100) le 24 octobre 1970, a été nommée liquidateur à compter de ce jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixée à : REIMS (51100), 22 rue de la Justice.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2611049

TAXIPHIL

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social :
10 allée du Buisson de Muire
51430 TINQUEUX
981 512 643 R.C.S. REIMS

La dissolution anticipée de la société a été décidée le 30/09/2026 par décisions de l'associé unique. A été nommé comme liquidateur Monsieur Philippe QUIQUERET, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé 10 allée du Buisson de Muire -51430 TINQUEUX, siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS.

M2611077

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CABINET
LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

SARL MOONROCK
SARL au capital de 500 Euros
Siège social :
11 place Remy Petit
51210 MONTMIRAIL
948 085 568 R.C.S. de Reims

Le 29/09/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. HOUILLIER Clément, demeurant 19 avenue Charles de Gaulle - 51210 MONTMIRAIL, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2611151

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

S. O. G. E. X.
SARL au capital de 100.000,00 Euros
Siège social :
23-25-27 rue d'Orfeuill
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
315 998 120
R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 10/09/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10/09/2026. M^{me} Nadine SAULNIER-VERMEULEN, née COSSENET, demeurant 12 rue du Cirque - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2611152

THJA3D
SASU au capital de 500 €
Siège social :
5 rue Alfred de vigny 51100 Reims
948 137 047 RCS de Reims

Le 31/08/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. Jacquet Thierry, demeurant 5 Rue Alfred De Vigny 51100 Reims, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Reims
M2609850

CLOTURE
DE LIQUIDATION

FENOMENO
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 56 Rue Edouard Vaillant
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°983 732 769

Avis de liquidation
En date du 07/09/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BOUHAÏK Brahim de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/06/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2610110

CABINET
LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

CHEVALIER DIVERTISSEMENTS
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social : 9 rue des Roises
51210 BERGÈRES SOUS MONTMIRAIL
934 871 047 R.C.S. de Reims

Le 25/09/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. CHEVALIER Frédéric, demeurant 4 rue Saint Médard - 51210 TRÉFOLS pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2610891

Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI DU RELAIS DE VATRY
Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
Route Nationale - 51320 VATRY
398 337 139
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant délibération en date du 2 septembre 2026, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le liquidateur.
M2610908

CHATEAU GABRIELLE
Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 rue des Noues Burets
51420 WITRY LES REIMS
Siège de liquidation :
6 rue des Noues Burets
51420 WITRY LES REIMS
983 768 144 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 31 août 2026 au 6 rue des Noues Burets - 51420 WITRY LES REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alexandre DEROOME, demeurant 10 rue du Château - 51490 BEINE NAUROY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2610961

36 RUE DE LA VILLAGEOISE
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
39 rue du Général Sarraill
51100 REIMS
Siège de liquidation :
39 rue du Général Sarraill
51100 REIMS
920 840 048 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 31/12/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 17, allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.
Pour avis : Le liquidateur.
M2610974

VROOM MOBILITY
Société par actions simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
Siège de liquidation :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
981 554 512 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30.06.2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alexandre COUSTHEUR, demeurant 4 allée Maurice Allais - 51430 BEZANNES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2611097

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
CAILTEAUX
NOTAIRES-DEPUIS 1788
Notaires de France

EPOUX RIFFE
Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire associée à WITRY LES REIMS (51420), 2 avenue de Rethel, CRPCEN 51057, le 29 septembre 2026, a été reçu le changement de régime matrimonial de : Monsieur Guy Charles René RIFFE, né à LA CHAPELLE LA REINE (77760) le 21 juin 1947, et Madame Christine Thaïs Marie-Thérèse MERCIER, née à PITHIVIERS (45300) le 11 juin 1949, demeurant ensemble à ISLES SUR SUIPPE (51110), 20 rue du Piquelet.
Ont déclaré vouloir changer de régime matrimonial initialement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à l'effet d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2611056

arquebuse
notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

EPOUX HERBILLON
Insertion changement partiel de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 30 septembre 2026, a été conclu un aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, entre :
Monsieur Romain Pierre Louis HERBILLON, agriculteur, et Madame Servane Nicole LAPIE, orthophoniste, demeurant ensemble à SAINT MARTIN AUX CHAMPS (51240), 3 rue du Moulin.
Monsieur est né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 6 mai 1980 ;
Madame est née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 1^{er} mai 1979.
Mariés à la Mairie de BILLY LE GRAND (51400) le 25 août 2007 sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain LAMBERT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 13 août 2007.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur Madame sont de nationalité Française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion : Le notaire.
M2611162

AVIS DIVERS
Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA
REIMS - APPARTEMENT :
1B Gustave Laurent - T4 au 1^{er} - 78,52 m² Carrez - lot 222 - DPE : D Parking 163.500€ - réf : ER.12498
26 rue Rémia T6 au 1^{er} étage 131.08 m² Carrez - lot 33 - DPE : C BOX 293 000 € - réf : ER.17228
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2610826

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

ACGA IMMOBILIER
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 67 rue Cérés
51100 REIMS
RCS de REIMS
Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2610794 sur PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 25/09/2026.
Il fallait lire : Aux termes d'un ASSP en date du 24/09/2026 (et non 21/09/2026) il a été constitué une SAS.
M2610905

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA
REIMS - APPARTEMENT :
25 rue A.Henrot T5 au 1^{er} étage - 90,95 m² Carrez - lot 6 - DPE : C - 200 000 € - réf : ER.18313
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2610933

ETUDE NOTARIALE PAIX
M^{me} Yvonne VAN STEENKISTE

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile
Par testaments olographes en date à REIMS (51100) des 7 janvier 2014 et 25 août 2025,
Madame Yvonne Maria VAN STEENKISTE, en son vivant retraitée, ayant demeuré à REIMS (51100), 20 rue Gerbert, née à DORENGT (02450), le 16 février 1930.
Célibataire.
Non soumise à un pacs ou partenariat,
De nationalité française.
Décédée à REIMS (51100), le 17 juillet 2026.
A institué un ou plusieurs légataires universels.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Marie DORY -JAMANN, Notaire à REIMS (51100), 34A boulevard de la Paix, Notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis.
M2610939

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA

CORMONTREUIL - APPARTEMENTS :
- 1A rue P. Curie - T3 au RDC - 73,15 m² Carrez - lot 3 - DPE : D - 168 000 € - réf : ER.15603
- 1A rue P. Curie - T5 au 2^e étage - 102,40 m² Carrez - lot 10 - DPE : C - 193 500 € - réf : ER.15610
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH
M2610990

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

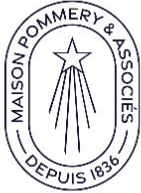
PLURIAL NOVILIA
REIMS APPARTEMENT : 23 BIS RUE DE BEZANNES
T2 au 5^{ème} étage 47.66 m² - lot 51 - Cave Place de parking - DPE : A 112.500 € - réf : ER.12198
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur.
Contact : 06.23.78.24.70
Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale. Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*. Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2611029

Matot Braine
PETITES AFFICHES
s'occupe de vos annonces dans toute la France
annoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CONVOCAATION



SOCIÉTÉ À MISSION

MAISON POMMERY & ASSOCIES
(anciennement dénommée VRANKEN-POMMERY MONOPOLE)
Société anonyme
au capital de 134.056.275 Euros
Siège social :
51100 REIMS, 5 place Général Gouraud
348 494 915 R.C.S. Reims

Aviss de convocation

M^{mes} et MM. les Actionnaires sont convoqués le lundi 19 octobre 2026, à 15 heures, à 51100 REIMS, 5 place Général Gouraud, en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux de la Société et les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025 ;
- Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise ;
- Rapport spécial sur le programme de rachat d'actions ;
- Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Rapport de l'Expert indépendant ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice social de la Société clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes consolidés du Groupe Maison Pommery clos au 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de la Société ;
- Approbation des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des charges de l'article 39.4 du Code Général des Impôts ;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société ;
- Mandats d'Administrateurs ;
- Fixation des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration ;
- Approbation annuelle de la rémunération des Mandataires sociaux Dirigeants ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Délégation à donner au Conseil d'Administration de procéder à une réduction du capital non motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions et affectation du montant de la réduction à un compte de réserve ou prime indisponible ;
- Délégation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société ;
- Modification des objectifs de la raison d'être et modification des statuts en conséquence ;
- Pouvoirs à conférer ;
- Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront présentées à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire a fait l'objet d'une publication au BALO n°109 du 11 septembre 2026 et n'a fait l'objet d'aucune modification.

Modalités de participation

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.
I. Formalités préalables pour participer à l'Assemblée Générale
Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.
Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la Société par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte

en application de l'article R.22-10-28 du Code de commerce, au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 12 OCTOBRE 2026 à zéro heure, heure de Paris :
- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire Uptevia (Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris la Défense Cedex) ;
- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

L'inscription en compte des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R.225-61 du Code de commerce, et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration («Formulaire unique de vote»), ou encore, à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

II. Modes de participation à l'Assemblée Générale

Les actionnaires pourront choisir entre l'un des trois modes suivants pour exercer leur droit de vote en Assemblée Générale :
- Assister à l'Assemblée Générale ;
- Donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne physique ou morale ;
- Voter par correspondance ou par internet.

En plus du Formulaire unique de vote papier, les actionnaires auront la possibilité de transmettre leurs instructions de vote, désigner ou révoquer un mandataire, demander une carte d'admission par Internet, préalablement à l'Assemblée sur le site VOTACCESS, dans les conditions décrites ci-après.

Le site Internet VOTACCESS pour cette Assemblée Générale sera ouvert à compter du 30 septembre 2026 à 15 heures (heure de Paris) jusqu'à la veille de l'assemblée soit le 18 octobre 2026 à 15 heures (heure de Paris).

Afin d'éviter tout encombrement éventuel du site Internet, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour saisir instructions.

1. Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale

Les actionnaires, désirant assister à l'Assemblée, devront demander leur carte d'admission de la façon suivante :
- Par voie électronique :
- Pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse https://www.investors.uptevia.com/

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connectés à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- Pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG https://www.voteag.com/

Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires transmis sur le Formulaire unique de vote. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander une carte d'admission.

- Pour les actionnaires au porteur : il appartient à l'actionnaire au porteur de se renseigner afin de savoir si son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, est connecté ou non au site VOTACCESS et, le cas échéant, des conditions d'utilisation du site VOTACCESS.

Si l'intermédiaire financier de l'actionnaire est connecté au site VOTACCESS, l'actionnaire devra s'identifier sur le portail Internet de son intermédiaire financier avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- Par voie postale :

- Pour les actionnaires au nominatif : l'actionnaire au nominatif devra compléter le Formulaire unique de vote, joint à la convocation qui lui sera adressée, en précisant qu'il souhaite participer à l'assemblée générale et obtenir une carte d'admission, puis le renvoyer daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;
- Pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander à son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Les demandes de carte d'admission par voie postale devront être réceptionnées par Uptevia, trois jours avant l'assemblée, au plus tard, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Les actionnaires n'ayant pas reçu leur carte d'admission sont invités à :

- Pour les actionnaires au nominatif, se présenter le jour de l'assemblée générale, directement aux guichets spécifiquement prévus à cet effet, munis d'une pièce d'identité ;
- Pour les actionnaires au porteur, demander à leur intermédiaire financier de leur délivrer une attestation de participation permettant de justifier de leur qualité d'actionnaire au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée.

2. Pour voter par procuration ou par correspondance

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- Adresser une procuration au Président de l'Assemblée Générale ;
- Donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix dans les conditions prévues aux articles L.22-10-39 et L.225-106 I du Code de commerce ;
- Voter par correspondance, selon les modalités suivantes :
- Par voie électronique :
- Pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse https://www.investors.uptevia.com/

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connectés à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter ou désigner un mandataire.

- Pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG https://www.voteag.com/

Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires transmis sur le Formulaire unique de vote. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter ou désigner un mandataire.

- Pour les actionnaires au porteur : il appartient à l'actionnaire au porteur de se renseigner afin de savoir si son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres est connecté ou non au site VOTACCESS et, le cas échéant, des conditions d'utilisation du site VOTACCESS. Si l'intermédiaire financier est connecté au site VOTACCESS, l'actionnaire devra s'identifier sur le portail Internet de son intermédiaire financier avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter, ou désigner ou révoquer un mandataire.

Si l'intermédiaire financier de l'actionnaire n'est pas connecté au site VOTACCESS, il est précisé que la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut toutefois être effectuée par voie électronique conformément aux dispositions de l'article R.22-10-24 du Code de commerce, en envoyant un courriel à l'adresse électronique suivante : ct-mandataires-assemblees@uptevia.com. Ce courriel doit comporter en pièce jointe une copie numérisée du Formulaire unique de vote dûment rempli et signé. Les actionnaires au porteur doivent également joindre à leur envoi l'attestation de participation établie par leur intermédiaire habilité. Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées, réceptionnées et confirmées au plus tard la veille de l'assemblée, à 15 heures (heure de Paris) pourront être prises en compte.

- Par voie postale :

- Pour les actionnaires au nominatif : l'actionnaire au nominatif devra compléter le Formulaire unique de vote, joint à la convocation qui lui sera adressée, puis le renvoyer daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;

- Pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander le Formulaire unique de vote à son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, puis lui renvoyer daté et signé. Ce dernier se chargera de le transmettre à Uptevia accompagné d'une attestation de participation.

Les Formulaires uniques de vote par voie postale devront être réceptionnés par Uptevia, trois jours avant l'assemblée, au plus tard, selon les modalités indiquées ci-dessus.
Il est précisé que, pour toute procuration sans indication de mandataire, le Président de l'assemblée générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions.

Les formulaires uniques de vote sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les Formulaires uniques de vote leur seront adressés sur demande réceptionnée par lettre simple par Uptevia Service Assemblées Générales Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris la Défense Cedex au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires qui auront envoyé une demande de carte d'admission, un pouvoir ou un formulaire de vote par correspondance ne pourront plus changer de mode de participation à l'assemblée générale.

III. Questions écrites

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la société conformément aux articles L.225-108 et R.225-84 du Code de commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société : MAISON POMMERY & ASSOCIES - 5, Place Général Gouraud - 51100 REIMS, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante : comfi@maisonpommery.fr. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit le 13 octobre 2026.

IV. Droit de communication

Tous les documents et informations prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site de MAISON POMMERY & ASSOCIES : https://www.maisonpommery.com/assemblee-generale/, à compter du vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée Générale, soit le 28 septembre 2026.

Dans la mesure où les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la Société et conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, il ne sera pas donné suite aux demandes d'envoi de documents qui pourraient être adressées à la Société.

V. Retransmission audiovisuelle

Conformément à l'article R. 22-10-29 -1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale fera l'objet, dans son intégralité, d'une retransmission audiovisuelle en direct disponible via le lien suivant : https://www.maisonpommery.com/assemblee-generale/

Un enregistrement de l'Assemblée Générale sera consultable sur le site Internet de la Société au plus tard sept jours ouvrés après la date de l'Assemblée Générale et pendant au moins deux ans à compter de sa mise en ligne.

Le Conseil d'Administration.

M2610810

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Jugement du 17 septembre 2026

SARL BV Telecom, 5 rue des Poissonniers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 832 354 807. Réparation et vente d'appareils de télécommunications, appareils multimédias, autres appareils électroniques et accessoires. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2610873

SARL HOTEL DU POT D'ETAIN, 18 place de la République, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 424 130 292. Café hôtel restaurant. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-16 du code de commerce. M2610876

SARL C-D-M-G, 39 rue de Champagne, 51520 La Veuve, RCS Châlons-en-Champagne 811 253 814. Charpente, couverture, étanchéité maisons et extension bois ceci en travaux de construction neuf. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. M2610874

SAS LA RENAISSANCE, avenue du Général de Gaulle - Vertus, 51130 Blancs-Coteaux, RCS Châlons-en-Champagne 948 985 718. Commerce de détail de produits non réglementé. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. M2610875

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 17 septembre 2026

APFEL (nom d'usage BISCARAS (El)) Sandra, 40 rue Royale, 51330 Bussy le Repos, RM 535 204 754. Coiffure. Jugement en date du 17 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 17 mars 2025. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2610877

LEFEBVRE (nom d'usage LEFEBVRE (El)) Ludovic, 8 grande rue, 51240 Saint-Germain-la-Ville, RM 521 020 297. Travaux de charpente. Jugement en date du 17 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 17 mars 2025. Liquidateur : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2610878

SARL L'ATELIER M, 68 rue de la Marne, et 1 rue Clémangis, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 909 717 191. Coaching en diététique, ventes de produits diététiques et esthétiques, prestations esthétiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2610883

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 17 septembre 2026

SAS CROQUE MIAM, station Nautique, 51290 Giffaumont-Champaubert, RCS Châlons-en-Champagne 808 398 168. Restauration traditionnelle débit de boissons vente de glaces casse croûtes et autres produits de restauration rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2610879

SAS AUX MILLE SAVEURS, 110 rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 952 662 070. Activité de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolats, glaces, traiteur, boissons à emporter et consommation sur place sans alcool. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2610882

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 17 septembre 2026

SAS IMMOTEP, 54 rue de Cheppe, 51460 Courtisols, RCS Châlons-en-Champagne 887 872 695. Conseil en gestion, maîtrise d'œuvre en bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610880

PALA (nom d'usage PALA (El)) Devrim, 44 rue Édouard Manet, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 521 438 929. Prestations de services viticoles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610881

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 29 septembre 2026

SARL FERM'SERVICES, 4 Mail de Marseille, 51120 Sézanne, RCS Reims 844 497 909. Vente dépannage installation de menuiserie fenêtres volets portés portails clôturés d'automatismes de pergola création de terrasses bois et composite création d'abris bois pour poubelle isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. M2611025

SAS FIRE PROTEC SOLUTIONS, Ex Aérogare de Reims-Champagne-Site, Route de Betheny, 51450 Bétheny, RCS Reims 943 254 425. La conception, la recherche, le développement, l'assemblage, la modification, l'achat, la commercialisation, la vente et l'entretien de matériel et de solution de sécurité, de prévention et de lutte contre les incendies de toutes natures à destination des particuliers, des professionnels, des associations et des institutions. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2611026

Jugement du 30 septembre 2026

SAS Maçonnerie Façade Rénovation, 12 rue du Château Mouzin, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Reims 887 754 430. Travaux de maçonnerie générale, rénovation de biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis Boulevard Foch Cs 40050 51722 Reims CEDEX. M2611081

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 29 septembre 2026

SARL OGROVAL, 3 rue Victor Hugo, 51430 Tinquex, RCS Reims 503 935 264. Supermaché avec station de distribution de carburants. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611106

DUFUS David, 12 Rue de Lyon, 51100 Reims. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 29 mars 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611107

SAS Emmrod, 59 avenue Jean Jaures, 51100 Reims, RCS Reims 914 831 722. L'exploitation d'un fonds de commerce de pizzeria, restauration rapide, la vente de produits à livrer ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 septembre 2026, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis Boulevard Foch Cs 40050 51722 Reims CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611108

SAS GARO DISTRIBUTION, 9 place Charles de Gaulle, 51160 Ay-Champagne, RCS Reims 935 354 860. Le commerce de détail d'alimentation générale, de boissons avec ou sans alcool conformément à la législation en vigueur, de produits d'utilités pour la maison, de matériel de bricolage, outillage, jardinage et produits d'entretien. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mai 2026, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611109

SARL KM TRANSFORMATE ALLS MATERIALS, 10 rue de Fismes, 51170 Saint-Gilles, RCS Reims 809 189 244. L'étude, la conception, la transformation, la restauration et la commercialisation de structure sculptural ainsi que la conception et la réalisation de biens meubles design. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611110

SAS TANGUY SIMONNET - Electricité - Chauffage (T.S.E.C.), rue Beaudoin, 51230 Pleurs, RCS Reims 326 192 705. Vente d'appareils ménagers et radios, vente d'appareils électriques, vente d'appareils de télévision. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611111

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 29 septembre 2026

SARL EcoMade, 56 rue Geruzez, 51100 Reims, RCS Reims 949 498 406. Vente à distance sur catalogue spécialisé hors produits réglementés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611113

SARL S & L DECOR, 35 rue Michel Simon, 51100 Reims, RCS Reims 807 584 875. Isolation cloisons doublage plafonds. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juillet 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611144

SAS SNACK-EVENT, 216 boulevard Pommery, 51100 Reims, RCS Reims 810 695 346. Exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie pâtisserie confiserie glace traiteur salon de thé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2026, désignant administrateur Selarl a.j.c. (me Nicolas Torrano) 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims, avec les pouvoirs : assister le débiteur pour certains actes de gestion, mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611145

SARL ML PRESSING, 20 rue Porte Lucas, 51200 Épernay, RCS Reims 908 327 182. Pressing nettoyage à sec et blanchisserie ainsi que toutes activités annexes et connexes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611146

BOUALI (nom d'usage BOUALI) Salim, 8 rue des 5 Continents, 51430 Bezannes, RM 839 211 208. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur les 2 patrimoines, date de cessation des paiements le 12 mai 2026, désignant mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611147

ABONNEMENTS
03.26.08.38.26
abonnement.pamb@legalnet.org

Jugement du 30 septembre 2026

COLLINET (nom d'usage GOURNOFF) Stephanie, 9 rue des Tournelles, 51100 Reims, RCS Reims 399 918 226. Mandataire intermédiaire en opération de banque et service de paiement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 30 septembre 2026, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis Boulevard Foch Cs 40050 51722 Reims CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2611112

Ardennes

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

Octav Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

RETHEL CHARCUTERIE
Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Euros
Siège social :
9 rue Colbert - 08300 RETHEL
849 912 787 R.C.S. Sedan

RETHEL CHARCUTERIE / DEMOIZET - Cession de fonds de commerce

ACTE : S.S.P. Signé par voie de signature électronique via DocuSign ® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 31/08/2026, enregistré au SPFE des ARDENNES le 14/09/2026 Dossier 2026 00016009 référence 0804P01 2026 A 00743.
CÉDANT : Société RETHEL CHARCUTERIE, SARL au capital de 50.000 € sise 9 rue Colbert - 08300 RETHEL, identifiée sous le n° 849 912 787 R.C.S. SEDAN.
CESSIONNAIRE : Société DEMOIZET, SARL au capital de 125.840 €, sise 1 rue Hippolyte Taine - 08300 RETHEL, identifiée sous le n° 382 662 088 R.C.S. SEDAN.
OBJET : Un fonds de commerce «de négoce de produits alimentaires, conception, fabrication, conditionnement», exploités 9 rue Colbert et 9 Quai d'Orfeuill - 08300 RETHEL, SIRET 849 912 787 00017.
PRIX : 340.000 € s'appliquant aux éléments corporels pour 300.000 € et aux éléments incorporels pour 40.000 €.
ENTRÉE EN JOUISSANCE : 31/08/2026.
OPPOSITIONS : dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet FIDAL, 2B avenue de Marbotte - 21000 DIJON.

Pour avis.
M2610994

CONSTITUTION DE SOCIETE

Ragazza dei tartufi

Par ASSP en date du 31/08/2026, il a été constitué une EURL dénommée : Ragazza dei tartufi. Siège social : 1 Rue des Pigeons 08310 Hauviné, Capital : 500 €. Objet social : La vente et le commerce ambulant de produits alimentaires et boissons non alcoolisées.
Gérance : Madame NOEMIE VISPI, demeurant 1 Rue des Pigeons 08310 Hauviné, Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SEDAN. M2609895

TSA ÉCHAFAUDAGE

Par acte SSP du 09/09/2026, il a été constitué une SASU dénommée : TSA ÉCHAFAUDAGE.
SIÈGE SOCIAL : 75 avenue Charles Boutet - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Travaux de montage et démontage de structures métalliques.
PRÉSIDENT : M. Mohamed Amine SEBAA, 75 avenue Charles Boutet - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.
ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
CLAUSES D'AGREMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2610707

CAP Formalités
Conseils et Solutions
CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

PURA VIDA Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 21/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PURA VIDA
Objet social : L'acquisition, la construction, la rénovation, l'aménagement, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers, ainsi que leur location ou sous-location, nue ou meublée, à usage d'habitation ou autre
Siège social : 1 rue Basse MESMONT, 08270 MESMONT
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Co-gérance : M. DERVEAUX SEBASTIEN 1, Rue Basse 08270 MESMONT et M^{me} BILLETTE LAURINE 10, Rue du Barsat 08300 HAUTEVILLE
Clause d'agrément : Dans le cas où l'agrément des associés est requis et lorsque la Société comporte plus d'un associé, le projet de cession est notifié par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Société et à chacun des associés.
M2610713

EVOSTEEL FRANCE

Par acte SSP du 22/09/2026, il a été constitué une SAS dénommée : EVOSTEEL FRANCE.
SIÈGE SOCIAL : Rue Montmeuse - 08700 NOUZONVILLE.
CAPITAL : 2.000 €.
OBJET : La conception, les études et l'ingénierie mécanique, métallique et industrielle ; la conception, la fabrication, la mise au point et l'exploitation de machines spéciales et d'équipements industriels ; La fabrication, la transformation, le découpage, le poinçonnage, le pliage, l'assemblage et la réparation de tous produits, ensembles et sous-ensembles métalliques et mécaniques ; Les travaux de chaudronnerie, de soudure et de mécano-soudure ; La sous-traitance industrielle ; Le prototypage et l'industrialisation ; Ainsi que toutes prestations commerciales et techniques se rapportant directement ou indirectement à ces activités.
PRÉSIDENT : M. Franck MUSZAK, 23 rue Jacquemart Templeux - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Didier DONGE, 17 rue du Culot - 08150 SORMONNE.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2610743

OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE

43 rue M^{me} de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SCI LAMADA 08

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 23/09/2026 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LAMADA 08
Objet social : - l'acquisition en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit de tous immeubles, la propriété, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement dit de tous immeubles et terrains qui seront apportés à la SOCIETE ou acquis par elle, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société sans toutefois que cela ne remette en question le caractère civil de ladite SOCIETE ; - la mise à disposition à titre gratuit des biens immobiliers détenus par la SOCIETE au profit d'un ou plusieurs ASSOCIES, que ce soit à titre personnel ou professionnel ; - et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social : rue du Gard, 08150 RIMOGNE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Co-gérance : M. MICLET Damien 49 rue du Vieux Bourg 08150 RIMOGNE et M^{me} LEFEBVRE Laëtitia 49 rue du Vieux Bourg 08150 RIMOGNE Alexandre MOUZON
M2610944

SCI PIERO
Société civile immobilière au capital de 100 Euros
Siège social : 1 rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 14 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI PIERO.
SIÈGE SOCIAL : 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;
- La vente d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pas pour effet de vider la société de sa substance ;
- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et locationgérance ;
- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Madame Catherine LIEGEOIS, demeurant 1 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
- Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;
- Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2610949

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 23 80 81
CONTACT@C-W-A.FR

LOPES IMMOBILIER
Société civile immobilière au capital de 100 Euros
Siège social :
5 rue du Général Bertrand
08320 VIREUX WALLERAND

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIREUX WALLERAND du 25 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : LOPES IMMOBILIER.
SIÈGE SOCIAL : 5 rue du Général Bertrand - 08320 VIREUX WALLERAND.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Clément LOPES, demeurant 5 rue du Général Bertrand - 08320 VIREUX WALLERAND. Madame Olivia LOPES, demeurant 5 rue du Général Bertrand - 08320 VIREUX WALLERAND.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2611031

SCI CIP

Rectificatif suite à l'annonce n° M2610058 du 08 septembre 2026 il convenait de lire : Acte : sous seing privé du 2 septembre 2026.
M2610903

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



Colas Wilemme & Associés

EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@c-w-a.fr

LA MEX
Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social :
4 rue Louise Weiss - 08500 REVIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REVIN du 15/09/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : LA MEX.
SIÈGE SOCIAL : 4 rue Louise Weiss - 08500 REVIN.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Grégory MAIURI, né le 20 mars 1986 à REVIN (08), demeurant 13 rue Victor Hugo - 08500 REVIN.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2610925

MODIFICATION DE STATUTS



Expertise-Comptable

SOCIETE ARDENNAISE DE MENUISERIE ET FERMETURES INDUSTRIELLES - SAMFI

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 9 rue des Paquis
08090 EVIGNY
303 478 119 RCS SEDAN

Gérance

Aux termes d'une délibération en date du 21/09/2026, la collectivité des associés a pris acte de la décision de Monsieur Dominique ROUD de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Emmanuel ROUD, demeurant 9 rue des Paquis 08090 EVIGNY pour une durée illimitée à compter du 21/09/2026.
M2610498



ARCAVI SOCIETE ARDENNAISE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE SAEM

au capital de 4.680.720,00 Euros
Siège social :
La Garoterie
08160 CHALANDRY ELAIRE
modification au R.C.S. de Sedan
314 830 548

Le conseil d'administration d'ARCAVI, en date du 9 juillet 2026, a pris acte de la délibération du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS ARDENNAIS en date du 1^{er} juillet 2026 nommant M. MIGUEL LEROY, demeurant 6 route de Champlin - 08260 AUVILLERS LES FORGES en qualité de représentant permanent de l'administrateur «LE SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS ARDENNAIS» en remplacement de M. FRANCIS SIGNORET à compter du 01/07/2026.
M2611024



LORETTE et ASSOCIES

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

BOCQUET GUILLAUME
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
31 rue de la Briquetterie
08400 FALAISE
889 872 867 RCS SEDAN

Avis de nomination de cogérant

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du 1^{er} octobre 2026, il a été décidé de nommer en qualité de Cogérant Monsieur Damien BOCQUET demeurant 4 Rue de la Tuillerie - 08240 Auboncourt Vauzelles pour une durée illimitée à compter du 1^{er} octobre 2026.
GERANCE :
Ancienne mention : Monsieur Guillaume BOCQUET
Nouvelle mention :
Monsieur Guillaume BOCQUET
Monsieur Damien BOCQUET
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de SEDAN
Le gérant.

M2611119

SARL « DELEAU COUVERTURES »
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
27 avenue Jean Jaurès
08130 ATTIGNY
R.C.S. Sedan 991 914 573

Suivant décisions de l'associé unique du 30/09/2026, M. François DELEAU a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 30/09/2026.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : Le représentant légal.
M2611065

SCP Stéphan ROSTOWSKY
Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

SCI FINET-VANNIER
Société civile immobilière
au capital de 1.800,00 Euros
Siège social :
THONNE LE THIL (55600)
12 rue Neuve
R.C.S. Bar le Duc 989 756 887

Transfert de siège

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social.
Autrefois fixé à THONNE LE THIL (55600), 12 rue Neuve, il sera à compter du 24/09/2026, fixé à THILAY (08800), 19 Grand Rue Navaux.
Objet social : Acquisition, propriété, jouissance, éventuellement la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés, construction, administration de tous immeubles.
Durée : 99 ans.
Gérants : Monsieur Jean FINET et Madame Isabelle VANNIER, 19 Grand Rue Navaux - 08800 THILAY.
Radiation du R.C.S. de BAR LE DUC et immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2611127

SCP Stéphan ROSTOWSKY
Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

SCI FINET-VANNIER 2
Société civile immobilière
au capital de 1.800,00 Euros
Siège social :
THONNE LE THIL (55600)
12 rue Neuve
R.C.S. Bar le Duc 994 451 672

Transfert de siège

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social.
Autrefois fixé à THONNE LE THIL (55600), 12 rue Neuve, il sera à compter du 24/09/2026, fixé à THILAY (08800), 19 Grand Rue Navaux.
Objet social : Acquisition, propriété, jouissance, éventuellement la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés, construction, administration de tous immeubles.
Durée : 99 ans.
Gérants : Monsieur Jean FINET et Madame Isabelle VANNIER, 19 Grand Rue Navaux - 08800 THILAY.
Radiation du R.C.S. de BAR LE DUC et immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.

M2611128



CAP Formalités

Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER

christellepotier51100@gmail.com

06.60.19.80.19

SCI 08-34
SCI au capital de 200 €
Siège social : 3 rue Champenois
08210 MOUZON
RCS de SEDAN n°799 265 897

Avis de modification

L'AGE du 16/06/2026 a décidé à compter du 16/06/2026 de nommer en qualité de co-gérant M. ADAMS MATHIEU, demeurant 3 rue Pol et Michel Champenois 08210 MOUZON et de co-gérant M. ADAMS JEOFFREY, demeurant 7 rue pol et Michel Champenois 08210 MOUZON en remplacement de M. ADAMS GERARD, gérant, pour cause de démission.
Modification au RCS de SEDAN.
M2610872

ARCAVI
SA au capital de 4.680.720 Euros
Siège social : La Garoterie
08160 CHALANDRY ELAIRE
R.C.S. Sedan 314 830 548

L'assemblée générale du 09/06/2026 a nommé à compter du 09/06/2026 en qualité de commissaire aux comptes titulaire A.C.R.-A.D.C. CABINET PIERQUIN, SAS au capital de 294.400 €, ayant son siège social 28 boulevard Lucien Pierquin - 08000 WARCQ, immatriculée sous le n° 351 532 528 au R.C.S. SEDAN, en remplacement de DUMONT & ASSOCIES - COMMISSAIRE AUX COMPTES.
Modification au R.C.S. SEDAN.
M2610946



Colas Wilemme & Associés

EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@c-w-a.fr

LES Z'HOMARDS
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 rue Claude Chretien
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
901 157 354 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 12/09/2026, il résulte que :
- Madame Marina THIEBAUT, demeurant 16 avenue du Général Margueritte - 08200 SEDAN a été nommée en qualité de présidente, à compter du 15/09/2026 en remplacement de Monsieur Nicolas DUCRET, démissionnaire ;
- Monsieur Maxime LEDUC, demeurant 10 avenue du Général Margueritte - 08200 SEDAN a été nommé en qualité de directeur général, à compter du 15/09/2026.
L'article 31 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis : Le président.

M2611157



SCP AUBERSON DESINGLY
Capital social : 10.000 Euros
2 rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MÉZIERES
R.C.S. Sedan B 813 295 086

Au terme d'une décision des associés en date du 22 septembre 2026 il a été décidé avec effet au 1^{er} octobre 2026 :
1. De modifier la dénomination sociale de la société
ANCIENNE DÉNOMINATION SOCIALE : SCP AUBERSON DESINGLY
NOUVELLE DÉNOMINATION SOCIALE : AUBERSON DESINGLY BRAULT.
2. De nommer en qualité de co-gérante pour une durée indéterminée :
Madame Claude BRAULT, née le 11 avril 1979 de nationalité française, demeurant 6 ter rue Marcel Thyl à REIMS.
Madame Claude BRAULT a déclaré accepter les fonctions de co-gérante et satisfaire à toutes les conditions légales et réglementaires pour l'exercice de ce mandat.
Pour avis : La gérance.

M2610906

POURSUITE D'ACTIVITE

MAISON LUTON
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
2 Rue des Vignes
08300 INAUMONT
928 270 818 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 23 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Gérance

M2608838

MICHAUX IMMO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 bis rue Jean Macé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
929 138 287 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 21 septembre 2026, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le président.

M2610997

DISSOLUTION DE SOCIETE



FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

Nord Ardennes

4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

SCI DE L'ETRE
Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 200 Euros
Siège social : 17 rue de l'Etré
08160 HANNOGNE SAINT MARTIN
Siège de liquidation : 17 rue de l'Etré
08160 HANNOGNE SAINT MARTIN
538 478 264 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 23/09/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 23/09/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame LAMBERT Evelyne, demeurant 17 rue de l'Etré - 08160 HANNOGNE SAINT MARTIN pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 17 rue de l'Etré - 08160 HANNOGNE SAINT MARTIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2610787

SOCIETE CIVILE LA BROCANTERIE

Société civile
au capital social de 1.530 Euros
Siège Social :
6 les Ormes - 08430 JANDUN
R.C.S. Sedan 453 970 618

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2026, la collectivité des Associés :
- A décidé la dissolution volontaire anticipée de la société à compter de ce jour ;
- A constaté la fin des mandats de gérants de : Monsieur PERIN Pascal, Madame ROUMY Agnès ;
- A nommé en qualité de liquidateur, Monsieur PERIN Pascal, demeurant 6 les Ormes - 08430 JANDUN ;
- A fixé le siège de la liquidation à JANDUN (08430), 6 les Ormes.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Le liquidateur.

M2610884

LE PACIFIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital social de 1.000 Euros
Siège social :
62 avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 532 324 456
N° SIRET : 532 324 456 00013

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 30 juin 2026, la collectivité des Associés :
- A décidé la dissolution volontaire anticipée de la société à compter de ce jour ;
- A constaté la fin des mandats de gérant de : Monsieur HUYNH Julien ;
- A nommé en qualité de liquidateur, Monsieur HUYNH Julien, demeurant à SEDAN (08200), 3 rue du Président Salvaador Allende ;
- A fixé le siège de la liquidation à SEDAN (08200), 62 avenue Philippoteaux.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Le liquidateur.

M2611023

J-BELEC
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 40.000 Euros
Siège de liquidation :
14 rue du 5^{ème} RI
08190 VIEUX LES ASFELD
395 019 763 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bruno JACQUEMARD, demeurant 14 rue du 5^{ème} RI - 08190 VIEUX LES ASFELD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 14 rue du 5^{ème} RI - 08190 VIEUX LES ASFELD.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2611155

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

MAROT LAURENT
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
Centre commercial
Carrefour la Croisette
2 rue Paulin Richier
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
491 277 828 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent MAROT, demeurant 23 rue du Sabotier - 08700 NOUZONVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 rue du Sabotier - 08700 NOUZONVILLE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2611163

EURL BOUCHERIE DE LA GARE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 2000 euros
Siège social :
130, rue Gambetta
08400 VOUZIERES
R.C.S. SEDAN 792 872 558

En date du 11/09/2026, M^{me} Sandrine DA SILVA née COMPAGNON agissant en sa qualité de représentante de l'indivision Olivier DA SILVA, associé unique, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 11/09/2026, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.
L'associé unique a nommé en qualité de liquidateur M^{me} Sandrine DA SILVA née COMPAGNON, demeurant à (08400) Vouziers 130, rue Gambetta -, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à (08400) Vouziers 130, rue Gambetta -. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan.
Le liquidateur.

M2607776

CLOTURE DE LIQUIDATION

EURL BOUCHERIE DE LA GARE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 2.000 euros
Siège de la liquidation :
130, rue Gambetta
08400 VOUZIERES
R.C.S. SEDAN 792 872 558

Suivant décisions en date du 11/09/2026 à Vouziers, l'associé unique, après avoir entendu le rapport de M^{me} Sandrine DA SILVA née COMPAGNON, liquidateur, demeurant à (08400) Vouziers 130, rue Gambetta -, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan.
Le liquidateur

M2607794


CAP Formalités
Conseils et Solutions
CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

GFA MUTUEL REGION DE SEDAN
GFA au capital de 34 758,38 €
Siège social : 43 AVENUE DU PETIT BOIS
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°337 987 226

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 13/04/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CLOQUINET BENJAMIN de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 13/04/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
M2610724

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 24 septembre 2026

SAS CAGIM CHALONS, rue Jules Méline, 51430 Bezannes, RCS Sedan 929 782 365. Agence immobilière. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet. M2611001

SARL MICHEL JAQUIN, route de Termes, 08250 Senuc, RCS Sedan 325 121 556. Location matériel, négoce matériaux, location matériel travaux publics, transports marchandises, transport public routier marchandises. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet. M2611002

LARCHET (nom d'usage LARCHET (El)) Gilles Albert Fernand, 26 rue Eric Tabarly, 08300 Sault-lès-Rethel, RCS Sedan 511 640 930. Service aux particuliers, ménage, courses, garde animaux, petit bricolage et jardinage. Jugement en date du 24 septembre 2026 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 24 septembre 2026. Liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2611050

VITAL (nom d'usage LARCHET (El)) Maryse Hélène Louise, 26 rue Eric Tabarly, 08300 Sault les Rethel, RCS Sedan 342 203 619. Services aux particuliers : ménage, repassage, courses, gardes d'animaux, petits travaux de bricolage et de jardinage dit hommes toutes Mainsservi. Jugement en date du 24 septembre 2026 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 24 septembre 2026. Liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2611051

SARL ARGONNAISE TP, 33 rue Taine, 08400 Vouziers, RCS Sedan 889 569 414. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires pour les professionnels et particuliers, activité de travaux publics, voirie, assainissements et réseau divers, location de matériel et prestations de services. Transports de marchandise et/ou de véhicules avec chauffeur destinées au transport de marchandises. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2611003

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 24 septembre 2026

SAS AU TOUT VA BIEN, 33 avenue d Arches, 08000 Charleville -Mézières, RCS Sedan 500 594 064. Restaurant, traiteur, plats à emporter, vente de vins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2611052

SAS EGBATS, 19 rue de la Cadetiere, 08240 Boulst-aux-Bois, RCS Sedan 984 834 713. Le nettoyage intérieur et extérieur des bâtiments, le nettoyage industriel, le nettoyage de chantiers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2611054

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 24 septembre 2026

PONSOT (nom d'usage PONSOT (El)) Bastien, 12 avenue Jean Jaurès, 08400 Challengerange, RCS Sedan 979 236 346. Boulangerie pâtisserie, épicerie, confiserie, chocolaterie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 août 2026, désignant : mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2611053

RÉDACTION
BUSSON Benjamin
03.26.08.38.31
DESANTI Nastasia
03.26.08.38.32
redaction.pamb@legalnet.org

Aube
VENTE CESSON
ATTRIBUTION D'APPORTS

« CAFE DE LA VILLE »

Aux termes d'un acte SSP, en date du 15/09/2026, enregistré au SDPFE AUBE le 22/09/2026 Dossier : 2026 00021297 Référence : 1004P01 2026 A 01394 ;

La SNC L'ELIXIR DES HUSSARDS, SNC au capital de 300.000 €, 28 Route Principale - 10210 LES GRANGES, immatriculée au R.C.S. de TROYES n° 753 640 572, représentée par sa gérante associée Madame Maryse DONIN de ROSIERE épouse THIERY et son associé Monsieur Yves-Henri THIERY ;

A vendu à : La SNC SIVARAJAH AND CO, SNC au capital de 70.000 €, 141 rue Grande rue de la Résistance - 10110 BAR SUR SEINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES n° 109 159 012, représentée par ses gérants associés Madame Vasuki SIVARAJAH et Monsieur Vijay SIVARAJAH ;

Un fonds de commerce de Café, limonadier, restaurant, articles de fumeurs, bimbeloterie, jeux instantanés, loterie nationale, jeux automatiques auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, connu sous l'enseigne «CAFE DE LA VILLE» exploité 141 - 143 Grande rue de la Résistance - 10110 BAR SUR SEINE.

Moyennant le prix de 150.000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 20.000 € et aux éléments incorporels pour 130.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 15/09/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds cédé et pour la correspondance chez Maître Marc PEUFFAILLIT, Avocat à la Cour, Cabinet SYLIAGE, 32 rue Fortuny - 75017 PARIS, au cabinet duquel le Cessionnaire fait élection de domicile à cet effet. M2611034

CONSTITUTION DE SOCIETE

AUBIN ANSEL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MARTIN DE BOSSENAY (10) du 16/09/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE : AUBIN ANSEL.

SIÈGE SOCIAL : 6 chemin de Cinq Pieds - 10100 ST MARTIN DE BOSSENAY.

OBJET SOCIAL : La prise de participation de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises à l'exception des participations conférant la qualité de commerçant ; La détention et la gestion de ses participations ; La gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la société et, à cet effet, la souscription et l'acquisition de toutes valeurs cotées ou non, obligations ou parts de sociétés, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué d'apport en numéraire et en nature.
GÉRANCE : Monsieur Aubin ANSEL, demeurant 7 B rue Eugène Belgrand - 10000 TROYES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis pour les cessions consenties sauf celles consenties entre associés. Agrément obtenu par un ou plusieurs associés représentant la majorité absolue des parts sociales ayant le droit de vote.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
M2610642

LES TILLEULS DE ROZIERES
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01/09/2026, il a été constitué une société civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LES TILLEULS DE ROZIERES.
FORME : Société civile.

OBJET : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises à l'exception des participations conférant la qualité de commerçant ; La détention et la gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la société et, a cet effet, la souscription et l'acquisition de toutes valeurs cotées ou non, obligations ou parts de sociétés, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre, a la seule exception de celles qui confèreraient à leur propriétaire la qualité de commerçant ; L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers ; L'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social ; Et plus généralement, toutes opérations, et notamment la vente des biens appartenant à la société, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 10 rue de Rozières - 10400 AVANT LES MARCILLY.
DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Clément DALLÉ, demeurant 4 chemin de Beauregard - 10400 AVANT LES MARCILLY.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion, le gérant.

M2610702

Etude de Maîtres Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA
Notaires associés à TROYES (Aube)
1 rue de la Tour Boileau

VRSPatrimoine

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Michèle DAL FARRA, le 29 octobre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Associés : Monsieur Raphaël Arthur BALLESTER et Madame Svetlana STEPANOVA, demeurant 26 rue des Roses - 10150 CRENEY PRES TROYES.

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : VRSPatrimoine.

Le siège social est fixé à : CRENEY PRES TROYES (10150), 26 rue des Roses.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Cinq cents Euros (500,00 €).

Apports : Raphaël BALLESTER apporte la somme de 250 €, Svetlana STEPANOVA apporte la somme de 250 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Raphaël BALLESTER et Madame Svetlana STEPANOVA.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2611035

2GL GROUPE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
18 rue de la Maladière
10140 VENDEUVRE SUR BARSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENDEUVRE SUR BARSE le 23/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : 2GL GROUPE.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue de la Maladière - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE.

OBJET SOCIAL : La prise de participations minoritaires ou majoritaires dans tous types de société et tous secteurs d'activités sans restriction.

L'assistance et le suivi administratif et financier ainsi que toutes prestations de services informatiques et de gestion.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre-vingt-dix-neuf (99)ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Grégory GUILBAUD, demeurant 18 rue de la Maladière - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES

Pour avis : La gérance.

M2610792

NATURA JARDIN ET BASSIN

Par acte sous seing privé en date du 24/09/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : NATURA JARDIN ET BASSIN.

OBJET : Paysagiste, entretien des espaces verts (jardins, terrains,...), tous travaux de jardinage, élagage, abattage, taille et nettoyage ; Tout travaux d'aménagements paysagers, petite maçonnerie paysagère auprès de professionnels et de particuliers y compris service à la personne ; Pose de clôtures et portails (automatisme en sous-traitance), Achat-vente de végétaux, matériaux, matériels de jardin et d'articles de décoration ; Pavage dallage ; Création et rénovation de bassin ; Détection de fuite et réparation

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 6 ruelle Coquelet - 10190 VAUCHASSIS.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : Monsieur Anthony PICAUDÉ, demeurant à VAUCHASSIS (10190), 6 ruelle Coquelet.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion, la gérance.

M2610898

SCI DE MAISONS BLANCHES

Avis est donné de la constitution en date du 1^{er} septembre 2026 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION : SCI DE MAISONS BLANCHES.

SIÈGE SOCIAL : 34 route de Maisons Blanches - 10800 BUCHÈRES.

OBJET : L'acquisition, la vente, l'exploitation, l'attribution en jouissance aux associés, gratuite ou non, l'administration sous toutes ses formes notamment par bail, bail à construction ou autrement, de biens immobiliers de toute nature et affectés à tous usages, pris en location, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 100 €.

GERANT : Monsieur Alexis Keslick, demeurant 24 rue Paul Cézanne - 10440 LA RIVIÈRE DE CORPS.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions, autres qu'au profit des Associés ou des héritiers en ligne directe des Associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des Associés donné par décision extraordinaire.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2610897

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

SATURNE IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue de la Chapelle
10160 SAINT BENOIST SUR VANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT BENOIST SUR VANNE du 23/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SATURNE IMMO.
SIÈGE SOCIAL : 10 rue de la Chapelle - 10160 SAINT BENOIST SUR VANNE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Jean-Marc DA SILVA TERRA, demeurant 10 rue de la Chapelle - 10160 SAINT BENOIST SUR VANNE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.
M2610869

EKIVIT

Avis de constitution

Par acte d'avocat électronique du 28 septembre 2026, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : EKIVIT.
FORME : Société par actions simplifiée.
SIÈGE SOCIAL : 31 rue des Vannes - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS.
OBJET SOMMAIRE : La location, la mise à disposition, l'aménagement et l'entretien de tous matériels, appareils, équipements techniques, médicaux, paramédicaux, de rééducation, de balnéothérapie et de sport ; La fourniture, la gestion et la revente de consommables et dispositifs associés ; La fourniture de services d'assistance administrative, de secrétariat, d'accueil, de gestion d'agenda, de télétransmission, de nettoyage, de maintenance et de gestion d'infrastructures informatiques.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.200 €, entièrement libérés.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions est libre entre associés. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers - y compris les ascendants, descendants et conjoints des associés - qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, dans les conditions prévues à l'article 10 des statuts.
PREMIER PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Ciprian-Gheorghe COZMULEASA, domicilié 31 rue des Vannes - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, de nationalité roumaine. La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2610960

SF CONSEIL
et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

MAX ONE

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à SAINTE MAURE (10150) du 29/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : SCI.
OBJET : L'acquisition, la prise à bail, l'apport, la propriété, l'aménagement et l'administration de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous titres de sociétés à prépondérance immobilière. La gestion et l'exploitation desdits biens par voie de location, qu'elle soit nue ou meublée, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. L'aliénation à titre exceptionnel de tout ou partie du patrimoine immobilier de la société par voie de vente, échange ou apport en société, sous réserve de conserver le caractère civil de l'activité. Le financement des acquisitions et de la gestion sociale par voie d'emprunt auprès de tout établissement de crédit ou de tout tiers. La constitution de toutes sûretés réelles (notamment hypothèque, gage immobilier, privilège de prêteur de deniers ou cautionnement hypothécaire) sur les actifs sociaux pour garantir les engagements de la Société. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DÉNOMINATION : MAX ONE.
SIÈGE SOCIAL : 21 rue des Troprès - 10150 SAINTE MAURE.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANTS : La société SAMUEL AND CO, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 11 bis rue Edmé Denizot - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 828 921 304, représentée par Monsieur Benoit LALLEMAND, en qualité de gérant.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2611071

THN ÉNERGIE

Par acte SSP du 23/09/2026 il a été constituée une SASU dénommée : THN ÉNERGIE.
SIÈGE SOCIAL : 11 rue Jean Jaures - 10400 NOGENT SUR SEINE.
SIGLE : THN.
CAPITAL : 1.000 €. OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Tous travaux d'isolation thermique et acoustique intérieure et extérieure, notamment l'isolation des combles, murs, façades, toitures et planchers ;
- Tous travaux de rénovation énergétique, de construction, de rénovation et d'entretien des bâtiments ;
- L'installation, l'entretien et la maintenance de systèmes de chauffage, pompes à chaleur, climatisation, ventilation, VMC et équipements solaires ;
- Les travaux de menuiserie, façade, ravalement, peinture, plâtrerie, carrelage, maçonnerie, plomberie, électricité, couverture, charpente et second oeuvre du bâtiment ;
- L'achat, la vente et la fourniture de matériaux, équipements et produits liés aux activités de la société ;
- Le recours à des sous-traitants qualifiés pour la réalisation des

travaux ; - Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. Les activités réglementées seront exercées sous réserve de l'obtention des qualifications, assurances, habilitations et autorisations nécessaires.
PRÉSIDENT : M. TURHAN Mikayil, 11 rue Jean Jaures - 10400 NOGENT SUR SEINE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2610783

PRESTIGIEUSE SOIREE MYTHIQUE EVASION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
16 rue des Sources
10240 AVANT LES RAMERUPT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 23/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : PRESTIGIEUSE SOIREE MYTHIQUE EVASION.
SIGLE : P.S.M.E.
SIÈGE SOCIAL : 16 rue des Sources - 10240 AVANT LES RAMERUPT.
OBJET SOCIAL : Discothèque, petite restauration, bar, location de salles.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Pascal BONNET, demeurant 16 rue des Sources - 10240 AVANT LES RAMERUPT. Monsieur Mickaël PETITOT, demeurant 1 rue Bernard Dulou - 10190 FONTVANNES.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.
M2610852

MODIFICATION DE STATUTS

Notaires

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN,
Éric VUILLEMIN
et Marcellin LEDEUR

Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

GFA DE LA VOIE SAINT VINCENT

Groupement Foncier Agricole
Au capital social de 623.393,00 €
28 Grande rue 10700 VAUPOISSON
RCS TROYES (10000) N° 425 061 470

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 septembre 2026, les associés du GFA DE LA VOIE SAINT VINCENT ont décidé à l'unanimité :
- de transférer le siège social de la société à VAUPOISSON (10700) 32 Grande rue, à compter du 21 septembre 2026.
- et de modifier la durée de la société, initialement fixée à cinquante (50) ans ayant commencé à courir le 1er mai 1978, en la rallongeant de quarante-neuf (49) ans, pour la porter à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans. La durée de la société expirera le 30 avril 2077, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Les articles 4 et 5 des statuts de la société ont été corrélativement modifiés.
Mention en sera faite au RCS de TROYES (10000).
Pour Avis, Maître Carole TURPIN-VUILLEMIN, notaire associée.
M2611047

SF CONSEIL
et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SAS FYG 2

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
50 avenue des Martyrs du 24 Août
10800 BUCHERES
983 341 298 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 01/09/2026, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président de la société pour une durée indéterminée à compter du 01/09/2026, en remplacement de Monsieur Jérémy MATUCHET démissionnaire : La société JM6TM, société par actions simplifiée au capital de 2.000 €, dont le siège social est situé à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 12 rue Paul Bauduret, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 880 809 827. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2610999

SF CONSEIL
et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SAS FYG

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
142 avenue Michel Baroin
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
800 375 560 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 01/09/2026, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président de la société pour une durée indéterminée à compter du 01/09/2026, en remplacement de Monsieur Jérémy MATUCHET démissionnaire : La société JM6TM, société par actions simplifiée au capital de 2.000 €, dont le siège social est situé à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 12 rue Paul Bauduret, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 880 809 827. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2611000

DELMARE LUCAS

Société à responsabilité limitée
Capital : 5.000 Euros
Siège social :
2 rue de Surgale
10220 ROUILLY SACEY
R.C.S. Troyes 894 530 773

Par AGE en date du 10/09/2026 avec effet au 15/10/2026, l'associé a décidé de transférer le siège social à MONTAULIN (10270), 164 Grande Rue et d'étendre l'objet à l'activité de fabrication et vente à emporter de pizzas.
ANCIENNE MENTION
SIÈGE : 2 rue de Surgale - 10220 ROUILLY SACEY.
OBJET : Restauration rapide, préparation et vente de plats à emporter, livraison à domicile, traiteur, épicerie fine, vente de produits alimentaires et non alimentaires, cours de cuisine, organisation et animation d'ateliers culinaires.
NOUVELLE MENTION
SIÈGE : 164 Grande Rue - 10270 MONTAULIN.
OBJET : Traiteur, restauration rapide, fabrication et vente à emporter de pizzas, préparation et vente de plats à emporter, livraison à domicile, épicerie fine, vente de produits alimentaires et non alimentaires, cours de cuisine, organisation et animation d'ateliers culinaires.

Pour insertion, le gérant.
M2610824

SARL SAINT ROCH
ERMITAGE

Société civile
au capital de 1 900 €
Siège social :
5 rue du Bois
10110 VITRY-LE-CROISÉ
RCS : TROYES 483 356 150

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2026, l'assemblée des associés prend acte de la démission de Monsieur Jacques de TAISNE de RAYMONVAL de ses fonctions de gérant et a nommé Madame Dominique de TAISNE de RAYMONVAL, demeurant à PARIS (75), 11 rue Mayet, aux fonctions de gérante à compter du 1^{er} juillet 2026.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.

M2608268

baillot
& associés
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

DEFAUX PERE ET FILS

SAS au capital de 1 020 000 €
Siège social : 1 Rue Joseph Marie Jacquard - Zone Industrielle Ouest
10600 LA CHAPELLE ST LUC
RCS de TROYES n°341 526 051

Avis de modification

En date du 01/09/2026, le président a décidé à compter du 01/09/2026 de nommer en qualité de directeur général M. DEFAUX Sacha, demeurant 29 Rue Paul Dubois 10000 TROYES et de directeur général M. DEFAUX Téo, demeurant 96 Bis Rue du Grand Véon 10000 TROYES.
Modification au RCS de TROYES.
M2610586

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

BTC

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
2 rue de L'Armance
10170 MERY SUR SEINE
104 984 422 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée BTC a décidé de transférer le siège social du 2 rue de L'Armance, 10170 MERY SUR SEINE au 120 rue Emile Zola 10000 TROYES à compter du 15 septembre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La présidente.

M2610671

« SCA VAL DU PUIT »

Société coopérative agricole
au capital de 345.000 Euros
Siège social :
Route de Breban
10240 DAMPIERRE
R.C.S. Troyes 330 074 550

Par décisions unanimes des associées du 28 septembre 2026, les associées ont autorisé la SCEA «LES ROULIERS», à démissionner de ses fonctions de cogérante à compter du 28 septembre 2026.

Pour avis : La gérance.
M2611009

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

TSA

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue de l'Armance,
10170 MERY SUR SEINE
109 234 591 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 23 septembre 2026, l'Associée Unique a décidé :
- de transférer le siège social 2 rue de l'Armance, 10170 MERY SUR SEINE au Centre commercial Carrefour, Avenue Charles de Refuge 10120 ST ANDRE LES VERGERS à compter du 23 septembre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La présidente.

M2610777

« SCA DES ARSONS »

Société civile agricole
au capital social de 368.160 euros
Siège social :
Route de Mailly
10700 VILLIERS HERBISSE
R.C.S. Troyes 340 286 673

Par décisions unanimes des associées du 28 septembre 2026, les associées ont nommé la société coopérative agricole «CIRHYO», au capital social variable minimum de 1.830.900 €, dont le siège social est situé 142 avenue John Kennedy - 03100 MONTLUCON, immatriculée au R.C.S. de MONTLUCON sous le numéro 324 916 048, représentée par son président Monsieur Noël THURET, en qualité de cogérante à compter du 1^{er} octobre 2026, pour une durée de trois mois, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour avis : La gérance.
M2611006

GEPIMO
CONSEIL

SCI CTLV IMMOBILIER

SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 B rue de la ferme de la planche
10800 ROUILLY SAINT LOUP
R.C.S. de Troyes n° 528 841 463

Transfert de siège

L'AGE du 21/09/2026 a décidé à compter du 21/09/2026 de transférer le siège social au 20 rue du Stade - 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX.
Radiation du R.C.S. de TROYES et immatriculation au R.C.S. de NIMES.
M2611040

IMMO'ACT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social :
36 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
10400 NOGENT SUR SEINE
881 909 121 RCS TROYES

L'AGE du 05.06.2026 a pris acte de la démission de M. Jean-Marc GUILLEMINOT de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveaux cogérants statutaires Thomas PECHEUR, domicilié 23 rue du Palais de justice 10000 TROYES et Daphné HARANT domicilié 23 rue du Palais de Justice 10000 TROYES, pour une durée indéterminée à compter de ce jour.
L'article 22 des statuts a été modifié en conséquence et les noms de Thomas PECHEUR et Daphné HARANT ont été substitués à celui de M. Jean-Marc GUILLEMINOT.

Pour avis : La gérance.
M2611095

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

C3SI

SASU au capital de 15 000 €
Siège social :
Zone Industrielle des Ecrevolles
4 Rue Amand Poron
10000 TROYES
RCS de TROYES n°414 723 544

Transfert de siège

En date du 01/10/2026, le président a décidé le transfert du siège social au Parc d'Activités du Grand Troyes 30 Rue de Bruxelles, 10300 SAINTE SAVINE à compter du 01/10/2026.
Mention : RCS de TROYES
M2610979

SCI 23 RUE DU PALAIS DE JUSTICE

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social :
23 RUE DU PALAIS DE JUSTICE
10000 TROYES
891 071 466 RCS TROYES

L'AGE du 05.06.2026 a nommé en qualité de cogérants Thomas PECHEUR domicilié 23 rue du Palais de Justice 10000 TROYES et Daphné HARANT domiciliée 23 rue du Palais de Justice 10000 TROYES en qualité de cogérants pour une durée indéterminée à compter de ce jour, en remplacement de M. Jean-Marc GUILLEMINOT et de M^{me} Laura OLTEANU démissionnaires. L'article 22.2 a été modifié en conséquence et les noms de Thomas PECHEUR et Daphné HARANT ont été substitués à ceux démissionnaires. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2611096



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI CHOMETON-VILTARD

SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 63 Rue de la Boule d'Or
10100 ROMILLY SUR SEINE
RCS de TROYES n°438 782 773

Avis de modification

L'AGM du 19/09/2026 a décidé à compter du 25/09/2026 de :
- de nommer en qualité de co-gérant M. CHOMETON Daniel demeurant 23 Impasse du 19 Mars 1962 10100 ROMILLY SUR SEINE.
- transférer le siège social de la société au 23 Impasse du 19 Mars 1962, 10100 ROMILLY SUR SEINE.
Modification au RCS de TROYES.
La gérance.
M2611159

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL

« AAS Négoces »
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
34 rue du Général Leclerc
10340 LES RICEYS
R.C.S. Troyes 931 887 053

Par décision de l'associée unique en date du 23 février 2026, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le représentant légal.
M2610870

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Sarl SYMBIOSE SERVICES

Capital : 2.000 Euros
Siège social :
9 rue Jean Monnet
10260 VIREY SOUS BAR
n° 503 144 859 R.C.S. Troyes

L'AGE du 31/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2026. MARIN Florent, demeurant Rue Laubry - 10260 VIREY SOUS BAR, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège de la société. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
M2610971



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

LS VERANDA

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
40 avenue du Général de Gaulle
10410 ST PARRS AUX TERTRES
Siège de liquidation :
40 avenue du Général de Gaulle
10410 ST PARRS AUX TERTRES
948 748 785 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Laurence ROULLIER, demeurant 18 avenue de la Constellation - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 40 avenue du Général de Gaulle - 10410 ST PARRS AUX TERTRES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes

et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2611103

LE MOULIN DE ST MARTIN

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 500 €
Siège social : 1 RUE DU MOULIN
10100 ST MARTIN DE BOSSENAY
Siège de liquidation : 1 rue du Moulin
10100 ST MARTIN DE BOSSENAY
528 959 935 RCS TROYES

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1^{er} octobre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M^{me} Christine D'ARRAS D'HAUDREC, demeurant 1 rue du Moulin 10100 ST MARTIN DE BOSSENAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 rue du Moulin 10100 ST MARTIN DE BOSSENAY. C'est à cette adresse

que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2611137

SARL « BOULANGERIE DU HAUT »

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
13 rue Auguste Renoir
10360 ESSOYES
R.C.S. Troyes 807 962 014

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2026, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidatrice, M^{me} Nathalie LAPLACE-MEUNIER, demeurant 82 rue des Martyrs de la Liberté - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 13 rue Auguste Renoir - 10360 ESSOYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La liquidatrice.

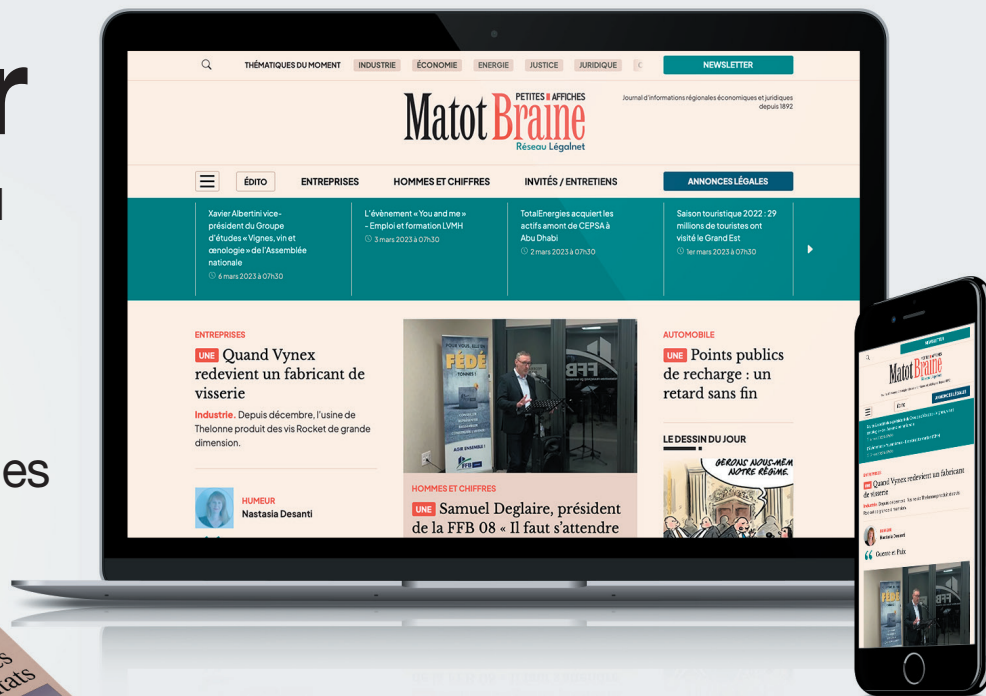
M2611066

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

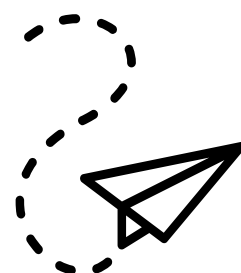
- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

LA MIE DU BON PAIN
SCI en liquidation
au capital de 1.200 Euros
Siège social :
220 rue Thivaille - 10320 SOULIGNY
498 878 685 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25 septembre 2026.
Monsieur Guillaume Hardouin Duparc, demeurant 220 rue Thivaille - 10320 SOULIGNY, a été nommé liquidateur amiable.
Le siège de la liquidation est fixé au 220 rue Thivaille - 10320 SOULIGNY, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
M2610942

CLOTURE DE LIQUIDATION


Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

PCA 52
Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation :
26 boulevard Gambetta
Villa Gaston Viardot
10000 TROYES
911 988 954 RCS TROYES

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 15 juillet 2026 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société GROUPE 3^{ème} ACTE - Huissiers de justice associés, demeurant 26 boulevard Gambetta Villa Gaston Viardot 10000 Troyes, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2610862

A.G.E. ENERGIE RENOUVELABLE
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
10 impasse Maurice Ravel
10410 ST PARRES AUX TERTRES
Siège de liquidation :
10 impasse Maurice Ravel
10410 ST PARRES AUX TERTRES
898 833 652 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 16 septembre 2026 au 10 impasse Maurice Ravel - 10410 ST PARRES AUX TERTRES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 mars 2026, déchargé Monsieur Andranik HAMBARTSOUMIAN, demeurant 10 impasse Maurice Ravel - 10410 ST PARRES AUX TERTRES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 31 mars 2026.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2610901

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Société Coopérative Agricole Capdea
Société coopérative agricole à capital variable
Route de Bouy-Luxembourg
10220 ASSENCIÈRES
302 760 210 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal du 17 juin 2026, l'assemblée plénière a décidé d'approuver l'apport à titre de fusion par voie d'absorption de la société dissoute à la société absorbante : TEREOS SCA, siège social : Rue de Senlis - 77230 MOUSSY LE VIEUX, R.C.S. 303 628 499 sous condition suspensive de l'approbation du projet de traité de fusion par la société absorbante. La société absorbante a approuvé le projet de traité de fusion le 24 juin 2026.
En conséquence, la société Société Coopérative Agricole Capdea est dissoute de plein droit à compter du 24 juin 2026.
Mention au R.C.S. de TROYES.
M2611020

Chez Duk
SARL à associé unique
au capital de 51.000 euros
Siège social :
FERREUX QUINCEY (10400)
5 route de Nogent
904 447 216 R.C.S. Troyes

DAU du 30/06/2026 : Territoires & Ruralités, SASU, sise à PARIS (75011), 102C rue Amelot, 880 004 700 R.C.S. PARIS, agissant en qualité d'associée unique de Chez Duk, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de TROYES dans les 30 jours de la publication au Bodacc.
M2611041

Michèle CLEMENT
Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1^{er} R.A.M.
10000 TROYES

ATELIER D'ARIANE
Société par actions simplifiée au capital de 623.100 Euros
Siège social :
04 Voie du Prince - 10150 LAVAU
400 377 461 R.C.S. Troyes

ATELIER PEAUX LUXE
Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
4 Voie du Prince - 10150 LAVAU
922 950 423 R.C.S. Troyes

Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 29 juin 2026, a été prévue l'absorption par la société ATELIER D'ARIANE de la société ATELIER PEAUX LUXE.
Suivant une délibération en date du 08 septembre 2026, la collectivité des associés de la société ATELIER D'ARIANE, société par actions simplifiée au capital de 623.100 €, ayant son siège social 4 Voie du Prince - 10150 LAVAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 400 377 461 R.C.S. TROYES, a approuvé le projet de fusion signé avec la société ATELIER PEAUX LUXE, les apports effectués ainsi que leur évaluation.
La société absorbante étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la société ATELIER PEAUX LUXE depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de TROYES, la Société ATELIER PEAUX LUXE a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute, sans liquidation.
La présidente.
M2611074

FUSION

Michèle CLEMENT
Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1^{er} R.A.M.
10000 TROYES

ATELIER D'ARIANE
Société par actions simplifiée au capital de 623.100 Euros
Siège social :
04 Voie du Prince - 10150 LAVAU
400 377 461 R.C.S. Troyes

ATELIER PEAUX LUXE
Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
4 Voie du Prince - 10150 LAVAU
922 950 423 R.C.S. Troyes

Avis de fusion

Suivant une délibération en date du 08 septembre 2026, la collectivité des associés de la société ATELIER D'ARIANE :
1. A approuvé le projet de fusion signé avec la société ATELIER PEAUX LUXE, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, ayant son siège social 4 Voie du Prince - 10150 LAVAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 922 950 423 R.C.S. TROYES, les apports effectués ainsi que leur évaluation ;
La société ATELIER D'ARIANE étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de TROYES, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société ATELIER PEAUX LUXE, absorbée, a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute, sans liquidation.
L'opération a dégagé un mali réel de fusion qui s'élève à -187.541 €.
2. A modifié l'article 3 des statuts relatif à l'objet social qui est désormais libellé comme suit :
ANCIENNE MENTION : Article 3 OBJET
La société continue d'avoir pour objet, en France et dans tous pays :
- La fabrication, l'achat, la vente de tous produits textiles et composites ;
- Etude et conception de ces produits ;
- L'acquisition et la location de matériel ou machines industrielles ou artisanales.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation ainsi que toutes opérations complémentaires ou connexes.
NOUVELLE MENTION : Article 3 OBJET
La société a pour objet, en France et dans tous pays :
- La fabrication, l'achat, la vente de tous produits textiles et composites ;
- Etude et conception de ces produits ;
- L'acquisition et la location de matériel ou machines industrielles ou artisanales ;
- La production, en sous-traitance ou en nom propre, d'articles de sellerie-maroquinerie, maroquinerie et gainerie ;
- La production, maquettage, prototypage ou la réalisation en série de produits en cuir, toile et tissu ;
- La réalisation de décoration d'intérieur, la fabrication de produits liés à l'art de vivre, intégrant les techniques d'assemblage et d'ennoblissement du cuir en général, des toiles et des tissus, et plus généralement toutes les opérations liées au travail du cuir et se rattachant à l'accessoire de mode, de luxe ou de confort, et de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement ;
- La formation aux opérations de maroquinerie et aux opérations d'assemblage textile ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes

opérations financières immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation ainsi que toutes opérations complémentaires ou connexes.
La présidente.
M2611073

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL


Me Pascal JUNG
Notaire
36 rue de la Monnaie
10000 TROYES
Tél. : 03.25.45.22.22
Courriel : pascal.jung@notaires.fr

EPOUX PERNET

Insertion aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Pascal JUNG, Notaire associé à TROYES (10000), CRPCEN 10070, le 23/09/2026, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE : M. Eddy René Paul PERNET, né à EPINAL (88000) le 17/03/1957 et M^{me} Béatrice PLE, née à MACHIEL (80150) le 22/08/1957, demeurant à PONT SAINTIE MARIE (10150), 1 rue Bernard Lebocey, mariés à NANCY (54000) le 28/11/1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage.
Les oppositions des créanciers à cet aménagement seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2610775


SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR
Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

EPOUX RAMBERTI

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Eric VUILLEMIN, le 15/09/2026 dûment enregistré, M. Christian RAMBERTI, et M^{me} Marie-Claude RANCELANT, demeurant ensemble à VULAINES (10160), 2 rue de l'ancien Moulinariés le 22 mars 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte de commissaire de justice en l'étude de Maître VUILLEMIN Éric, Notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.
Maître Eric VUILLEMIN.
M2610895


OFFICE VICTOR HUGO
NOTAIRES ASSOCIÉS

M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

EPOUX KERCKHOFFS

Suivant acte reçu par Me Bertrand -Hugues MARTIN le 25 septembre 2026, Monsieur Johann Bernard Pierre KERCKHOFFS, né à TROYES (10000) le 19 août 1953 et Madame Martine Colette JUFFT, née à TROYES (10000) le 10 décembre 1958, demeurant ensemble à ROSIERES PRES TROYES (10430), 12 rue Georges Brassens, mariés à la mairie de ESTISSAC (10190) le 24 décembre 1981 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean SMAGGHE, alors Notaire à TROYES (10000), le 7 décembre 1981, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle (art. 1526 du Code civil), avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des époux en cas de décès de l'un d'entre eux.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Maître Bertrand-Hugues MARTIN, Notaire associé à TROYES, 30 bd Victor Hugo.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance de TROYES.
Pour avis :
Maître Bertrand-Hugues MARTIN.
M2610998

EPOUX CASANOVA

Insertion changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Clémence GAUTIER, Notaire titulaire d'un Office notarial à LES RICEYS (10340), 92 rue Général de Gaulle, CRPCEN 10074, le 30 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la entre :
Monsieur Dominique Marie Patrick CASANOVA, retraité et Madame Anne -Marie Jeanne DURAND, retraitée, demeurant ensemble à COURTERON (10250), 30 Grande Rue.
Monsieur est né à CLICHY (92110) le 11 juin 1949,
Madame est née à SAINT PIERRE LES ETIEUX (18210) le 25 octobre 1949.
Mariés à la mairie de FRESNES (94260) le 18 septembre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2611104

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
03.26.40.21.31
annonceleale.pamb@forumeco.com

Aisne

CONSTITUTION DE SOCIETE

BRUNOIS

Aux termes d'un ASSP en date du 21 septembre 2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : BRUNOIS.
OBJET SOCIAL : La boulangerie, boulangerie-pâtisserie, pâtisserie salée, préparation ou fabrication de glaces alimentaires artisanales, chocolaterie, confiserie et produits similaires, biscuits, snacking, l'activité de traiteur, la vente de sandwiches, salades à emporter, boissons non alcoolisées et généralement toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
SIÈGE SOCIAL : 1 rue d'Haution - 02140 VOULPAIX.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT QUENTIN.
GÉRANTS : M. BRUNOIS Eric, demeurant 1 rue d'Haution - 02140 VOULPAIX (Aisne) et M^{me} BRUNOIS née CHIMOT Anne-Sophie, demeurant 1 rue d'Haution - 02140 VOULPAIX (Aisne).
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.
Pour avis : La gérance.
M2610706

NR MOTORS
Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
18 avenue de l'Europe
02400 CHATEAU THIERRY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAU THIERRY du 25 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : NR MOTORS.
SIÈGE SOCIAL : 18 avenue de l'Europe - 02400 CHATEAU THIERRY.
OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, le dépôt-vente, l'importation, l'exportation et le négoce de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion ;
L'activité de détaillant de véhicules automobiles et de tous produits, accessoires, pièces détachées et équipements s'y rapportant ;
Le nettoyage, l'entretien, la préparation esthétique et le reconditionnement de véhicules automobiles, utilitaires et particuliers ;
La location de véhicules avec ou sans chauffeur, sous réserve des autorisations réglementaires requises ;
Toutes prestations de services liées à l'automobile ;
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Nicolas ROUSSEAU, demeurant 12 avenue Joussaume Latour - 02400 CHATEAU THIERRY, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.
Pour avis : La gérance.
M2610899

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

MODIFICATION
DE STATUTS

Koont
COMPTA EN LIGNE
(KOONT)
6 rue d'Armaille - 75017 PARIS

SCMT
SARLU de 500 Euros
Siège social :
5 rue du Calvaire - 02380 CRECY AU
MONT
983 552 878 R.C.S. Saint Quentin

DAU 11/09/2026 (effet 20/09/2026) :
Nomination de Madame Sandrine MAIO
en qualité de cogérante, demeurant 5
rue du Calvaire - 02380 CRECY AU
MONT, pour une durée illimitée.
Pour avis : La gérance.
M2610372

BYO
SAINT-QUENTIN

BYO SAINT-QUENTIN, SASU au
capital de 500 €, siège social : 28 rue de
la Sellerie - 02100 ESSIGNY LE PETIT,
901 885 236 R.C.S. SAINT QUENTIN.
Suivant délibérations en date du
01/09/2026, l'associé unique a décidé
de transformer la société en EURL. Est
nommé gérant Benjamin KHAROUBI,
2 rue Sadi Lecointe - 75019 PARIS.
Le reste demeure inchangé. Mention
R.C.S. SAINT QUENTIN.
M2610484

**SCEV LES VIGNES
DU PRE**
SCEV au capital de 5.000 Euros
Siège social :
4 rte de Villiers Saint Denis
02310 CHARLY SUR MARNE
512 896 234 R.C.S. de Soissons

Aux termes de l'AGE en date du
15/09/2026 les associés ont décidé de
modifier le capital social en le portant
de 5.000 €, à 500.000 €.
Mention au R.C.S. de SOISSONS.
M2611038

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



« DENIS BACHES »
Avis de cession d'éléments
d'actifs se rattachant
à un fonds artisanal

Aux termes d'un acte signé
électroniquement par procédé DocuSign
via la plateforme Cload en date du
24/07/2026, enregistré au SPFE de
l'AISNE, le 29/09/2026, dossier 2026
00031346, sous la référence 0204P01
2026 A 00754.
La société DENIS BACHES, société
à responsabilité limitée au capital de
52.500 €, dont le siège social est sis
343 avenue Flandres-Dunkerque 1940
- 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN,
immatriculée au Registre du Commerce
et des Sociétés de SOISSONS et au
Répertoire des Métiers sous le numéro
448 636 837 ;
A cédé à : La société TOILES ET
BACHES, société par actions simplifiée à
associé unique au capital de 8.000 €, dont
le siège social est sis 7 allée des Missions
- 51170 FISMES, immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de REIMS sous le numéro 509 473 625.
Les éléments corporels et incorporels
(notamment clientèle, nom commercial
«DENIS BACHES», site internet et noms
de domaine, fichiers commerciaux et
matériels) dépendant d'un fonds artisanal
de fabrication, confection, réparation,
commercialisation et pose de bâches,
toiles techniques et produits assimilés,
exploité à VILLENEUVE SAINT
GERMAIN (02200), 343 avenue Flandres
-Dunkerque 1940, pour lequel le cédant
est inscrit sous le n° SIRET 448 636 837
00024, à l'exclusion notamment du droit

au bail et du stock. L'entrée en jouissance
a été fixée au 24 juillet 2026. La cession
a été consentie et acceptée moyennant
le prix de 115.000 € se décomposant
comme suit :
- Éléments incorporels : 5.000 €.
- Éléments corporels : 110.000 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront
reçues dans les 10 jours suivant la
dernière en date des publications
légales, pour la validité au siège social
du cédant, et pour la correspondance au
Cabinet SELARL BOILEAU AVOCATS-
CONSEILS, 10 rue Courmeaux - 51100
REIMS.
Pour avis.
M2611055

PROJET DE FUSION



COMDIGIT
Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
Rue de Paris
02550 ORIGNY EN THIERACHE
852 301 647 R.C.S. Saint Quentin
et
NEON JUDEX
Société à responsabilité limitée
au capital de 225.270 Euros
Siège social :
Rue de Paris
02550 ORIGNY EN THIERACHE
332 601 624 R.C.S. Saint Quentin

Avis de projet de fusion

Aux termes d'un acte sous
signature privée signé par voie de
signature électronique via DocuSign®
conformément à l'article 1367 du Code
civil en date du 25/09/2026 :
La société COMDIGIT, société à
responsabilité limitée au capital de
30.000 €, ayant son siège social sis Rue de
Paris - 02550 ORIGNY EN THIERACHE,
identifiée sous le n° 852 301 647 R.C.S.
SAINT QUENTIN, et la société NEON
JUDEX, société à responsabilité limitée
au capital de 225.270 €, ayant son siège
social sis Rue de Paris - 02550 ORIGNY
EN THIERACHE, identifiée sous le n°
332 601 624 R.C.S. SAINT QUENTIN,
ont établi le projet de leur fusion par voie
d'absorption de la société COMDIGIT
par la société NEON JUDEX. La société
COMDIGIT ferait apport à la société
NEON JUDEX de la totalité de son actif,
soit 125.125 €, à charge de la totalité de
son passif, soit 87.411 €. La valeur nette
des apports s'élèverait à 37.714 €.
La totalité des droits sociaux
composant le capital des sociétés
absorbante et absorbée étant détenus
par la même société mère, la société
LARZINVEST, société par actions
simplifiée au capital de 30.000 €, dont le
siège social est situé 2 rue des Govins
- 02260 LERZY, immatriculée sous le n°
931 657 381 R.C.S. SAINT QUENTIN, il
ne sera procédé à aucune augmentation
de capital, et en l'absence d'attribution
de parts sociales créées par la société
absorbante, aucun rapport d'échange n'a
été déterminé.
La fusion prendrait effet rétroactivement
au 1^{er} janvier 2026 d'un point de vue
comptable et fiscal.
Toutes les opérations actives et
passives, effectuées par la société
COMDIGIT depuis le 1^{er} janvier 2026
jusqu'au jour de réalisation définitive de
la fusion seraient prises en charge par la
société NEON JUDEX.
La société COMDIGIT sera dissoute de
plein droit sans liquidation, à la date de
réalisation définitive de la fusion.
La fusion sera réalisée le 1^{er} novembre
2026.
Conformément à l'article L. 236-6 du
Code de commerce, le projet de fusion
a été déposé au greffe du tribunal de
commerce de SAINT QUENTIN au nom
des deux sociétés le 25/09/2026 pour être
annexé au registre du commerce et des
sociétés.
Les créanciers de la société
absorbante, ainsi que ceux de la
société absorbée dont les créances sont
antérieures au présent avis, pourront
faire opposition à la présente fusion
dans les conditions prévues aux articles
L. 236-15 et R. 236-11 du Code de
commerce, soit trente jours à compter de
la présente publication, devant le tribunal
de commerce ou le tribunal des activités
économiques compétent.
Pour avis.
M2610931

matot-braine.fr

Une expérience digitale
accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques
et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités
bientôt disponibles



Retrouvez
l'intégralité de votre journal sur
matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Nouveauté. La transition énergétique en faveur des 100% électriques prive déjà l'État de plusieurs milliards d'euros de taxes sur les carburants. À quand une compensation ?

Taxer les véhicules électriques : un jour ou l'autre

Quand les voitures électriques totalisent un tiers des nouvelles immatriculations, c'est autant de perdu pour l'État qui n'encaisse plus les quelque 40,4% de taxe sur les produits énergétiques, la fameuse TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques). Sans oublier les 8,6% de TVA et les 8% de la TVA particulière à la TICPE. Au total, cela représente près des deux-tiers du prix d'un litre de sans plomb pour environ 33 milliards de recettes l'an dernier. Comment imaginer que l'État, toujours prompt à ponctionner les français, renonce à une telle manne ?

Le potentiel manque à gagner à même été chiffré. Un recul des recettes de l'ordre de 7 à 10 milliards d'euros a été mis en avant pour 2030. A l'horizon 2050, date à laquelle plus aucun véhicule thermique ne sera autorisé à circuler, la baisse pourrait atteindre 30 milliards d'euros.

La Nouvelle Zélande, l'Islande et plusieurs états américains ont déjà mis en place des taxes sur les véhicules électriques. La Grande-Bretagne a fait part de son intention de faire passer à la caisse les utilisateurs, non seulement de 100% électriques mais aussi d'hybrides rechargeables à partir du 1er avril 2028. Il en coûtera 2 penny (environ 2,2 centimes d'euros) par kilomètre parcouru pour un VE et la moitié pour une hybride rechargeable. Soit dans les 300€ pour 15.000km par an en 100% électrique. Ce qui reste raisonnable pour le moment.

Pour vérifier les miles effectués chaque année, l'Etat britannique prévoit de se baser sur les relevés faits à l'occasion des contrôles techniques. Comme il n'a jamais aussi simple de trafiquer les compteurs depuis que le numérique règne dans les voitures, on imagine déjà la fraude à venir...

LE MALUS AU POIDS ÉLARGI AUX 100% ÉLECTRIQUES ?

D'autres solutions sont envisagées dans d'autres pays, telles que l'installation d'un boîtier de contrôle sur chaque voiture neuve, une vérification à partir des bornes domestiques de recharge, ou tout simplement de la consommation globale d'électricité d'un foyer avec la difficulté de faire la part des choses entre l'électricité utilisée pour l'habitation et celle pour la voiture. Pas simple mais l'Etat sait faire preuve d'imagination lorsqu'il s'agit de taxer. En France, une rumeur insistante trouvant son origine dans l'exploration de nouvelles pistes budgétaires évoque également la volonté d'élargir aux 100% électriques le malus au poids. Avec une pondération pour prendre plus ou moins en considération leur inévitable surcharge pondérale. À quelle échéance : 2027 ou plus tard ?

Au nom de la transition énergétique, on incite les français à coup d'aides fiscales à acheter des modèles 100% électriques lestés de plusieurs centaines de kilos et ensuite on envisage de taxer les mêmes voitures. Paradoxal ! Il est vrai que le bonus est désormais payé en majorité par les fournisseurs



Taxe au kilomètre parcouru ou à la recharge : toutes les pistes sont ouvertes.

d'énergie via les Certificats d'économie d'énergie, à charge pour eux de se rembourser ensuite en majorant leurs tarifs...

Inutile de se faire d'illusions, d'une façon ou d'une autre et dans un avenir plus ou moins proche, les véhicules à batterie seront taxés. La seule inconnue est la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle ponction fiscale. Un prix d'achat tou-

jours plus important que celui d'un modèle thermique comparable, un tarif de l'électricité en surchauffe, une opacité des tarifs sur les bornes de recharges privées rendant parfois le coût d'un plein plus élevé qu'avec une voiture roulant au diesel ou au sans plomb, la menace de nouvelles taxes : faire sa transition énergétique reste un acte de foi et pas une recherche d'économies. Il

n'en reste pas moins que la quasi totalité de ceux qui sont passés au 100% électrique ne regrettent pas leur décision et n'ont aucune envie de faire machine arrière. Taxer ceux qui hésitent - plus de deux acheteurs sur trois d'une voiture neuve - n'est pas le meilleur moyen de les convaincre.

DOMINIQUE MAREE

Trop peu de femmes dans la réparation auto

On dénombre seulement 2% de femmes dans les ateliers de mécanique et 1,4% chez dans le secteur de la carrosserie-peinture.

Pointé du doigt : un univers masculin sexiste.



Il existe encore des secteurs professionnels où les femmes sont peu représentées. Certes, ils sont de moins en moins nombreux mais il reste des poches de résistance que rien ne justifie. C'est le cas en particulier des ateliers de réparation automobile, qu'il s'agisse de la mécanique ou de la carrosserie-peinture où les femmes sont très rares. Rarissimes même puisqu'on en compte 2% coté clé de douze et 1,4% coté débossage.

Cela même alors qu'elles constituent près d'un quart (23%) de l'ensemble des

salariés de la branche automobile. Au total, elles sont 113 000 et occupent pour l'extrême majorité des emplois administratifs et commerciaux. Ce constat a incité l'Association Nationale de la Formation automobile à enquêter pour cerner les blocages empêchant l'ouverture des portes des ateliers à des jeunes femmes intéressées par la mécanique ou la carrosserie.

La réponse, révélée par l'ANFA, met en évidence leurs difficultés d'accueil dans les entreprises lorsqu'elles se forment en alternance et les

comportements inappropriés auxquels elle se heurtent dans le cadre de leur travail. Plus d'un quart des femmes interrogées font état de harcèlement ou de violences sexistes. Au point qu'une partie d'entre elles envisagent de quitter le secteur automobile.

De quoi inciter l'Observatoire des métiers des services de l'automobile à lancer un « signal d'alarme » face à ces discriminations de genre qui touchent aussi bien l'absence de vestiaires spécifiques que la remise en cause de leurs compétences ou l'ambiance de travail sexiste. Cette situa-

tion est d'autant plus préjudiciable que les femmes s'orientant vers la mécanique et la carrosserie automobile ont un niveau scolaire plus élevé que leurs collègues hommes, ont des parcours professionnels préalables diversifiés et sont plus mûres. Des qualités susceptibles d'en faire des salariées plus stables et plus compétentes. D'ailleurs les entreprises qui embauchent des femmes dans leurs ateliers sont satisfaites et cherchent à en recruter d'autres.

D.M.

Nouveauté. La proposition du constructeur allemand hisse le genre à un niveau d'exception. Ou comment le tourisme no-made combine aménagement luxueux et confort de vie à bord.

Mercedes Marco Polo : la « vanlife » 5 étoiles



5,14 m et des prestations haut de gamme pour le van Mercedes.



Une halte dans un cadre idyllique changeant chaque jour : la magie du van opère.

C'est la rentrée. Cela n'a échappé à personne. Et pourtant, c'est déjà le moment de prévoir ses prochaines vacances. En bousculant ses habitudes par exemple et en optant pour la « vanlife », une variante tendance du camping-car, même si les différences entre les deux catégories tiennent pour l'essentiel à la présence d'un cabinet de toilette dans l'un et pas dans l'autre. Le « caravan salon » de Düsseldorf, rendez-vous majeur du genre, se tient en été et dévoile les nouveautés qu'il conviendra de commander dans les prochains mois pour espérer en disposer à la belle saison l'année suivante. La « vanlife » demande de l'organisation... C'est là, à proximité des rives du

Rhin que Mercedes a présenté la nouvelle version de son van Marco Polo, un nom suggérant les voyages au long cours... Elaboré sur la dernière génération des légendaires Classe V- Sprinter, le Marco Polo améliore encore ses équipements pour offrir des prestations 5 étoiles. À commencer par le nouveau toit relevable en toile qui repose sur une coque en aluminium à double parois, améliorant la stabilité et le confort. Le constructeur en a profité pour offrir un bonus de 10cm d'espace au niveau de la tête qui apportent un supplément de confort bienvenu. Idem pour le nouveau système éclairage à LED de ce toit permettant de créer différentes ambiances lumineuses à la demande.

Il s'y ajoutera bientôt une ouverture panoramique dans la toile du toit pour un point de vue unique sur les étoiles. Précision, Le Marco Polo dispose également d'un lit pour deux personnes qui se déploie électriquement dans la partie salon-repas. Mercedes a repensé l'auvent, indispensable appendice concourant à l'agrément d'un van, avec une flexibilité transformant en jeu d'enfant les opérations de montage et démontage. De nouveaux stores plus pratiques et une occultation isolant le poste de conduite de la partie séjour sont également proposés. Autres points bonifiés : le pliage-dépliage des tables, le fonctionnement des tiroirs de rangement ou encore l'adoption d'une glacière moins énergivore. Des

détails s'appréciant au quotidien.

QUATRE DÉCENNIES D'EXPÉRIENCE

Le constructeur a doté le Marco Polo d'un nouvel ensemble d'info divertissement et de connectivité. Le système audio a été mis au point spécifiquement pour le Marco Polo et dispose de huit haut-parleurs et d'un caisson de basse pour un son de qualité tant en roulant qu'à la halte. Le tout commandé à partir de l'écran central ou d'une application dédiée sur un smartphone. Long de 5,14 m, large de 1,93 m et haut de 1,99 m le van à l'Etoile peut être motorisé par des blocs diesel éprouvés de 163 ch à 237 ch, accouplés à une boîte de vitesse automatique G9 Tronic. Il existe une variante à traction intégrale pour ceux souhaitant s'évader des routes

bitumées... La présentation intérieure et le niveau d'équipements de série ou optionnels sont au niveau de ce qu'on attend d'un van premium. Autre nouveauté susceptible d'améliorer la qualité d'ensemble du van Mercedes : le constructeur a décidé de rapatrier en Allemagne la transformation du Marco Polo au sein même de son unité de production de Ludwigsfelde alors que le modèle lui servant de base est assemblé sur le site espagnol de Vitoria. De quoi pratiquer ce que certains appellent le « Glamping ». La contraction de glamour et de camping. S'il y a un van qui exprime cette association a priori antinomique, c'est le Marco Polo, du haut de ses quatre décennies au sommet du genre.

DOMINIQUE MAREE

Électriques d'occasion : une forte décote

La chute de la valeur des 100% électriques sur le marché de la seconde main est parfois vertigineuse. La cause majeure : l'évolution rapide des technologies... L'autonomie en particulier.

La forte baisse de la valeur de certaines voitures électriques sur le marché de l'occasion est parfois impressionnante. Et varie beaucoup d'un modèle à l'autre. Un schéma similaire à celui des voitures thermiques, même si globalement la décote des « wattures » est plus importante. Il s'y ajoute des éléments spécifiques. D'abord les interrogations des clients sur la durée de vie des batteries dont les garanties s'échelonnent de 7 à 10 ans selon les marques. Une inquié-

tude infondée, la quasi totalité des études mettent en avant la très bonne tenue dans le temps de ces éléments capitaux dont le remplacement est onéreux : jusqu'à 15 000 € voire davantage... Mais dans le doute, certains acheteurs potentiels préfèrent renoncer, ce qui tire les prix vers le bas. Autre facteur pesant sur les prix de l'occasion : les avancées technologiques ultra rapides qui ont vite fait de rendre obsolètes certains modèles, en particulier

dans le haut de gamme. Et ça, c'est impossible d'y échapper. Le progrès le plus évident qui condamne une 100% électrique âgée de quelques années à peine : l'autonomie. En peu de temps, la puissance des batteries a beaucoup augmenté avec la possibilité d'effectuer des parcours routiers et autoroutiers de plusieurs centaines de kilomètres en toute quiétude sans passer par la case recharge. Cela vaut en particulier pour les grandes routières

premium d'occasion qui avouent leurs limites après 300/350km alors qu'aujourd'hui elles peuvent en parcourir près du double. Autre élément pénalisant : le temps de recharge. Sur des bornes rapides ou ultra rapides, on peut désormais récupérer jusqu'à 80% d'autonomie en moins d'une demi-heure. Un temps multiplié par trois, quatre voire davantage pour des voitures de trois ou quatre ans. Il en résulte des prix en chute libre, en particulier pour des

modèles premium aux blasons prestigieux. La décote peut dépasser 50% voire davantage au bout de trois ans dans certains cas. Ceux qui les ont achetés ou les sociétés de location longue durée font grise mine. Mais pour peu que cela corresponde à leurs usages, ceux qui en font l'acquisition en seconde main réalisent de bonnes affaires. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

D.M.

Cyril Hourriez. Unique dirigeant de l'entreprise « Au Pied 2 la Lettre », leader français des lettres géantes et logos XXL sur mesure, il a aussi été à l'origine des Apéros ardennais et vient de louer la Maison Lecaillon à Sedan pour la faire revivre.

Des lettres et des chiffres



Cyril Hourriez : « Aujourd'hui, nous comptons une centaine de structures en place. »

« **D**epuis sa création en 2018 à Fleigneux, notre entreprise s'est imposée comme un acteur incontournable dans le domaine du lettrage monumental en proposant une large gamme de lettres géantes, de signalétiques XXL et logo 3D en aluminium, polystyrène, résine, bois, béton et solutions hybrides. Nous offrons ainsi des supports de communication personnalisables, mobiles et sur-mesure aux entreprises, collectivités, institutions, grandes marques et pour les événements culturels en valorisant leur visibilité et leur image. Nos lettres urbaines déplaçables et auto-lestées, nos logos et formes constituent une mise en valeur, simple et efficace. De plus, les solutions fixées au sol, robustes et esthétiques garantissent une implantation durable, stable et parfaitement sécurisé. L'idée générale était de créer un spot moderne, sympa et artistique pour attirer les gens dans les centres-villes ». Voici comment Cyril Hourriez évoque l'activité de son entreprise Au Pied 2 la Lettre, devenue, en l'espace de huit ans, le numéro un français de ces structures urbaines.

Fils d'un enseignant et d'une infirmière, Cyril a découvert le milieu de

l'industrie au lycée Bazin de Charleville-Mézières en section Génie mécanique productive. « Je trouvais magique le côté manufacturing et le fait de fabriquer des pièces finies à partir de certains éléments,

« Attaché à mon territoire, je me suis lancé dans ce business car je pressentais un vif intérêt pour ce type de structures. »

ça m'a tout de suite plu alors qu'un moment j'avais pensé m'orienter vers le design automobile ou la vidéo en tant que cameraman ou monteur ». Finalement, il poursuit des études à l'IUT Génie Mécanique de Reims puis à l'école d'ingénieurs industriels des Arts et métiers de Châlons-en-Champagne.

SEPT ANS À LA FONTE ARDENNAISE

« En 2007, j'ai commencé à travailler à La Fonte Ardennaise, d'abord comme stagiaire, avant d'être embauché pour participer à la création de sa filiale en Serbie en prenant part au process technique. Au sein du groupe LFA, j'ai aussi fait de la robotique et

de l'usinage, contribué à l'amélioration de process, effectué des actions ponctuelles sur les économies d'énergie aux usines du Mans et de Redon et œuvré aussi à la réalisation d'une étude dimensionnelle sur le montage d'une ligne de traitement cataphorèse. Durant cette période très riche, j'ai découvert plein de métiers. Cela a été une grande fierté et une révélation de travailler pour ce fleuron de l'industrie locale. »

Après avoir quitté cet univers passionnant où il exerça sept ans, sa carrière se poursuit au sein de l'entreprise orléanaise du groupe suédois, Sandvik Coromant, premier fournisseur mondial d'outils coupants, coté en bourse, qui l'avait débauché en lui proposant un poste de technicien d'application et évoluant « sur un gros quart du Nord de la France mais aussi la Belgique, la Serbie et la Slovaquie ». Une autre expérience humaine tout aussi enrichissante au cours de laquelle il découvre encore « plein de secteurs d'activités, de matériaux et établi beaucoup de contacts. J'ai vraiment eu de la chance de travailler pour un tel groupe (47 000 salariés dans le monde) ».

EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRENEUR

Après quasiment une décennie, Cyril Hourriez – qui avait déjà créé fin 2017 une activité de lettres géantes – fonde en 2018, « Au Pied 2 la Lettre », à Fleigneux. « Attaché à mon territoire, je me suis lancé dans ce business car je pressentais un vif intérêt pour ce type de structures. J'ai alors présenté mon projet à Franck

Marcot, un ami qui était adjoint aux sports à Sedan, qui m'a calé un rendez-vous avec le maire, Didier Herbillon. Convaincu, il a été le premier à s'ouvrir à ce concept avant Sainte-Maxime et Troyes. »

Après avoir entamé ce marché en faisant travailler en sous-traitance une PME ardennaise, on a eu d'autres commandes émanant de Sainte-Maxime, Troyes, Rethel pour l'Agora et Charleville-Mézières. Ensuite, ça s'est emballé et le carnet de commandes reste toujours chargé. « Outre le fait d'avoir beaucoup communiqué sur les réseaux sociaux, notre savoir-faire a aussi profité du bouche-à-oreille après avoir été mis

en avant médiatiquement par différentes chaînes de télévision et articles dans la presse nationale. Cette reconnaissance nous a donné une visibilité nationale et une dynamique qui nous a ensuite permis de décrocher d'autres contrats. Actuellement, on s'appuie sur six personnes dans la partie laser, découpe de la tôlerie, roulage et assemblage des lettres, la soudure, le moulage et la peinture-poudrage. Un produit 100 % ardennais quant à la fabrication aluminium. Les lettres en polystyrène et en résine sont, elles, réalisées à Valence et près de Montpellier par des partenaires. »

PHÉNOMÈNE URBAIN

Au Pied 2 la Lettre, qui réalise un chiffre d'affaire proche d'un million d'euros, a transformé les espaces publics de... 100 villes françaises, belges, luxembourgeoises, suisses et allemandes et aidé des événements comme l'Enduropole de Touquet-Paris Plage, le Mondial de l'Auto le Salon de l'Agriculture et des fashion weeks tout en installant une boutique géante de 6 mètres de haut pour habiller un rond-point de Mareuil-le-Port.

« On a aussi pris part à des projets gratifiants comme les Jeux Olympiques de Paris en concevant les lettres « Paris 2024 » au jardin du Luxembourg et au Sénat, des anneaux olympiques à Lausanne en Suisse pour le CIO en aidant de grandes marques de haute couture (Chanel, Bulgari, Lancel), un restaurant au Qatar et, tout récemment, le cabinet d'avocats Willkie Farr & Gallagher pour un événement parisien au Petit Palais devant un monument classé historique », ajoute Cyril Hourriez.

Loin d'être de simples objets décoratifs, ces lettres géantes sont aussi de véritables marqueurs de territoire, symboles de fierté locale, points de repères et de rencontres ainsi que des supports photos que les habitants et visiteurs s'approprient naturellement. Bref, elles créent du lien et participent à la mise en valeur du patrimoine contemporain. « Une reconnaissance forte qui met l'accent sur un travail de précision mêlant conception, ingénierie, design et fabrication, réalisé intégralement dans nos ateliers de fabrication, là où prennent forme les productions XXL conçues pour résister aux conditions extérieures. »

APÉROS ARDENNAIS ET JARDIN LECAILLON

L'ancien DJ, à l'origine du fanzine « Déclat » et d'un festival de musique à Charleville-Mézières a aussi eu l'idée de créer, en 2019, l'événement

festif itinérant « Les Apéros ardennais », « une marque qui appartient à ma société » et met en avant les produits locaux dans 70 cadres différents et conviviaux. « Je loue ce concept à des associations en capacité de gérer ces soirées et on sillonne le département », indique-t-il.

En avril 2026, suite à un appel à projets lancé par la Ville de Sedan, il a, aussi, postulé avec Yohan Saintmont, propriétaire du Caveau et du restaurant « Les Cocottes d'antan », à la location de la Maison Lecaillon jusqu'alors à l'état d'abandon et inexploité, en ouvrant sous forme de guinguette un bar d'été et à cocktails. « Un food truck est aussi ouvert à des restaurateurs ardennais pour présenter leur cuisine ». Le « Jardin Lecaillon », situé face au Château-fort est ouvert d'avril à septembre et appelé à connaître des évolutions au cours des prochaines années.

PASCAL REMY

1983

Naissance le 22 novembre à Charleville-Mézières.

2007

Deviens ingénieur en mécanique industrielle et est embauché à La Fonte Ardennaise.

2017

Rejoint le groupe suédois Sandvik Coromant.

2018

Fonde la société « Au Pied 2 la Lettre » à Fleigneux (08).

2026

Deviens le co-gérant du « Jardin Lecaillon » à Sedan.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

